



3

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du numéro 111
de l'année 1898, au numéro 111 de l'année mil neuf cent douze.

Ce que nous certifions.

A Grandson, le 25 février 1912

L'officier d'état civil :



[Handwritten signature]

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Grandson*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme 200 pages.

Lausanne, le 15 février 1912.

Pour le Département :

Le Chef du service de police,

[Handwritten signature]



Registre des mariages A.

N° 1.
Cochand-Sassueur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochand François, agriculteur,

libataire

originaire de Romcuire domicilié à

Grandson né à

Romcuire le treize septembre

mil huit cent quatre vingt sept fils de

Cedestin-Héd. Coshermel, docteur et de

Adélaïde-Idèle mi Petitpierre, sa femme,

à Grandson,

2. Sassueur Bertha-Idèle, ouvrière de fabrique

libataire

originaire de Bullet domiciliée à

Grandson née à

Grandson le quinze Mars

mil huit cent quatre vingt dix fille de

Henri-Jacques-Samuel Sassueur et de

Karic-Rosa mi Campagne

à Grandson

Comme témoins :

1. Charles Biéley, concubine, à Grandson

2. Adèle Biéley, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 10

Bullet le 10

Campagne le 12 } février 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 23 février mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Extrait de naissance du futur mari
Extrait de naissance de la future femme

Les époux :

François Cochand
Bertha Cochand

Les témoins :

Ch. Biéley à Grandson
Adèle Biéley Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 23 février 1912

à Bullet, Campagne

Registre des mariages A.

N° 2.

Vernez - Compondu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vernez Jules**, agriculteur

célibataire

originaire de Villers-Jarmard domicilié à

Grès né à

Grès le deux sept Nov

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Justine Vernez et de

Joseph né Glot, les deux

à Grès

2. **Compondu Alice Rosine**, ménagère

célibataire

originaire de Grès domiciliée à

Grès née à

Grès le vingt-un Novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Justin Alfred Compondu et de

Rosine Rosamie Blochin, les deux

à Grès

Comme témoins :

1. Jules Vernez à Grès

2. Alice Vernez à Grès

Les publications ont eu lieu à Grès le 1^{er} février 1912

Villers-Jarmard le 4 février 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le deux Nov mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Extrait de naissance de l'épouse

Les époux :

Jules Vernez
Alice Vernez

Les témoins :

Louis Compondu
Rose Perret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Villarszel le 2 Mars 1912

Registre des mariages A.

N° 3.

Gaudin-Cochard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gaudin** Emile, vigneron
 né de Julie Fomy veuve Gaudet de la douze Mai mil neuf cents

originaire de Chavilly domicilié à
 Grandson né à

Chavormay le six septembre
 mil huit cent septante-quatre fils de

Samuel Gaudin, vigneron et de
 Fomy veuve Ferrucy, à Grandson

à Grandson

2. **Cochard** Marie-Félicie, ménagère
 demeurant avec ses parents Cochard de la vingt-huit septembre mil neuf
 cent trois

originaire de Romarin et Tellen-Jurquin domiciliée à
 Grandson née à

Grandson le dix-neuf septembre
 mil huit cent soixante-huit fille de

François-Marie Jaccard, décédé et de
 Marie-Félicie Charlotte veuve Despland, décédée

à Grandson

Comme témoins :

1. Adèle Biolley, à Grandson
 2. Charles Biolley, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 27 février 1912

Chavilly le 2 Mars 1912

Romarin le 29 février 1912

Tellen-Jurquin le 7 Mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 22 Mars 1912

Pièces déposées :

Extrait de mariage de Gaudin Emile

Extrait de décès de sa 1^{re} femme.

Extrait de mariage de Cochard Marie

Les époux :

Emile Gaudin
 Marie Gaudin

Les témoins :

Adèle Biolley Grandson
 Charles Biolley à Grandson

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 22 Mars 1912 à la
 Serraz, Fiez et Champagne.

Registre des mariages A.

N° 4

Guillard - Kobarin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillard Albert, veuf

célibataire

originaire de Bramelan Vesvres domicilié à

La Toussie près Grandson né à

Besseyre (France) le vingt-uni Novembre

mil huit cent quatre vingt-trois fils de

Robert Adolphe Guillard, demeuré veuf et de

Marie veuve Guenou, décédée

à Yverme

2. Charin Eugénie - Caroline, célibataire

célibataire

originaire de Champagne domiciliée à

La Toussie près Grandson née à

La Toussie près Grandson le trois Août

mil huit cent quatre vingt-trois fille de

Constant Jules Antoine Kobarin et de

Caroline veuve Gavillet, tous deux décédés

à La Toussie près Grandson

Comme témoins :

1. M^{lle} Adèle Biolley, à Grandson

2. M^{lre} Charles Biolley, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 11 Août

Champagne le 12 Août 1912

Bramelan le 12 Août

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le deux Août, mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Acte d'origine de l'époux,
Extrait de naissance de l'épouse

Les époux :

Albert Guillard

Eugénie Guillard

Les témoins :

Adèle Biolley Grandson

Charles Biolley à Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 10 mai 1912

à Bramelan & Champagne

Registre des mariages A.

N° 5.

GALIAZZI - FERNO

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galiazzi Giocondo - Joseph - Martin

gypser-peintre
célibataire

originaire de Monteggio (Comu) domicilié à

Grandson né à

Monteggio le sept Novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Bernardino (dicié), et de

Giacomina nei Berninetti, à Grandson

à Grandson.

2. Ferno Lydia - Marie - Assunta

célibataire

sans profession

originaire de Naples (Italie) domiciliée à

Grandson née à

Naples (Italie) le vingt-deux Août

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Jean, dicié et de

Julie nei Heubi,

à Grandson

Comme témoins :

1. Ernest Strehl, à Grandson

2. Alfred Heubi, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson 24 Avril

Monteggio 26 avril 1912

Naples 12 mai

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 20 mai 1912

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Extrait de naissance de l'épouse

Autorisation de l'état civil de Naples

Les époux :

Galiazzi Joseph
P. Galiazzi

Les témoins :

E. Strehl
Alf. Heubi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 22 mai 1912, à
Monteggio & à la Chancellerie

Registre des mariages A.

N° 6

Pochon-Giroud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pochon Jules horloger,

veuf de Léonie Emma née Sorensen des le deux juin mil neuf cent huit originaire de Chêne et Paquier domicilié à

Grandson né à

Grandson le vingt-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Alexis et de

Suzanne Marguerite née Dupont tous deux domiciliés à Grandson

2. Giroud Emma divorcée d'avec Edouard Gonthier,

des le quatorze juillet mil neuf cent onze

chocolatière originaire de Saubraz-d'Évêque domiciliée à

Grandson née à

Grandson le deux février

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Paul-Giroud, propriétaire à Grandson et de

à Grandson

Comme témoins :

1. Rochat Louis, à Grandson

2. Noley Adèle, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 1^{er} juin 1912

Grandson le 2^e juin 1912

St. Croix le 3^e juin 1912

Chêne & Paquier le 4^e juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 22 juin 1912

Pièces déposées :

livret de famille de l'époux

extrait du mariage de l'épouse

Communiqué le 23 juin 1912

à Grandson, St. Croix, Chêne, Paquier

Les époux :

Jules Pochon.

Emma Pochon

Les témoins :

Louis Rochat

Adèle Noley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 7
Montandon-Girard -
Malherbe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Montandon-Girard Jules-Edouard
celibataire
charpentier
originaire de Novalles et du Coche domicilié à
Giez né à
Giez le vingt-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Edouard et de
Sophie veuve Juret
à Giez

2. Malherbe Clémence
celibataire
sans profession
originaire de Chavornay domiciliée à
Giez née à
Montschies le quatre février
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Emile-Louis et de
Marie-Louise veuve Roy
à Giez

Comme témoins :

- 1. Capit Sophie, à Fraubourg
- 2. Capit Denis, à Fraubourg

Les publications ont eu lieu à Giez le 31 mai
Novalles le 4 juin
Le Coche le 3 juin } 1912
Chavornay le 3 juin

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fraubourg, le 28 juin 1912.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Extrait de naissance de l'épouse

Les époux :

Louis Montandon
Clémence Montandon

Les témoins :

Sophie Capit
Denis Capit

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 28 juin 1912 à
Giez, Chavornay et Le Coche.

Registre des mariages A.

N° 8

Kunti-marti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kunti Charles-Edmond, juriste
 veuf de Anna Pauline née Schwab de la dite huit faucons mil
 neuf cent six
 originaire de Meikirch (Geneve) domicilié à
 Grandson né à
 Malbailles le vingt-cinq mai
 mil huit cent septante fils de
 Edouard-Christian Kunti et de
 Anna née Eckhard, tous deux décédés
 à _____

2. Marti Flora Olga, manière autorisée
 célibataire,
 sans profession
 originaire de Scherquenan (Geneve) domiciliée à
 Grandson née à
 Gressier (Neuchâtel) le vingt-sept août
 mil huit cent quatre vingt treize fille de
 Jean-Jacques Marti, à Gressier et de
 Marie-Rosine née Rattach, décédée
 à Gressier.

Comme témoins :

1. Emile Fausod, à Grandson
2. Biolley Charles, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 4 juin
 Meikirch le 7 juin
 Scherquenan le 8 juin 1912
 Gressier le 8 juin

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 29 juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Extrait du mariage de l'époux
 Extrait du décès de la femme,
 Extrait du mariage de l'époux
 Autorisation du père pour mariage

Les époux :

Edouard Kunti
 Flora Kunti

Les témoins :

Parissot Emile
 Biolley Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 30 juin 1912
 à Meikirch, Scherquenan, Gressier

Registre des mariages A.

N° 1.
Ducommun - Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducommun dit Verron Louis-Kunze, ouvrier de fabrique
célibataire

originaire de Gôle et de la Chaux de Fonds domicilié à
Grandson né à

Quvernier le vingt-cinq février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Edouard, à Grandson et de

Anna-Angélique ne Wernmann, décédée
à Bracon

2. Rossier Anna-Augusta, ménagère
célibataire

originaire de Rougemont domiciliée à
Grandson née à

Grandson le dix-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Auguste et de

Justine ne Perrin, les deux décédés
à Grandson.

Comme témoins :

1. Zwalten Louis, à Grandson

2. Malherbe Alfred, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson H
Gôle 8
Chaux de Fonds 8 } juin 1912
Rougemont 7

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le cinq juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Ducommun Louis
Rossier Augusta

Les témoins :

L^s Zwalten
Alf Malherbe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 5 juillet 1912
au Gôle, Chaux de Fonds + Rougemont

Registre des mariages A.

N° 10
Goël-Bonjour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goël Jules-Alexis-Adolphe, docteur
célibataire

originaire de Pully domicilié à
Meyrier né à
Lausanne le deux Mars

mil huit cent quatre vingt-cinq fils de
Henri Goël, décédé et de

Marie-Thérèse-Julie-Augustine de Favrat
à

2. Bonjour Bernice, sans profession
célibataire

originaire de Signères (Neuchâtel) domiciliée à
Grandson née à
Grandson

le dix-huit (Octobre)
mil huit cent quatre vingt quatre fille de

Gustave Bonjour, décédé et de
Marie-Ann Bernadet

à Grandson

Comme témoins :

1. Louis Bauderch, à Champagny

2. Ernest Bonjour, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Meyrier le 10
Grandson le 8
Signères le 9
Pully le 9
juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 25 juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

autorisation de l'état-civil de
Meyrier.

Les époux :

M. Goël
mar. civil.

B. Goël

Les témoins :

Louis Bauderch - Champagny
Ernest Bonjour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 25 juillet 1912, à
Meyrier, Signères et Pully.

Registre des mariages A.

N° 11.

Genier-Porret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genier Constant, _____
 agriculteur _____
 célibataire _____
 originaire de Chézennes _____ domicilié à
aux Rouilleries de Grandbou _____ né à
aux Rouilleries de Grandbou le seize trois
 _____ mil huit cent soixante-cinq _____ fils de
Georges-Emile _____ et de
Stéphanie-Françoise Botton, décédée _____
aux Rouilleries de Grandbou _____
2. Porret Elisa-Lina _____
 ménagère _____
 célibataire _____
 originaire de Essertines _____ domiciliée à
Grandbou _____ née à
La Robellière sur Essertines le dix trois
 _____ mil huit cent quatre-vingt _____ fille de
Jean-Benoît _____ et de
Stéphanie-Louise Porret, _____
 à Grandbou _____

Comme témoins :

1. Adèle Boley, à Grandbou _____
 2. Parissod Emile, à Grandbou _____

Les publications ont eu lieu à Grandbou le 5 septembre _____
 _____ le 7 septembre 1912 _____
 _____ le 8 septembre _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandbou, le 27 septembre 1912 _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés

Les époux :

Constant Genier
Elisa Genier

Les témoins :

Adèle Boley Grandbou
Parissod Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 27 septembre 1912
 à Chézennes & Essertines

Registre des mariages A.

N° 12

Blanc-Guilloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Henri Adrien
 agriculteur
 de
 originaire de Lausanne domicilié à
Belmont sur Pully né à
Epalinges (auy Pâtes) le vingt deux Août
mil huit cent soixante-huit fils de
M. Georges Blanc, agriculteur et de
Mme Jenny-Louise nu Roche, sa femme
 à _____

2. Guilloud Clara-Elise
 cuisinière
 célibataire
 originaire de Grandroux et Champagne domiciliée à
Grandroux née à
Grandroux le sept Octobre
mil huit cent quatre vingt-huit fille de
M. Jean-Baptiste Georges Guilloud, artisan et de
Mary-vee Baromet, sa femme
 à Grandroux

Comme témoins :

1. Mündler Otto, à Grandroux
2. Bally Ernest, à Grandroux

Les publications ont eu lieu à Grandroux le 1^{er} Octobre
Lausanne le 1^{er} " "
Belmont le 1^{er} " 1912
Champagne le 2^e " "

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandroux, le 17 Octobre 1912

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Pully

Les époux :

Mr. Blanc
Clara Blanc

Les témoins :

Otto Mündler
Ernest Bally

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 18 Octobre 1912, à
Lausanne, Pully et Champagne

Registre des mariages A.

N° 13

Gaudin - Cuérel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudin Henri

célibataire

nigueron

originaire de Chevilly domicilié à

Grandson

né à

Chavornay

le neuf août

mil huit cent dix-neuf

fils de

Samuel Gaudin

et de

Jenny Marie ni Jourd'heux

à Grandson

2. Cuérel Marie Louise

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Villan-Saint-Croix domiciliée à

Grandson

née à

Grandson

le six janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

Léon-Jean Cuérel, à Grandson

et de

Rosalie ni Bonolmer, décédée

à Verolun

Comme témoins :

1. Louis Mermod, à

2. Louis Geringer, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 2 octobre 1912

Chevilly le 4 octobre 1912

Villan-S^t Croix le 5 octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 25 octobre 1912

Pièces déposées :

Extrait du mariage de fiancé

Les époux :

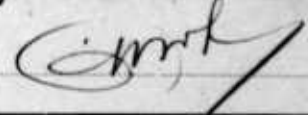
Gaudin Henri
Marie Gaudin

Les témoins :

L. Mermod.

L. Geringer

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 27 octobre 1912
à Chevilly et Villan-S^t Croix

Registre des mariages A.

N° 14

Ropin - Sivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ropin Charles Léon

marié,

célibataire

originaire de Fayerne domicilié à

Feyer né à

Fayerne le treize août

mil huit cent quatre vingt-neuf fils de

Léon Ropin, décédé et de

Marie Louise née Sommerer

à Fayerne

2. Sivaz Hélène

célibataire

pucelle

originaire de Sassel domiciliée à

Cormin née à

Sassel le dix-neuf août

mil huit cent quatre vingt-neuf fille de

Emile Sivaz, décédé et de

Lucienne - Louise née Favanchy

à Cormin

Comme témoins :

1. Edouard Favanchy, aux bucheres de Grandson

2. Hermann Zuffli, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Fayerne le 14 Novembre 1912

Feyer le 2 id

Sassel le 5 id

Cormin le 4 id

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 19 Novembre mil neuf cent Douze

Pièces déposées :

Extraits du mariage des fiancés,
autorisations de l'Etat-Civil de Feyer.

Les époux :

Charles Ropin.
Hélène Ropin

Les témoins :

Favanchy Edouard
Zuffli Hermann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 15

Séchaud-Zeller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Séchaud Emile

agriculteur

célibataire

originaire de Sullens domicilié à

Giez né à

Sullens le vingt-cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Jules et de

Emme Emma-nie Colomb, la deux

à Giez

2. Zeller Léa-Augusta,

ménagère

célibataire

originaire de Reichenbach (Borne) domiciliée à

Method née à

Leitellen (Fribourg) le seize octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Antoine et de

Elise ou Berquer, la deux

à Method

Comme témoins :

1. Emile Zeller, à Method

2. Charles Biolley, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Giez le 1^{er}

Sullens le 3 octobre 1912

Method le 2

Reichenbach le 3

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-trois novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Extraits de naissances des fiancés

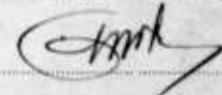
Les époux :

Emile Séchaud
Léa Séchaud

Les témoins :

Emile Zeller Method
Charles Biolley Grandson

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 24 novembre 1912
à Sullens, Method & Reichenbach

Registre des mariages A.

N° 16

Mercier - Etter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier Marc
 marié
 célibataire
 originaire de Collombier sur Morges domicilié à
aux Tumbours de Grandson né à
Renens le quatre juin
mil huit cent quatre vingt-trois fils de
Jean-Jules et de
Henriette-Jeanne-Charlotte née Decosterd
 à Fraudoz

2. Etter Rosa
 mariée, femme de chambre
 célibataire
 originaire de Ulmix (Fribourg) domiciliée à
Fraudoz née à
Fraudoz le deuxième juin
mil huit cent quatre vingt-sept fille de
Friedric et de
Maria née Schmuck
 à Fraudoz

Comme témoins :

1. Emile Parisod, à Fraudoz
2. Charles Boley, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Fraudoz le 6, Collombier le 7
 à Ulmix le 8 et à Fraudoz le 8 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fraudoz, le 28 novembre 1912

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés

Les époux :

Marc Mercier
Rosa Mercier

Les témoins :

Parisod Emile
Boley Charles à Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 30 novembre 1912
 à Collombier, Ulmix et Fraudoz

Registre des mariages A.

N° 17

Mermod Charin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermod Emile-Auguste
célibatairejardinier
originaire de Saint-Croix domicilié à

Grandson, Corcelles né à

Grandson le seize mars

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Justin-Auguste et de

Marie-Sophie née Perrenet, tous deux décédés

à Grandson

2. Charin Lisette
célibataireménagère
originaire de Champagne domiciliée à

Corcelles sur Grandson née à

Champagne le six octobre

mil huit cent septante quatre fille de

Lucie-Frédéric et de

Rosalie née Guillaud, tous deux

à Champagne

Comme témoins :

1. Jules Ferreris, à Grandson

2. Edouard Berthier, à Corcelles sur Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 6

Sainte-Croix le 7 novembre 1912

Champagne le 7

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 3 décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Extrait de nos registres des fiancés

Les époux :

Emile Mermod
Lisette Mermod

Les témoins :

J. Ferreris

E. Berthier

L'officier de l'état civil :

M. [Signature]

Communiqué le 3 décembre 1912
à Sainte-Croix & Champagne

Registre des mariages A.

N° 18

Dupuis-Dénéréaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Louis Eugène
 célibataire
 mineur
 originaire de Essert-Fittet domicilié à
 Yverdon né à
 Essert-Fittet le premier Décembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Jacques Dupuis, décédé et de
 Julie-Jeanette née Bickel, à Yverdon

2. Dénéréaz Rose Klara
 célibataire
 majeure
 originaire de Toudoux et Chardonne domiciliée à
 Grandbou née à
 Terey le sept Avril
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
 Emile-Louis Dénéréaz, Constructeur de boîtes et de
 Lauriatte veuve Jézet, à Grandbou

Comme témoins :
 1. Dénéréaz Emile, père
 2. Dénéréaz Emile, fils

Les publications ont eu lieu à Toudoux, Chardonne, Grandbou, Yverdon le treize Novembre et à Essert-Fittet le premier Décembre mil huit cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandbou, le 18 Décembre 1912

Pièces déposées :
 Certificat de Publication - Autorisation de l'état civil d'Yverdon

Les époux :
 Dupuis Louis
 Dupuis Rose

Les témoins :
 Emile Dénéréaz
 Emile Dénéréaz fils

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le numéro dix huit de la page dix-huit est celui de la dernière inscription faite dans l'année nul n'aurait dû être. En deux doubles sont conformes ce que je certifie



Fu le 9 janvier 1913.
 Le Préfet
 A. J. Favre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué le 23 Décembre 1912
 à Toudoux, Chardonne, Yverdon
 et Essert-Fittet

Registre des mariages A.

N° 1.
Calame-Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Calame** Jean-Georges-Willhelm, _____
 célibataire _____
 Ferriste _____
 originaire de Loche, des Fruits et de la Chapelle du Hélien _____ domicilié à
 Audens de Grandson _____ né à
 Sainte-Croix _____ le six Août _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de
 Auguste Souille, décédé _____ et de
 Laura-Losina nei Schat, _____
 à Sainte-Croix _____
2. **Martin** nei Guissat, Rachel-Beate, Ferriste _____
 veuve de Samuel Martin qui le six Octobre mil neuf cent
 onze _____
 originaire de Palépre sous Montagny _____ domiciliée à
 Sainte-Croix _____ née à
 Ironaud _____ le vingt-neuf Juillet _____
 _____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fille de
 Eugène-Charles-Louis Guissat _____ et de
 Isaline nei Cherpillod _____
 à Sainte-Croix _____

Comme témoins :

1. Charles Dubour, forgeron, à Grandson _____
 2. Charles Broley, jardinier, à Grandson _____

Les publications ont eu lieu à Grandson, le 24, à Sainte-Croix, le 25
 Palépre sous Montagny le 25, le Loche, 25, les Fruits le 25
 et la Chapelle du Hélien le 25 janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 7 février 1913.

Pièces déposées :

État de naissance de l'époux
 acte de mariage de l'épouse
 " de décès de l'époux

Les époux :

J. Calame.
 Rachel Beate
 Rachel Calame

Les témoins :

Charles Dubour forgeron Grandson
 Ch. Broley jardinier Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 7 février 1913, à
 St. Croix, Palépre, le Loche, les
 Fruits et la Chapelle du Hélien.

Registre des mariages A.

N° 2.

Groux - Bellon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux ~~Alexis Ernest~~

libataire

agriculteur

originaire de Gex & Novalles

domicilié à

Gex

né à

Gex

le vingt quatre avril

mil huit cent soixante deux

fils de

Jean Groux

et de

Marie Rosey nee Riguet, tous deux decedés

à Gex

2. Bellon Marie Justine

divorcée d'avec Frederic Belloni depuis le trois Janvier mil neuf cent onze ménagère

originaire de Ligornetto, Veron

domiciliée à

Grandson

née à

Itico

le quatorze Mars

mil huit cent septante cinq

fille de

Jean Baptiste Bellon, decede

et de

Henriette nee Amiguet

à Gex

Comme témoins :

1. Charles Dubouy, brodeur, à Grandson

2. Charles Bidley, concierge à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 7

Gex le 7

Novalles le 16

Ligornetto le 8

} Mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson le 18 avril 1913.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse

Acte de mariage de la fiancée

Les époux :

Ernest Groux

Marie Grouse

Les témoins :

Charles Dubouy brodeur Grandson

Ch. Bidley concierge Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 18 avril 1913

à Gex & Ligornetto

Registre des mariages A.

N° 3

Caud. Caudaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caudaux Edouard Emile

célibataire

charbon

originaire de Premieu

domicilié à

Grandson

né à

Tallamand

le dix-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Louis Caudaux, décédé

et de

Julie-Lilina ni Joursen

à Maraçon

2. Caud Louise-Sophie

célibataire

sans profession

originaire de Rances

domiciliée à

Grandson

née à

Grandson

le vingt-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Louis-Constant Caud, décédé

et de

Jeanne-Rosine-Viviane ni Tiedmann

à Grandson,

Comme témoins :

1. Jules Firax, menuisier, à Grandson

2. Charles Biolley, jardinier à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 3

Premier le 10 mai 1913

Rances le 7

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-un mai mil huit cent treize.

Pièces déposées :

Extraits du mariage de
frances

Les époux :

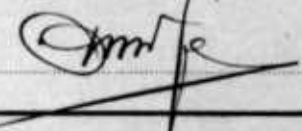
Edouard Caudaux.

Louise Caudaux.

Les témoins :

J. Firax menuisier
Grandson
Charles Biolley jardinier Grandson

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 21 mai 1913
à Premier et à Rances.

Registre des mariages A.

N° 4
Isliker-Schnapp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Isliker Albert

Ingenieur

Celibataire

originaire de Schaffhouse, et de Altesu, (Zunib) domicilié à

Genève

Schaffhouse le vingt deux février

mil huit cent quatre vingt un fils de

Ferdinand Isliker, décédé et de

Barbara Leu, sa veuve

à Schaffhouse

2. Schnapp Clara-Marie

Sans profession

Celibataire

originaire de Calceu, Prusse Rhénane domiciliée à

Grandson, Land

Grandson le dix sept avril

mil huit cent quatre vingt cinq fille de

Flouren Auguste-Jean Schnapp, pharmacien et de

Henriette Berthold, sa femme

à Grandson

Comme témoins :

1. Edouard Louis Rochat, pasteur, Pampigny

2. Justus Schuchardt, professeur, Nottwil

Les publications ont eu lieu à Genève, le 10 mai, à Schaffhouse le 14 mai, à Grandson le 13 mai, à Calceu le 11 mai et à Kleinandelfingen pour Altesu le 14 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le trois juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

certificat de publication de Genève du 2 juin 1913.

Les époux :

Isliker
Cl. Schnapp

Les témoins :

Edouard Rochat pasteur Pampigny
J. Schuchardt, prof. Nottwil

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 4 juin à Genève Schaffhouse, Altesu et à la fiancée

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Jus arrêt du 17 décembre 1920, la Cour de Justice Civile de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce, le mariage en contre, contracté à Grandson le 3 Juin 1913 entre : Isliker Albert et Schnapp Clara-Marie, en application de l'art 1142 du C. C. S. - Le dit arrêt est entré en force le 3 Janvier 1921. Juvet le 12 Janvier 1921 4 ans chargé de la Cour de Justice de Genève

l'officier de l'état civil

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 5
Groux - Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux Henri-Jacques

employé aux tramways
célibataire

originaire de Gruz & Novalles

domicilié à

Mouthey

né à

Grandson

le douze septembre

mil huit cent quatre vingt huit

fils de

Henri-Jacques Corrozet

et de

Marie-Sophie de Grandquillaume

à Grandson

2. Favre Blanche

cuisinière

célibataire

originaire de Bonvillars

domiciliée à

Grandson

née à

Bonvillars

le trente juin

mil huit cent quatre vingt-six

fille de

Charles-Maxime Auguste Favre

et de

Gillicand de la Cour, Romie, diocèse

à Bonvillars

Comme témoins :

1. Henri Cheslinmann ouvrier de fabrique, Grandson

2. Lucien Groux ouvrier de fabrique Grandson

Les publications ont eu lieu à Mouthey le 29 Mai, à Grandson
Gruz & Bonvillars le 31 Mai et à Novalles le deux juin
mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-sept juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Certificat de Publication
de l'état civil de Mouthey

Les époux :

Groux Henri

Favre Blanche

Les témoins :

Cheslinmann Henri

Ouvrier de Fabrique Grandson
et Groux ouvrier de Fabrique Grandson
L'officier de l'état civil :

Communiqué le 27 juin 1913
à Mouthey, Gruz & Bonvillars.

Registre des mariages A.

N° 6

Charin - Zingg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charin Eugène
 agriculteur
 divorcé d'avec Marie-Louise-Rosalie née Roy depuis le 6 mai 1913
 originaire de Champagne domicilié à
 Grandson né à
 Romarou le dix février
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de
 Auguste Charin, décédé à Couvet et de
 Louise-Suzanne ne Fontay, décédée à Romarou
 à Romarou

2. Zingg Jeanne Léonie
 ménagère
 célibataire
 originaire de Russwyl, Berne, domiciliée à
 Grandson née à
 Cornice le quatorze janvier
 mil-neuf cent dix fille de
 Samuel Zingg et de
 Léonie ne Brannoger,
 à Jully

Comme témoins :

1. Charles Biolley, jardinier à Grandson
2. Auguste Chablon, vigneron, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 16
 Champagne le 20 juin 1913
 Russwyl le 21

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 10 juillet 1913.

Pièces déposées :

acte de mariage & inscription des
 divorce de Charin Eugène
 extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Eugène Charin
 Jeanne Charin.

Les témoins :

Charles Biolley jardinier Grandson
 Auguste Chablon vigneron
 à Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Sur jugement du Tribunal
 du district de Grandson, du 12 mars &
 28 avril 1913, le mariage est annulé &
 le divorce prononcé, en application
 des arts 133 & 142 du Code civil.
 Le Tribunal a fixé à cet effet le
 délai pendant lequel l'époux con-
 vaincu ne pourra se remarié.
 Jours le 2 octobre 1925
 ordre du Département de Justice. P. de
 l'Off. de l'Etat civil.



Communiqué le 10 juillet 1913
 à Champagne & Russwyl.

Registre des mariages A.

N° 7
Guilloud - Heller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guilloud Edmond Georges**,
célibataire

manœuvre aux C. P.

originaire de Grandson & Champagne domicilié à
Grandson né à

Grandson le quinze juillet
mil huit cent quatre vingt-sept fils de

Fréd. Edmond-Georges Guilloud, défunt et de
Nancy née Caronnet, à Grandson

à Grandson

2. **Heller Rose Emmel**,

célibataire

ménagère

originaire de Estimbeck, Argovie domiciliée à
Grandson née à

Grandson le dix sept juin
mil huit cent quatre vingt-douze fille de

Jean-Jacob-Tictot et de
Marie-Frédérique née Herdemann,

à Grandson.

Comme témoins :

1. Louis Fournier, Suisse, à Grandson

2. Charles Biolley, jardinier à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 5

Champagne le 7 août 1913

Estimbeck le 6

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-trois août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Extraits des naissances des fiancés

Les époux :

Edmond Guilloud
Rose Guilloud

Les témoins :

L'officier de l'état civil
Ch. Biolley jardinier Grandson

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Communiqué le 23 août 1913

à Champagne &
Estimbeck

Registre des mariages A.

N° 8

Terribilini - Bioley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terribilini Georges

peu de décoration

dit né d'avec Anna Rosa ni Hagenes de le dit Janvier mil neuf cent dix originaire de Terzeletto, Suisse, domicilié à Flanches né à Flanches

le vingt-trois février

mil huit cent quatre vingt-trois fils de

Joachim - abundantius Terribilini, décédé et de

Sophie née Kottler, cur Flanches

à Flanches

2. Bioley Marie - Adèle

naissance

célibataire

originaire de Grandson domiciliée à

Grandson née à

Grandson, (ancien d'Etat) France le vingt-trois Mars

mil huit cent soixante-dix huit fille de

Charles - Jules - Frédéric Bioley, à Grandson et de

Marie - Louise née Roman, décédée

à Grandson

Comme témoins :

1. Ernest Petrell, chef de bureau, à Grandson

2. Albert Scherer, architecte, à Flanches

Les publications ont eu lieu à Flanches le 31 juillet 1913

à Grandson 1. août 1913

à Terzeletto 3. août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-sept septembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de Neuchâtel

Les époux :

G. Terribilini fils
M. Terribilini - Bioley

Les témoins :

Estroff chef bureau Grandson
A. Scherer arch. Flanches

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Flanches - Neuchâtel
à Terzeletto.

Registre des mariages A.

N° 9.
Tschy-Blösch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Tschy** *Emil*
 célibataire
 employé c. ff.
 originaire de Rumisberg, Berne, domicilié à
 Builenes de Grandson né à
 Builenes de Grandson le dix-huit avril
 mil huit cent quatre vingt-six fils de
 Jean-Jacob Tschy et de
 Terina née Haussener, décédée
 à Builenes

2. **Blösch** *Lina Bertha*
 célibataire
 ménagère
 originaire de Korigen, Berne, domiciliée à
 Builenes de Grandson née à
 Builenes de Grandson le huit avril
 mil huit cent quatre vingt-sept fille de
 Rodolphe et de
 Elisabeth Forstner née Lutgen
 à Builenes de Grandson

Comme témoins :

1. Edouard Frenay, commis c. ff., à Grandson
2. Edmond Barraud, ajusteur, Builenes de Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson, le 23
 Oberbipp le 29 août 1913
 Bauffelen le 30

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 3 octobre 1913.

Pièces déposées :
Extrait de naissance des fiancés.

Les époux :
 Tschy Emil
 Tschy Lina

Les témoins :
 E. Frenay Commis c. ff. Grandson
 E. Barraud ajusteur Builenes

Communiqué le 9 octobre à Oberbipp et Bauffelen.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 10
Genevreye Nordasini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genevreye Edouard Heur.
c. s. f.
celibataire
originaire de Courmouloz et Neuchâtel domicilié à
Grandson né à
Neuchâtel le douze Octobre
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Georges Louis Genevreye et de
Caroline ni Jampeu
à Courmouloz

2. Nordasini Félicie
mariée
celibataire (mariage autorisé)
originaire de Comolougne, Courmouloz domiciliée à
Grandson née à
Moutaigu le cinq Octobre
mil huit cent quatre vingt quatre fille de
Charles Felice Nordasini, décédé et de
Jeanne Henri ni Kersch
à Grandson

Comme témoins :

- 1. Felix Ami, employé C. S. F. aux Neuchâtel
- 2. Felix Justave, agriculteur

Les publications ont eu lieu à Grandson le 28
Neuchâtel le 29 août 1913.
Courmouloz le 30
Comolougne le 30

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 3 Octobre 1913.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de fiancés
certificat de la mère

Les époux :

Edouard Genevreye
Félicie Nordasini

Les témoins :

Felix Ami employé Off. Trésorier
Felix Justave agriculteur. Trésorier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 3 Octobre 1913 à
Neuchâtel, Courmouloz et Comolougne

Registre des mariages A.

N° 11

Cand - Chidy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cand** Frédéric Constant
 célibataire
 Secrétaire municipal et Officier d'Etat civil
 originaire de Rances domicilié à
Grandson né à
Grandson le vingt quatre Janvier
 mil huit cent nonante fils de
Frédéric Edouard et de
Anna née Pfister

à Grandson
 2. **Chidy** Lucie Amélie Françoise
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Grand Saconnex (Genève) domiciliée à
Lausanne née à
Genève le dix sept Avril
 mil huit cent huitante quatre fille de
Jacques François Gédéon et de
Julie Henriette née Jallat, décédée
 à Genève.

Comme témoins :

1. Cand Frédéric Edouard, ouvrier, à Grandson.
2. Kiener Auguste, agriculteur, à Grandson.

Les publications ont eu lieu à Grandson le 30 Juillet 1913
Lausanne le 31 Juillet 1913
Rances le 31 Juillet 1913
Grand Saconnex le 2 Aout 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 18 Octobre 1913.

Pièces déposées :

Extraits de naissances, ces fiançailles

Les époux :

fr. Cand
Amélie Cand

Les témoins :

Edouard Cand ouvrier à Grandson
Auguste Kiener Agric. Grandson

H. L'officier de l'état civil :
H. Duvoisin
 remplaçant

Communiqué le 20 octobre 1913
 à Lausanne, Rances &
 Grand Saconnex

Registre des mariages A.

N° 12

Kanggeli-Kommeru

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Kanggeli** *Emile*
 célibataire
 employé c. f. f.
 originaire de Kulleberg, Berne domicilié à
 Gaudsou né à
 Gaudsou le vingt-huit novembre
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
 Jean Kanggeli et de

Blaise Benjamin,
 aux Gaudsou

2. **Kommeru** *Adèle*
 célibataire
 Currière
 originaire de Kuxist, Jolbourg domiciliée à
 Gaudsou née à
 Kuxist le vingt-sept août
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
 Louis-Kommeru et de

à Gaudsou-Kammeru

Comme témoins :

1. *Jules Firax*, menuisier à Gaudsou
2. *Emma Firax*, menuisier à Gaudsou

Les publications ont eu lieu à Gaudsou le 24 }
 Kulleberg le 25 } Octobre 1913.
 Kuxist le 25 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gaudsou, le 27 novembre 1913

Pièces déposées :
extraits de naissance des fiancés

Les époux :
Kanggeli Emile
Kommeru Adèle

Les témoins :
J. Firax menuisier
E. Firax menuisier à Gaudsou

Communiqué le 27 novembre 1913
 à Kulleberg et Kuxist

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N° 13

Heubert - Gautier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heubert Hermann ^{septième Albert - Taal}
célibataire

comptable

originaire de nationalité française domicilié à

Vesallin - Perrot, sur France né à

Armen, sans le vingt-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Hermès Heubert et de

Emma - Blanche Augustine (deux)

à Vesallin - Perrot

2. Gautier Emmeline Suisse

célibataire

sans profession

originaire des Granches et du Chablais domiciliée à

Grandson née à

Granches le vingt-sept (December)

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Auguste Hecker et de

Emma, née Bujon, à Grandson

à Grandson

Comme témoins :

1. Gaspard Schindler, comptable à Grandson

2. Léon Kaser, comptable, à Grandson.

Les publications ont eu lieu à Grandson le 17

aux Blanches le 11

au Chablais le 11

Vesallin - Perrot le 24 } Octobre 1913-

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le premier December mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Extrait de naissance d'homme,
certificat de nationalité
Contrat de mariage } des fiancés
certificat de célibat

Les époux :

Heubert
Emmeline Heubert.

Les témoins :

Gaspard Schindler
Comptable à Grandson
Léon Kaser, comptable à Grandson

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 1^{er} December 1913
aux Blanches, au Chablais
et à la Chamellerie.

Registre des mariages A.

N° 114

Cruchet ~~survein~~

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cruchet Alfred
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Ferrières domicilié à
Giez né à
Giez le trois juillet
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Alphonse Cruchet, agriculteur et de
Isabelle née Courvoisier
 à Giez

2. Duvoisin Louise Jeannette
 célibataire
 ménagère
 originaire de Orges domiciliée à
Giez née à
la Fole le dix sept octobre
mil huit cent quatre vingt treize fille de
Edmond Fernand Duvoisin, agriculteur et de
Rosie née Mercier
 à Giez

Comme témoins :

1. Alphonse Cruchet, agriculteur à Giez
2. Edmond Fernand Duvoisin, agriculteur à Giez

Les publications ont eu lieu à Giez le 24
Ferrières le 26 } Novembre 1913
Orges le 26 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ferrières, le 12 décembre 1913.

Pièces déposées :

Extrait de mariage de parents

Les époux :

Alfred Cruchet
Louise Cruchet

Les témoins :

Alphonse Cruchet
agriculteur à Giez
L. Duvoisin
agriculteur à Giez
L'officier de l'état civil :

Communiqué le 15 décembre 1913
à Montigny et Turrem

Registre des mariages A.

N° 15
Ischy - Cèteraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ischy Jean
célibataire
agriculteur
originaire de Rumisberg, Berne domicilié à
Mourens de Grandson né à
Mourens de Grandson le vingt-quatre juin
mil huit cent quatre vingt-sept fils de
François-Jacques Ischy et de
Suzanne née Lausanne, décédée
à Mourens de Grandson

2. Cèteraz Augusta-Cécile
célibataire
ménagère
originaire de Montagny domiciliée à
Montagny née à
Montagny le quatorze mai
mil huit cent quatre vingt dix fille de
François-Louis Cèteraz, agriculteur et de
Marie née Martin
à Montagny

Comme témoins :
1. François Louis Cèteraz, agriculteur à Montagny
2. Ernest Leiboldgüt, agriculteur à Montagny
Les publications ont eu lieu à Grandson le 4
Oberbois le 5 } décembre 1913
Montagny le 5 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 27 décembre 1913.

Pièces déposées :
Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :
Ischy Jean
Ischy Augusta

Les témoins :
L. Cèteraz - agriculteur - Montagny
Ernest Leiboldgüt agriculteur - Montagny
L'officier de l'état civil :

Communiqué le 3 décembre 1913
à Charles et à Montagny.

Le Numéro quitta de la page
trente-trois est celui de la
dernière inscription faite
dans l'annuaire mil neuf-
cent treize.



In deux doubles tout conformes
ce qu'on certifie
Grandson, le 4 décembre 1913
L'Off. d. Etat Civil
[Signature]

Le 14 janvier 1914
Le Prêtre
Aed Fenne

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 000 f. d.

[Signature of the civil officer]

Registre des mariages A.

N° 1.
Gerber Groux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerber Ernest
célibataire
menuisier
originaire de Carwangeu, Bemo domicilié à
Groumbrau né à
Carwangeu le deux juillet
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Franz-Rodolphe Gerber et de
Elise-Ema rue Roser
à Groumbrau

2. Groux Berthe
célibataire
meunagère
originaire de Giez & Novalles domiciliée à
Groumbrau née à
Groumbrau le cinq janvier
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Jean-Louis Groux, décédé et de
Henriette Sophie rue Mitmann.
à Groumbrau

Comme témoins :

- 1. Jirak Joz, menuisier à Groumbrau
- 2. Jirak Louis, menuisier à Groumbrau

Les publications ont eu lieu à Groumbrau le 17
Giez le 17 } décembre 1913
Carwangeu le 18
Novalles le 19

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Groumbrau, le sixe janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Extraits de naissance
des fiancés

Les époux :

Gerber Ernest
Groux Berthe

Les témoins :

J. Jirak menuisier Groumbrau
J. Jirak menuisier Groumbrau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 17 janvier 1914

à Giez et Carwangeu

Registre des mariages A.

N° 2

Mermod
Ray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermod Philippe - Ami

celibataire

employé de Commerce

originaire de Saub-Croix

domicilié à

Grandson

né à

Grandson

le quatorze Mars

mil huit cent quatre vingt-trois

fils de

Philippe Ami Mermod, Cordonnier

et de

Marie - Emma veuve Apollétoz

à Grandson

2. Ray Eglantine - Alice

celibataire

mineure

originaire de Villars Bourquin

domiciliée à

Villars Bourquin

née à

Villars Bourquin

le dix-sept Octobre

mil huit cent quatre vingt-douze

fille de

Ray Louis Auguste, agriculteur

et de

Yvonne - Elise veuve Ray

à Villars Bourquin

Comme témoins :

1. Philippe Mermod, père, Cordonnier, à Grandson

2. Lucien Heurmond, Commis postal, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson

Saub-Croix le 12 février 1914.

Villars Bourquin le 12

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le huit huit février mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des fiancés

Les époux :

Ph. Mermod

Alice Mermod

Les témoins :

Philippe Mermod Cordonnier Grandson

Lucien Heurmond commis postal Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 28 février 1914

à Saub-Croix & fies

Registre des mariages A.

N° 3.

Jallard-Groux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jallard Charles**
 célibataire
 garde-frontière
 originaire de Haut Rully, Filbourg domicilié à
 Chavannes de Bogis né à
 Rogran suroudresin le vingt janvier
 mil huit cent quatre vingt six fils de
 Edouard-Damien Jallard, agriculteur et de
 Adèle-Louise de Verdern
 à Montbrelloz, Canton de Filbourg

2. **Groux Rose-Marie**
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Fiez 3 Vallées domiciliée à
 Gachet rière Fournes née à
 Grandson le dix janvier
 mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
 Jules-César Groux, facteur et de
 Louise-Jenny Käthley
 à Grandson

Comme témoins :

1. Adrien Groux, comptable, à Grandson
2. Jallard Louis, agriculteur, à Montbrelloz.

Les publications ont eu lieu à Chavannes de Bogis le 31 janvier 1914
 Fiez le 2 }
 Vallées le 2 } février 1914
 Fournes le 2 }
 Haut Rully le 3 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 14 Mars 1914.

Pièces déposées :

permis de mariage de l'état civil de Grandson

Les époux :

Charles Jallard
Rose Jallard

Les témoins :

Adrien Groux Comptable Grandson
Henri Jallard Montbrelloz
agriculteur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 14 Mars 1914 à
Fiez, Fournes & Groux

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° H.
Corboz-
Morand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Corboz** Indéric-Alexis

leuicher

célibataire

originaire de Chesalles et Haracou

domicilié à

Grandson

né à

Bev le quatre mai

mil huit cent quatre vingt-trois

fils de

Henri-Louis Corboz, décédé

et de

Adèle-Jenny née Isahel,

à Diablerets

2. **Morand** Léontine-Marie

veuve

célibataire

originaire de Croisoret, Valais

domiciliée à

Yverdon

née à

Croisoret le dix-sept octobre

mil huit cent quatre vingt-cinq

fille de

Auguste Morand

et de

Marie-Auclie Defago.

à Croisoret

Comme témoins :

1. Lucien Duc, hokler, à Grandson

2. Fritz Porret Durmi, propriétaire, Trérens

Les publications ont eu lieu à Chesalles le 17

Haracou le 17

Grandson le 15

Croisoret le 16

Yverdon le 16

mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le trois juin mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance de fiancés

Les époux :

H. Corboz.
Léontine Corboz

Les témoins :

Luc. Duc hokler Grandson
F. Porret Durmi propriétaire Trérens

Communiqué le 11 juin 1914 à
Chesalles, Haracou, Croisoret, Yverdon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 5

Zbinden-
Sometto.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zbinden Eugène-Henri
 célibataire
 remoncu
 originaire de Wahlern, Berno domicilié à
Grandson né à
Sausarmes le deux Septembre
mil huit cent quatre vingt-neuf fils de
Frederic Zbinden, a. Vaugnan, (Zurich) et de
Barbara van Bickel, défilée
 à _____

2. Sometto Rose-Jeanne-Emilie
 célibataire
 menuisier
 originaire de Valdeugo, Département de Bulle, Italie domiciliée à
Grandson née à
Grandson le quatre Novembre
mil huit cent quatre vingt onze fille de
Flaminio-Jean Sometto, maçon et de
Rose-wei Jauchin,
 à Grandson

Comme témoins :

1. Laurent Bernilloz remoncu, Grandson
2. Emu Juchin, serrurier Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 4 avril 1914
Wahlern le 20 avril 1914
Valdeugo. le 17 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 27 Juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Extrait de mariage de fiancés
autorisation de parents
 " du Département
acte de Nationalité

Les époux :

Henri Zbinden
Rose Zbinden

Les témoins :

Laurent Bernilloz remoncu
Emu Juchin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 6 Juin 1914 à
Wahlern et Champeluis, à Lausanne

Registre des mariages A.

N° 6
Compondu - Rigo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Compondu Marcel
celibataire
agriculteur
originaire de Giez domicilié à
Giez né à
Giez le huit février
mil huit cent quatre vingt huit fils de
Henri Compondu, décédé et de
Marie-Célestine Philomène Segou,
à Giez

2. Rigo Marie
celibataire
ménagère
originaire de Brescia, Province de Novare, Italie domiciliée à
Giez née à
Vuiteboeuf le quinze avril
mil huit cent quatre vingt onze fille de
Jean-Léon-Denis Rigo, entrepreneur et de
Marie-Madeleine-Françoise Torna,
à Giez

Comme témoins :

- 1. Jos. Galeazzi, hôtelier à Grandson
- 2. Robert Chuat, agriculteur, Giez

Les publications ont eu lieu à Giez le 7 avril 1914
Brescia le 25 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 12 juin 1914.

Pièces déposées :

Extraits de naissance de fiancés
Autorisation de parents
acte de nationalité
autorisation du Département

Les époux :

Marcel Compondu
Marie Compondu

Les témoins :

Jos. Galeazzi, hôtelier Grandson
Robert Chuat, agriculteur Giez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 14 juin 1914 à
la Chancellerie, à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 7 Chuat & Herren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chuat Robert**
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Giez domicilié à Giez
 né à Giez le deux novembre
mil huit cent quatre vingt douze fils de
Jules Chuat, décédé et de
Emma née Lasserre

2. **Herren Emma**
 célibataire
 ménagère
 originaire de Hülleberg, Berne domiciliée à Giez
 née à Düdingen le truite juin
mil huit cent quatre vingt onze fille de
Frédéric Herren, agriculteur et de
Hans née Saupé
 à Giez

Comme témoins :

1. Joséph Galeazzi, hôtelier, à Grandson
 2. Karel Compondu, agriculteur, Giez

Les publications ont eu lieu à Giez le 22 mai 1914
 à Hülleberg le 23 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Grandson, le 12 juin 1914.

Pièces déposées :
Extrait de naissance de jésémi

Les époux :
Robert Chuat
Emma Chuat

Les témoins :
Jos. Galeazzi, hôtelier, Grandson
Karel Compondu, agriculteur, Giez

Communiqué le 14 juin 1914 à
Hülleberg.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 8
Roulier -
Cochand

Par décision du 29 décembre 1939, le département de l'Indre. Police ordonne la rectification du nom patronymique en ce sens qu'il soit orthographié "Rouiller".
Grandson, 4 Janvier 1940.
L'officier de l'état-civil,
Christ. Grandson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulier Louis-Pierre
célibataire
Perriste
originaire de Sommeville, Fribourg domicilié à
Grandson né à
Saint-Leger le trente-un octobre
mil huit cent quatre vingt douze fils de
Claude Edouard, décédé et de
Victorie - Madeleine dite Nani veuve Kern
à Genève

2. Cochand Marie
célibataire
ménagère
originaire de Romarin domiciliée à
Grandson née à
Romarin le douze août
mil huit cent quatre vingt douze fille de
Celestine - Alfred Cochand, décédé et de
Solima - Adèle veuve Petitpierre
à Grandson

Comme témoins :

- 1. Joseph Galazzi, hôtelier, Grandson
- 2. Emile Parisot, Commisnaire de Police, Grandson

Les publications ont eu lieu à Sommeville le 13
Romarin le 10
Grandson le 10 } juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 24 juillet 1914

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Les époux :

Louis Roulier
Marie Cochand

Les témoins :

J. Galazzi, hôtelier, Grandson
E. Parisot, Commisnaire de Police, Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 30 juillet 1914
à Sommeville & Champagne

Registre des mariages A.

N^o 9.
Bisley-
Fiquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bisley Alfred
célibataire
horloger
originaire de Grandson domicilié à
Grandson né à
Grandson le neuf août
mil huit cent quatre vingt-neuf fils de
Constant Bisley à Grandson et de
Elise née Foyet, décédée
à Grandson

2. Fiquet Adèle-Elisa
célibataire
Lusinière
originaire de Cuarnens domiciliée à
Grandson née à
Cuarnens le treize février
mil huit cent quatre vingt-quatorze fille de
François Louis-Jules Fiquet, à Cuarnens et de
Justine Chabert née Pommoutheroz, décédée
à Cuarnens

Comme témoins :

- 1. Constant Bisley, à Grandson, ouvrier
- 2. Henri Jost, mécanicien, Orlikow

Les publications ont eu lieu à Grandson le 10 septembre 1914
à Cuarnens le 12 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-sept septembre 1914.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Les époux :

Bisley Alfred
Bisley Adèle

Les témoins :

Constant Bisley ouvrier
Henri Jost mécanicien Orlikow
Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 27 septembre 1914
à Cuarnens

Registre des mariages A.

N° 10.

Ducommun-Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducommun Charles-Émile

celibataire
d'origine de Prot, du Locle et du Pout de Nantel domicilié à Grandson né à Prot de l'anneau sur Gravero le dix-sept avril mil huit cent treize

expéditeur
originaire de Prot, du Locle et du Pout de Nantel domicilié à Grandson né à

Prot de l'anneau sur Gravero le dix-sept avril mil huit cent septante-deux fils de

Guille Ducommun décédé à Corcelles, Neuchâtel et de Justine-Louise née Jusel, décédé à Gravero

à Gravero

2. Giroud Henriette-Augustine

celibataire

ménagère

originaire de Grandevent domiciliée à Grandson née à Grandson le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Henri Giroud, décédé à Grandson et de Marie-Blaise née Perdreux, à Grandson

à Grandson

à Grandson

Comme témoins :

1. Louis Walther, Courcier, Grandson

2. Jos. Galeazzi, Hôtelier, Grandson

Les publications ont eu lieu à Prot le 19, Le Locle le 19, Le Pout le 19, Grandevent le 19, Grandson le 19

octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix novembre mil huit cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux, l'mariage
Extrait de requête au fiancé

Les époux :

Charles Ducommun
Henriette Ducommun

Les témoins :

Louis Walther Courcier, Grandson.
Jos. Galeazzi, Hôtelier, Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 6 novembre 1914
à Prot, Le Locle, Le Pout, et Grandevent.

Registre des mariages A.

N° 11.

Verraires Boney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Verraires Jules**
 célibataire
 employé de Recette
 originaire de Champagne domicilié à Grandson né à Grandson le quatorze Décembre mil huit cent quatre vingt-un fils de Charles Verraires, décédé et de Fanny-Hélène née Despland, à Grandson

2. **Boney Marie-Louise**
 célibataire
 sans profession
 originaire de Valayres sous Uzons domiciliée à Valayres sous Uzons née à Valayres sous Uzons le neuf octobre mil huit cent quatre vingt-quatorze fille de Jean-Louis Boney, décédé et de Emma née Besson, décédée à Valayres sous Uzons

Comme témoins :

- 1. Charles Cruchet, Commis pharmacien, Grandson
- 2. Lou. Franckfort, horticulteur, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 20 }
 Champagne le 21 } Octobre 1914.
 Valayres sous Uzons le 22 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le onze Novembre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des fiancés

Les époux :

J. Verraires

L. Boney

Les témoins :

C. Cruchet Commis pharmacien Grandson,
 L. Franckfort horticulteur Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 11 Novembre 1914
 à Champagne s. Uzons

Registre des mariages A.

N° 12.
Mami-Rognon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mami** Emile-Edouard
célibataire
agriculteur
originaire de Schwanden, Berne domicilié à
Giez + Grandson né à
Giez le vingt Juin
mil huit cent quatre vingt-douze fils de
Jacob-Edouard Mami, agriculteur et de
Lise née Fochet
à Giez + Grandson

2. **Rognon** Marie-Elise-Lina
célibataire
sans profession
originaire de Montalchez, Neuchâtel domiciliée à
chez le Bact, Neuchâtel née à
Saint-Aubin le neuf août
mil huit cent quatre vingt-dix fille de
Charles-Jules Rognon et de
Marie-Elisabeth née Simmel
à chez le Bact

Comme témoins :
1. Anni Wacker, hôtelier, à Grandson
2. Emile Parion, Commissaire de Police, Grandson

Les publications ont eu lieu à Giez le 15
Brienz le 16
Montalchez le 17
chez le Bact le 17 } Octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 13 Novembre 1914.

Pièces déposées :
Extraits de naissances de fiancés

Communiqué le 13 Novembre 1914
à Brienz et Saint-Aubin

Les époux :
Mami Emile
Mami Elise

Les témoins :
Anni Wacker Hôtelier Grandson
E. Parion C. de Police Grandson

L'officier de l'état civil :
Anni

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 13.

Roulet-
Weylan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Roulet Edouard** _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Fontaines _____ domicilié à
 Giez / Grandson _____ né à
 Fontaines _____ le dix février _____
 _____ mil huit cent quatre vingt-cinq _____ fils de
 Jean-Pierre-Emile Roulet _____ et de
 Louise-Adèle née Jaumin _____
 à Fontaines _____

2. **Weylan Françoise-Elise** _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Giez et du Lieu _____ domiciliée à
 Giez _____ née à
 Giez _____ le quatre Décembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt-six _____ fille de
 Félix Weylan, décédé _____ et de
 Thérèse-Octavie née Montandon _____
 à Giez _____

Comme témoins :

1. Alfred Desplands, menuisier, à Giez _____
2. Jules Vernez, agriculteur, Giez _____

Les publications ont eu lieu à Fontaines le 10 }
 Giez le 7 } Novembre 1914.
 Le Lieu le 9 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 27 Novembre 1914.

Pièces déposées :

Extraits de mariage des fiancés _____

Les époux :

Edouard Roulet
Elise Roulet

Les témoins :

Alfred Desplands
Municipal Giez
Jules Vernez, agriculteur à Giez
L'officier de l'état civil :Communiqué le 28 novembre 1914
à Giez et au Lieu _____

Registre des mariages A.

N° 14.
Geniez -
Gisiel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Geniez Jules - Emile**
célibataire
ouvrier de fabrique
originaire de Obietzen domicilié à
Grandson né à
Combremont le Petit le vingt-quatre Mars
mil huit cent quatre vingt huit fils de
Eugène Geniez, décédé et de
Julie, née Rigroz
à Grandson

2. **Gisiel née Gandin Zélie - Rosette**
veuve de Léon - Paul - Joseph Gisiel dès le seize Novembre mil neuf cent treize
ménagère
originaire de Traverso, Neuchâtel domiciliée à
Grandson née à
Orbe le neuf Juillet
mil huit cent quatre vingt cinq fille de
Samuel Gandin et de
Jenny - Marie née Ferrizat, décédée
à Grandson

Comme témoins :

- 1. Armand Ferris, Charon Grandson
- 2. Hermann Zuffli, ouvrier Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 20
Obietzen le 21 } Novembre 1914
Traverso le 21 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 4 Décembre 1914.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
id. de mariage de la fiancée et extrait
de décès de Gisiel Léon - Paul Joseph.

Les époux :

Geniez Jules
Gisiel Zélie

Les témoins :

Armand Ferris Charon Grandson
Zuffli Hermann ouvrier "

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 4 Décembre 1914
à Obietzen et Traverso.

N° 15

Charin -
Gizond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charin Augustin

célibataire

domestique de Campagne

originaire de Champagne

Cozelettes rize Grandson

Champagne

le trente /juin

mil huit cent quatre vingt trois

Abraham Louis Charin, décédé

Marie-Louise nee Duvoisin, décédée

à Champagne

2. Gizond Rosalie

célibataire

ménagère

originaire de Grandevent

Champagne

Grandevent

le vingt deux /juin

mil huit cent soixante six

Louis Gizond

Annette - Nanette nee Contesse, décédée

à Grandevent

Comme témoins :

1. Joseph Galeazzi, hôtelier, Grandson

2. Charles Girard, agriculteur, Cozelettes

Les publications ont eu lieu à Grandson 19

Champagne 20

Grandevent 19

octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandevent, le 4. Décembre 1914.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.

Les époux :

Charin Augustin

Rosalie Charin

Les témoins :

Jos. Galeazzi, hôtelier Grandson
Girard Charles, agriculteur Cozelettes

L'officier de l'état civil :

Duval

Communiqué le 6 Décembre 1914

à Champagne et Reims

Registre des mariages A.

N° 16

Gargantini -
Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gargantini Louis** _____
célibataire

ouvrier de fabrique _____

originaire de Lugano, Tessin _____ domicilié à

Grandson _____ né à

Grandson _____ le vingt-neuf Novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Pierre Antoine Gargantini, décédé _____ et de

Emilie née Martin _____

à Grandson _____

2. **Rossier Rose-Marguerite** _____
célibataire

ouvrière de fabrique _____

originaire de Rougemont _____ domiciliée à

Grandson _____ née à

Grandson _____ le vingt Décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Auguste Rossier _____ et de

Justine née Simon, tous deux décédés _____

à Grandson _____

Comme témoins :

1. **Constant Bisky** ouvrier, Grandson _____

2. **Yvon Herrold**, ouvrier, Grandson _____

Les publications ont eu lieu à Grandson le 5 _____

Lugano le 9 _____

Rougemont le 9 _____

5 } 9 } 9 }
Décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le trente un Décembre 1914.

Pièces déposées :
Extraits de naissance des fiancés.

Les époux :

Louis Gargantini
Rose Gargantini

Les témoins :

Constant Bisky Grandson
Yvon Herrold ouvrier Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 31 Décembre 1914
à Lugano et Rougemont

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Le numéro porté à la page
quarante-neuf est celui de
la dernière inspection de l'année
mil neuf cent quatorze.
Les deux doubles sont conformes
ce qui nous certifie
Grandson, le 31 Décembre 1914

[Signature]

Fu le 8 janvier 1915

Léon Favez

[Signature]

50

Registre des mariages A.

N^o 1.Compondu-
Gilloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Compondu Marc

célibataire,

jardinier

originaire de Giez - Grandson domicilié à

Berne, Schöslistrasse 7 né à

Giez le neuf avril

mil huit cent quatre vingt-neuf fils de

Compondu Charles et de

Louise-Félicie Lecoultre

décédés.

2. Gilloud Lina-Alice

célibataire

sans profession

originaire de Jomy, Vaud domiciliée à

Jomy née à

Jomy le trente Mars

mil huit cent nonante-un fille de

Gilloud François-Auguste et de

Louise-Arlette Mieuille

à Jomy

Comme témoins :

1. Beausire Ernest, boursier communal, à Grandson2. Houss Georges, serrurier, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Berne le 16

Jomy le 18 } Janvier 1915

Giez le 19 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-neuf Janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de

l'état civil de Berne du

29 Janvier 1915

Les époux :

Marc ComponduAlice Compondu

Les témoins :

Ernest Beausire boursierGeorges Houss serrurierGrandson

L'officier de l'état civil :

Curly

Communiqué le 30 Janvier 1915

à Berne et Mesins.

Registre des mariages A.

N° 2

Bioley-Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bioley Constant**

veuf de Elise née Soyet dès le quatre Novembre mil neuf cent douze

ouvrier de fabrique

originaire de Grandson domicilié à

Grandson né à

Grandson le vingt Mai

mil huit cent soixante-deux fils de

Henriette-Jeanne Bioley, à Grandson et de

à

2. **Jordan née Kerny Rosine - Marie**

veuve en troisièmes nocces de Jules-David Jordan dès le vingt cinq Janvier 1913

ouvrière de fabrique

originaire de Rueyres domiciliée à

Grandson née à

Yverdon le quinze Octobre

mil huit cent soixante-cinq fille de

Jean-Emmanuel Kerny et de

Marie-Louise née Junod, décédés

à Grandson

Comme témoins :

1. Louis Roulet, emballeur, à Grandson

2. Louis Gargantini, ouvrier à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 16 février 1915.

Rueyres le 17 février 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quatre Mars mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Acte de M. mariage de la fiancée

acte de M. mariage du fiancé

Les époux :

Constant Bioley.

Marie Bioley

Les témoins :

Louis Roulet Emballeur, Grandson

Louis Gargantini ouvrier Grandson

Communiqué le 4 Mars 1915 à l'Etat
Civil de Jey, Vaud.

L'officier de l'état civil :

G. M. K.

Registre des mariages A.

N° 3.

Colomb - Campiche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Colomb - Fernand-Jules
célibataire

Employé de commerce

originaire de Dauge, St-Aubin, Neuchâtel domicilié à
Grandson né àGrandson le quinze juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jules-Émile Colomb et de

Julie - Jenny Genaine
à Grandson2. Campiche Yvonne-Louise
célibataire

Employé de Bureau

originaire de Sainte-Croix domiciliée à
Yverdon née àCorcelles sur Concise le vingt-un Mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Justin-Jules Campiche et de

Louise née Fayot, à
à Yverdon

Comme témoins :

1. Jules Vercautres, Employé de Recette, à Grandson

2. Jules Colomb, horloger, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 20

Dauge le 20

St-Croix le 20

Yverdon le 21

Avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quatorze Mai 1915.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Les époux :

Jules Colomb
Y. Colomb

Les témoins :

J. Vercautres employé à Recette, à Grandson.
J. Colomb horloger Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 14 Mai 1915, à l'état civil
de St-Aubin, Yverdon et St-Croix

Registre des mariages A.

N^o 4.

Aeschimann
Rosset - Stétre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeschimann Henri

veuf de Rose Marie née Mathilde d'où le 18 avril 1910.

ouvrier de fabrique.

originaire de Sützelflüh, Gene, domicilié à

Grandson né à

Grandson le cinq septembre

mil huit cent septante-huit fils de

Daniel Aeschimann, et de

Rose Adèle Genayne, décédés

à Grandson

2. Rosset née Stétre Louisa

divorcée d'avec Henri-Pierre Rosset dès le six juillet 1914

ouvrière de fabrique

originaire de Cerniaz, Vaud domiciliée à

Grandson née à

Zeycovaques le quatre avril

mil huit cent quatre vingt six fille de

Fidèle Stétre, décédé et de

Elisa née Chevalier, a

à Grandson

Comme témoins :

1. Louis Jeancel, journalier, à Grandson

2. Jules Jeancel, journalier, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 2

Sützelflüh le 2 septembre 1915

Cerniaz le 3

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le 24 septembre 1915.

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé

acte de mariage de la fiancée

Les époux :

Aeschimann Henri

Louisa Aeschimann

Les témoins :

Jeanel Louis journalier Grandson

Jeanel Jules journalier Grandson.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 24 septembre 1915 à

Villarszel et Sützelflüh.

Registre des mariages A.

N^o 5
Duvoisin -
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duvoisin Henri
 veuf de Marguerite - Louise Bicolens,
 géomètre officiel
 originaire de Bonvillars et Fontanetier domicilié à
 Grandson né à
 Grandson le dix-neuf Janvier
 mil huit cent soixante fils de
 Henri - François Duvoisin et de
 Annette - Françoise née Bessat, décédés
 à Grandson

2. Guignard Anais Lucie
 célibataire
 modiste
 originaire de l'Abbaye domiciliée à
 Cosdonay née à
 Cosdonay le vingt-deux août
 mil huit cent septante-sept fille de
 Auguste - Frédéric Guignard et de
 Marie - Julie Augustine Schneider
 à Renens.

Comme témoins :

1. Arthur Guyaz, Receveur de l'Etat à Grandson
2. Lucien Duc, hôtelier, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 3
 Bonvillars le 4
 Fontanetier le 5 Septembre 1915.
 l'Abbaye le 4
 Cosdonay le 4

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quinze Octobre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Extrait du mariage du fiancé
 Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Henri Duvoisin
 géomètre off.

L. Duvoisin

Les témoins :

Arthur Guyaz
Luc. Duc hôtelier Grandson

L'officier de l'état civil :

Arthur

Registre des mariages A.

N° 6.

Compondu -
Simonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Compondu Jules-Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Ciez

domicilié à

Ciez

né à

Ciez

le trois Janvier

mil huit cent quatre vingt dix

fils de

Justin-Alfred Compondu, agriculteur

et de

Mari-Rosa née Thazinà Ciez2. Simonin Louise-Henriette

célibataire

ménagère

originaire de Rances

domiciliée à

Ciez

née à

Ciez

le vingt-trois Juillet

mil huit cent quatre vingt trois

fille de

Ami-Louis Simonin, agriculteur

et de

Emile-Louise née Scillaud,à CiezComme témoins : 1. Perameu Louis, huissier, Grandson

2.

3. Simonin Eugène, agriculteur, Ciez

2.

Les publications ont eu lieu à Ciez le 7 Octobre 1915Rances le 9 Octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le cinq Novembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Les époux :

Jules ComponduLouise Compondu

Les témoins :

Perameu Louis huissier GrandsonSimonin Eugène agriculteur Ciez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 6 Novembre 1915

à l'état civil de Rances

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Ce folio a été omis par erreur et biffé.

Grandson, le 18 Décembre 1915

L'Officier d'état civil :

[Signature]

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 7. Rosset-Gochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Jules-Henri cantonnier veuf de Madeleine-Pauline Michel des le vingt-deux Décembre mil neufcent quinze originaire de Cerniaz, Vaud domicilié à Grandson né à Cerniaz le dix Aout mil huit cent cinquante-quatre fils de Jacques-Louis Rosset, decédé et de Marie-Laurentine Delabays et Ancey, decédée à Cerniaz

2. Gochon Marie ménagère célibataire originaire de Chêne et Pâquier domiciliée à Chêne et Pâquier née à Mondon le quatre Octobre mil huit cent soixante-quinze fille de Henri Gochon et de Louise née Dutot, decédée à Mondon

Comme témoins :

- 1. Henri Chabloz, jardinier, à Corcelles, frère Grandson
2. Emile Parisod, Commissaire de Police, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson Cerniaz Chêne et Pâquier

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix-huit Décembre 1915

Pièces déposées :

- Acte de l' mariage du fiancé
Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Rosset Henri
Rosset Marie

Les témoins :

Henri Chabloz
Parisod C. de Police

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 18 Décembre 1915 à l'Etat Civil de Villarszel et Mondon

le numéro sept a la page cinquante-sept est celui de la dernière inscription de l'année mil neufcent quinze.

Le chef de table a été confirmé

Ce qui est certifié

Grandson, le 31 Décembre 1915

L'Officier d'Etat Civil

[Signature]

Tu le 8 Janvier 1916

Le Prêtre :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 1.

Gillieron
Brugger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gillieron** Edouard-Marius
 célibataire
 négociant
 originaire de Sevion domicilié à
Grandson né à
Concise le vingt trois septembre
 mil huit cent quatre vingt dix fils de
Edouard-Alfred Gillieron, pêcheur et de
Marié nee Jaccier, décédée
 à Morand

2. **Brugger** Berthe
 célibataire
 couturière
 originaire de Belpberg, Beane domiciliée à
Morand sur Yverdon née à
Morand sur Yverdon le dix-sept juillet
 mil huit cent quatre vingt huit fille de
Théophile Brugger, agriculteur et de
Jusette Jannette nee Volpat, décédée
 à Morand sur Yverdon

Comme témoins :

1. Gillieron Alfred, pêcheur, à Morand
2. Cacheron Jules fils, instituteur, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson, le 11
Sevion le 13
Belp le 13
Cheseaux le 14 } Décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le sept Janvier 1916

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Les époux :

Marius Gillieron
Berthe B Brugger

Les témoins :

A. Gillieron pêcheur Morand.
J. Cacheron, instituteur Grandson

L'officier de l'état civil :

Allohy

Par jugement du Tribunal
 du district de Lausanne
 du 9 juillet 1928 définitif
 et exécutoire le 26 septem-
 bre 1928, le mariage ci-
 dessus a été dissous sur
 le divorce en application
 de l'art. 142 du Code
 civil suisse. Il a désigné
 le mari comme époux
 coupable.

Inscrit le 17 Janvier 1929
par ordre du département
de Justice & Police.

L'off. de l'état civil,
Eust. Guibaud



Registre des mariages A.

N° 2

Forestier-Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Forestier Charles**,
 célibataire
 manoeuvre aux C. ff.
 originaire de Thierrens domicilié à
 Grandson né à
 Grandson le vingt-sept Janvier
 mil huit cent quatre vingt-treize fils de
 Samuel-Charles Forestier et de

Elise née Marchand, à Grandson
 à Grandson

2. **Blanc Eglantine Rose**
 célibataire (mineure autorisée)
 ouvrière de fabrique
 originaire de Hissy domiciliée à
 Tuileries de Grandson née à
 Passel le premier décembre
 mil huit cent quatre vingt dix-sept fille de
 Jules Blanc, à Genève et de
 Janny-Elise née Fivaz
 à Giez sur Grandson

Comme témoins :

1. **Emile Causaz**, menuisier, Grandson
2. **Louis Hermod**, ouvrier, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 10
 Hissy le 15
 Thierrens le 15
 Janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quatre février mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
 Autorisation pour la fille Blanc, mineure.

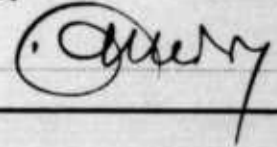
Les époux :

Charles Forestier
Eglantine Forestier

Les témoins :

Emile Causaz menuisier Grandson
L. Hermod ouvrier Grandson

L'officier de l'état civil :



Le Tribunal de
 District de Grandson,
 par jugement du
 22 novembre 1913,
 déclaré définitif
 et exécutoire le 4 fé-
 vrier 1914, a prononcé
 la dissolution par le
 divorce du mariage
 ci-contre. Il a fixé à
 un an le délai pen-
 dant lequel l'épouse
 ne pourra se rema-
 rier.

Grandson,
 le 20 février 1916
 l'officier de l'état-civil,
 Gust. Guibaud



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 3.

Ballerini
Hausmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ballerini Charles-Albert

célibataire

Entrepreneur

originaire de Coldrerio, (Essin) domicilié àGrandson né àGrandson le douze Maimil huit cent quatre-vingt-six fils deMichel-Charles Ballerini et deMarié-Elisabeth Henrioud,à Grandson2. Hausmann Mathilde-Marguerite

célibataire

sans profession

originaire de Vugelles, Vaud domiciliée àYverdon née àGrandson le deux Maimil huit cent quatre-vingt-neuf fille deFerdinand-Guillaume Hausmann, décédé à Grandson et deCatherine-Mathilde née Hug.à Sauganne

Comme témoins :

1. Clouis Longchamp, gendarme, Grandson2. Rodolphe Puter, cordonnier, GrandsonLes publications ont eu lieu à Grandson le 16Yverdon le 17Vugelles le 17Coldrerio le 18} février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix Mars mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés

Les époux :

Charles Ballerini
Mathilde Ballerini

Les témoins :

Clouis Longchamp gendarme Grandson
Rod. Puter cordonnier Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]Communiqué le 10 Mars 1916, aux bureaux
d'Etat-Civil de Coldrerio, Montagny et Yverdon.

Registre des mariages A.

N° H. Veillard-
Maulaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Veillard Henri-Louis

veuf

Prégent de gendarmerie

originaire de Corbeyrie

Grandson

Corbeyrie

le vingt-neuf Juin

mil huit cent soixante et un

fils de

Pierre-Abraham Veillard, décédé et Yvonne

et de

Jenny-Adèle née Rosat, décédée

à Aigle

2. Maulaz Alice

célibataire

Dans profession

originaire de Villars-Burquin

domiciliée à

Essect sous Champvent

née à

Chaux de Fonds

le vingt-sept Octobre

mil huit cent quatorze vingt-neuf

fille de

Eugène-François Maulaz, cafetier

et de

Marie-Bertha née Eymann

à Essect sous Champvent

Comme témoins :

1. Alfred Javre, Secrétaire à Grandson

2. Clovis Longchamp, gendarme, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson

le 29 Mars 1916

Corbeyrie

le 1^{er} Avril 1916

Villars-Burquin

le 31 Mars 1916

Essect sous Champvent

le 1^{er} Avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-deux Avril mil huit cent seize

Pièces déposées :

Extrait du 1^{er} mariage de l'époux

acte de décès de la 1^{re} femme (Vol. VII, fol. 66 - 1915)

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

H. Veillard
A. Veillard

Les témoins :

André Pierre Riffet, Grandson
Clovis Longchamp, gendarme - Grandson

L'officier de l'état civil :

M. M. M.

Communiqué le 24 Avril 1916, à

Aigle, Fiez et Monthod

Registre des mariages A.

N° 5

Mozisetti-
Charles

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mozisetti Joseph

célibataire

secblantier

originaire de Eggebbio, Province de Novare, Italie domicilié à
Grandson né à

Grandson le dix-sept Juillet

mil huit cent quatre vingt-dix fils de
Angelo Mozisetti, secblantier et de

Caroline née Dizkens

à Grandson

2. Charles Mathilde-Lucio Louise

célibataire

cigarière

originaire de Corcelles sur Chavornay domiciliée à
Yverdon née à

Lulleries de Grandson le quatre Mai

mil huit cent quatre vingt treize fille de

Louis-Alexandre Charles et de

Césarine née Barraud

à Yverdon

Comme témoins :

1. Joseph Paleazzi, Entrepreneur, à Grandson

2. Louis Gargantini, ouvrier, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 15 Janvier 1916

Yverdon le 18 " 1916

Corcelles sur Chavornay le 19 Janvier 1916

Eggebbio, Italie le 2 Mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le treize Mai mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Promesse de mariage

Publications à Grandson, Yverdon, Corcelles

sur Chavornay et Eggebbio.

Autorisation des parents du fiancé

Autorisation du Conseil d'Etat Vaudois

Fornis de mariage du 5 Mars 1916.

Communiqué le 13 Mai 1916, à Yverdon,
Chavornay et Chancellerie d'Etat

Les époux :

H. Mozisetti

L. Mozisetti

Les témoins :

J. Paleazzi intep. Grandson
L. Gargantini ouvrier Grandson

L'officier de l'état civil :

M. J.

1) Approuve la radiation du prénom Lucie,
dixième ligne de l'acte ci-dessus.

L'Officier d'Etat Civil :

M. J.

Registre des mariages A.

N° 6

Vidoudez -
Biology

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vidoudez Marcel - Sélix

célibataire

Employé C. ff.

originaire de Clarmont

domicilié à

Lausanne

né à

Sainte-Croix

le neuf Mars

mil huit cent quatre vingt-neuf

fils de

Gentil Louis Vidoudez, décédé

et de

Louise-Elise née Jaccard,

à Lausanne

2. Biology Sylvie

célibataire

originaire de Grandson

domiciliée à

Grandson

née à

Grandson

le vingt Octobre

mil huit cent quatre vingt-quatre

fille de

Constant Biology, ouvrier de fabrique, à Grandson

et de

Elise née Joyet, décédée

à Grandson

Comme témoins :

1. Biology Constant, ouvrier, à Grandson.

2. Biology Emile, ouvrier à Grandson.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4

Grandson, le 4

Clarmont, le 5

Mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix trois mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de
Lausanne du 2 Juin 1916

Les époux :

Vidoudez Marcel

Biology Sylvie

Les témoins :

Constant Biology ouvrier de fabrique
GrandsonEmile Biology ouvrier de fabrique
Grandson

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 19 Juin 1916, à l'état civil
de Lausanne et Colombier (Sud)

Registre des mariages A.

N° 7.
Forestier-
Nicolliez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Forestier Alfred Jonas** _____
célibataire, _____
boulangier _____
originaire de **Chiezens**, (Vaud.) _____ domicilié à
Grandson _____ né à
Grandevent _____ le dix-neuf Juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt douze _____ fils de
Elme Forestier, allié **Boulay**, & **Grandson** _____ et de

à _____
2. **Nicolliez Berthe-Madelaine** _____
célibataire _____
couturière _____
originaire de **Ormont-Dessus** _____ domiciliée à
Château d'Oex _____ née à
Aubonne _____ le trois Octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt douze _____ fille de
Amé-Louis Nicolliez _____ et de
Marie-Janny Gabrielle Henchoz _____
à **Château d'Oex**, _____

Comme témoins :

1. **Oscar Imggisberg**, hôtelier, à **Grandson** _____
2. **Edouard Lavanchy**, pizziste, à **Grandson** _____

Les publications ont eu lieu à **Grandson** le 12 }
_____ **Chiezens** le 14 } **août 1916.** _____
_____ **Ormont-Dessus** le 14 } _____
_____ **Château d'Oex** le 14 } _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le neuf septembre mil neuf cent seize. _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____
Extrait de naissance de la fiancée _____

Les époux :

Alfred Forestier
Berthe Forestier

Les témoins :

Imggisberg hôtelier **Grandson**
Lavanchy Edouard pizziste **Grandson**

L'officier de l'état civil :

Mut

Communiqué le 9 septembre 1916, à
Château d'Oex, St-Cierges et **Ormont-Dessus**.

Registre des mariages A.

N^o 8.
Pilet -
Bettez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet Albert-Jules
célibataire
horloger
originaire de Châteaud'Œx domicilié à
Grandson né à
Grandson le vingt-cinq février
mil huit cent quatorze vingt douze fils de

Jules Pilet, postillon et de
Marie-Henriette Foutz,
à Grandson

2. Bettez Eva-Louisa
célibataire
ménagère
originaire de Combremont le Petit domiciliée à
Yverdon née à
Combremont le Petit le vingt-neuf août
mil huit cent quatorze vingt douze fille de
Louise Bettez, ménagère et de

à Lausanne

Comme témoins :

1. Pilet Jules, postillon, à Grandson
2. Fochon Jules, horloger, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Grandson le 25
Château d'Œx le 26
Combremont le Petit le 26
Yverdon le 26 } Août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le seize septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Pilet Jules
Pilet Louisa

Les témoins :

Pilet Jules Postillon
Jules Fochon horloger Yverdon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 16 septembre 1916, à Château
d'Œx, Combremont et Yverdon

Registre des mariages A.

N° 9.

Mayerat-
de Coppet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayerat Julien - Daniel - Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Villars sous Champvent domicilié à

Villars sous Champvent né à

Villars sous Champvent le douze Mars

mil huit cent quatre vingt onze fils de

Jean-Louis Mayerat, agriculteur, à Villars sous Champvent et de

Marie-Nancy née Hazendaz, décédée

à Villars sous Champvent

2. de Coppet Jeanne-Marie

célibataire

ménagère

originaire de Duscéraz, Vaud domiciliée à

Duscéraz née à

Savonnaise, (serbourg) le dix novembre

mil huit cent quatre vingt-quinze fille de

Louis-François de Coppet, agriculteur et de

Rose-Angèle née Fragnière, les deux à

à Duscéraz

Comme témoins :

1. Louis Ador, charpentier, à Kathod

2. Ida Ador, ménagère, à Kathod

Les publications ont eu lieu à Villars s/ Champvent, le 18 Août 1916

à Duscéraz, le 18 Août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix-sept septembre mil-neuf-cent-seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil
de Champvent du 13 septembre 1916
(autorisation de célébrer le mariage.)

Les époux :

Julien Mayerat
Jeanne Mayerat

Les témoins :

Louis Ador charp. Kathod
Ida Ador ménagère Kathod

L'officier de l'état civil :

C. Aubry

Communiqué le 16 septembre 1916 à
Kathod et Champvent

Registre des mariages A.

N° 10.

Laurent-Galiuzzi

Par jugement du Tribunal du district de Vevey rendu en date du 24 novembre 1949, déclaré définitif et exécutoire le 12 novembre 1951 le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.

Grandson, le 21 janvier 1952
L'officier de l'état civil:

Jurb. Guibaud



Le greffier du Tribunal civil du district de Vevey déclare que l'avis officiel établi par lui le 16 janvier 1952 concernant le divorce ci-contre est nul et de nul effet. Les époux Laurent-Galiuzzi ne sont pas divorcés mais seulement séparés de corps pour une durée indéterminée.
Grandson, le 8 mars 1952.
L'officier de l'Etat civil:
Jurb. Guibaud



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent Alfred Louis Ernest

célibataire,

Commis C. ff.

originaire de Fej, Canton de Vaud, domicilié à

Genève, né à

Iverdun, le vingt-deux Mars

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Laurent Alfred, Employé C. f. f. et de

Vagnières Hélène, sa femme,

à Iverdun,

2. Galiuzzi Maria-Giuseppa-Domenica

célibataire,

Sans profession

originaire de Monteggio, Canton du Tessin domiciliée à

Grandson née à

Ramello, Tessin, le cinq septembre

mil huit cent quatre vingt-huit fille de

Galiuzzi Emenegildo, décédé et de

Comisetti Giacomina,

à Grandson

Comme témoins :

1. Laurent Alfred, Employé C. ff, à Iverdun

2. Galiuzzi Joseph, Entrepreneur, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Genève le 17
Fej, le 2
Monteggio, le 5
Grandson, le 2
septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-deux septembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de Publication de l'Etat-Civil de Genève, du 19 septembre 1916,

Les époux :

A. Laurent
M. Laurent

Les témoins :

A. Laurent emp. C. f. f. Iverdun
J. Galiuzzi emp. Grandson

L'officier de l'état civil :

Jurb. Guibaud

Communiqué le 23 décembre 1916, à Genève, Fej et Monteggio

Registre des mariages A.

N° 11.

Rossier-Duruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Albert

célibataire

jardinier

originaire de Villarzel domicilié à

à Giez né à

Villarzel le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre vingt dix fils de

Henri Rossier, agriculteur et de

Louise née Rossier à

à Villarzel

2. Duruz Marie

célibataire

sans profession

originaire de Cronay domiciliée à

Cronay née à

Cronay le quinze octobre

mil huit cent huitante-quatre fille de

Louis Duruz, décédé et de

Lydie née Forestier

à Cronay

Comme témoins :

1. Rossier Ulysse, instituteur à Grandson

2. Rossier Félix, employé à Grandson

Les publications ont eu lieu à Giez le 23

Villarzel le 25 } octobre 1916

Cronay le 26 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le neuf novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux

Les époux :

Albert Rossier

Marie Rossier

Les témoins :

M. Rossier

Félix Rossier

Communiqué le 11 novembre 1916,

à Dommeloye et Villarzel

f. L'officier de l'état civil :

H. Duruzin
remplaçant

Registre des mariages A.

N° 12

Candaux et Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Candaux Edouard - Emile

célibataire, veuf de Louise-Daphnie née Caud dat le treize d'août mil neuf cent quinze
Chazou

originaire de Fremiez domicilié à

Grandson né à

Vallamand le dix-neuf novembre

mil huit cent quatre vingt-trois fils de

Louis Candaux, décédé et de

Julia-Céline née Jousson

à Chazou

2. Martin Constance-Vézina

célibataire

Infirmière

originaire de Muzens, Chapelle et Meyruz domiciliée à

Grandson née à

Moudon le huit mai

mil huit cent quatre vingt dix fille de

Henri Martin, décédé et de

Emma-Louise née Bovey, ménagère

à Valzebo

Comme témoins :

1. Adrien Glardon, négociant, à Grandson

2. Myrte Carin, mécanicienne, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 6
Fremiez le 7
Muzens le 7
Chapelle le 7
Meyruz le 10 } novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le deux décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé de M. mariage
extrait de naissance de la fiancée.

Les époux :

E. Candaux.
V. Candous.

Les témoins :

Adrien Glardon
Myrte Carin
Grandson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 2 décembre 1916 à Romanelles,
Muzens, Chapelle et Meyruz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

approuvé la radiation du mot
célibataire, 3e ligne de l'acte ci-contre.
L'officier d'état civil :
[Signature]

Le numéro douze à la page
soixante-neuf est celui de
la dernière inscription de
l'année mil neuf cent seize
Ce que nous certifions
A Grandson, le 30 décembre 1916
L'Officier d'état civil :
[Signature]

Vu le 9 janvier 1917
Le chef :
[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1

Duvoisin - Verdun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duvoisin Henri - Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Fontanezier domicilié à

Grandson né à

Somy le sept Novembre

mil huit cent quatre vingt deux fils de

Henri Duvoisin et de

et de Marie, née Henry, décédée

à Somy

2. Verdun Marie - Augusta

célibataire

ménagère

originaire de Snyères, feibouq. domiciliée à

Grandson née à

Snyères, feibouq. le vingt-un Octobre

mil huit cent quatre vingt - seize fille de

Joseph - Alexandre Verdun, maréchal et de

Marie, née Schischez, ménagère

à Quaden, feibouq.

Comme témoins :

1. Henry William, cafetier, à Verdun

2. Henry Emmy, ménagère, à Verdun

Les publications ont eu lieu à Grandson le 27

Fontanezier le 30 décembre 1916

Snyères le 29

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt Janvier mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Henri Duvoisin

Augusta Duvoisin

Les témoins :

William Henry

Emmy Henry

L'officier de l'état civil :

C. M. H.

Communiqué le 20 Janvier 1917, à Bonvillers

et Fontanezier

et Snyères

Registre des mariages A.

N° 2
Junod-Stockler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod Auguste-Edouard

neuf de Marie-Lina née Champod le 19 août mil neuf cent quatorze.

agriculteur

originaire de Sainte-Croix

domicilié à

Bulles

né à

Sainte-Croix

le deux janvier

mil huit cent soixante-dix

fils de

feu Louis Junod

et de

feue Marie née Fayet

à

2. Stockler Julie

célibataire

ménagère

originaire de Bièche, Berne

domiciliée à

Grandson

née à

Verdon

le sept juillet

mil huit cent dix-huit

fille de

feue Euse-Anna née Stockler

et de

à

Comme témoins :

1. Walter Huber, négociant, à Grandson

2. Favre Jules, Pionnier communal, à Grandson.

Les publications ont eu lieu à Bulles le 27

Sainte-Croix le 28

Bièche le 28

Grandson le 28

décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-six janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de
Bulles du 13 janvier 1917.

Les époux :

Auguste Junod
Julie Junod

Les témoins :

Albert Walter
Favre Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 26 janvier 1917 à
Sainte-Croix, Bulles, Bièche

Registre des mariages A.

N° 3

Rossi-Duchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossi Joseph

celibataire

Peintre décorateur

originaire de Sicenza, Italie domicilié à

Grandson, né à

Corgemont le vingt-neuf Janvier

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Jean-Antoine-Baptiste Rossi, Photographe et de

Emmanuèle Vogt, à Grandson

à

2. Duchet Jeanne

celibataire

dans profession

originaire de Riorges, (France) domiciliée à

Riorges, (Loire) France née à

Chaplieu, France le onze Janvier

mil huit cent quatre vingt-cinq fille de

Henri-Alphonse Duchet et de

Stéphanie Marie-Josephine Daigne,

à Riorges, France,

Comme témoins :

1. Henri-Alphonse Duchet, Ingénieur, à Riorges, France

2. Jean-Antoine-Baptiste Rossi, Photographe à Grandson

Les publications ont eu lieu à Sizenza, Italie le 26 Novembre 1916

Riorges, le 31 octobre 1916

Grandson, le 26 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des fiancés
- Publications, à Sizenza, Riorges et Grandson
- Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée
- de nationalité et de célibataire - fiancé
- Autorisation de mariage pour le fiancé
- Pris de domicile
- Certificat de réforme du fiancé
- autorisation du Conseil d'Etat pour publication
- autorisation du Conseil d'Etat pour mariage
- Communiqué le 6 février 1917 à la
- Chancellerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

J. Rossi
Jeanne Rossi

Les témoins :

J. Rossi
J. Rossi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 4
Thévenaz -
Hiltbrand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thévenaz Eugène Alexis
célibataire
horloger
originaire de Bullet domicilié à
Grandson né à
Bullet (à La Saya) le douze janvier
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Henri Thévenaz, fabricant de cylindres et de
Marie Anna née Thévenaz
à Travers

2. Hiltbrand Elise Emire
célibataire
cuisinière
originaire de Diemtigen (Berne) domiciliée à
L'Isle née à
Locle le cinq avril
mil huit cent nonante fille de
Henri Ulysse Hiltbrand, agriculteur et de
Louise Alexina Peter-Comtesse, décédée
à Bullet (Granges-Champod)

Comme témoins :

- 1. Eugène Miéville, horloger à Grandson.
- 2. Paul Fabio, jardinier à Grandson.

Les publications ont eu lieu à Grandson le 16
Bullet le 18
Diemtigen le 17
L'Isle le 18
} Avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le cinq mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Eugène Thévenaz
Elise Hiltbrand

Les témoins :

Miéville
Paul Fabio

L'officier de l'état civil :
J. Durandin
remplaçant

Communiqué le 5 mai 1917 aux Bureaux
d'état civil de Bullet, Diemtigen
et L'Isle.

Registre des mariages A.

N^o 5.
Käser et
Schmitz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Käser *Félicé* _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de *Sermiswyl, Berne* _____ domicilié à
Grandson _____ né à
Grandson _____ le *quatorze* octobre _____
 _____ mil huit cent *quatre-vingt-onze* _____ fils de
Antes Käser, charcutier, à Grandson _____ et de
Marie-Emma née Favre décédée _____
 à *Grandson* _____

2. Schmitz *Marie-Faustine* _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de *Reitensied* _____ domiciliée à
Nyon _____ née à
Leibourg _____ le *vingt-sept* octobre _____
 _____ mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept* _____ fille de
Jacques Schmitz, ancien brasseur _____ et de
Marie-Faustine née Jiliez, _____
 à *Libiedorf* _____

Comme témoins :

1. *Edouard Calame, contre-maître, à Grandson* _____
2. *Oscar Suggisberg, hôtelier, à Grandson* _____

Les publications ont eu lieu à *Grandson* le *12* _____
Nyon le *14* _____
Sermiswyl le *12* _____ } *Mai 1917* _____
Reitensied le *13* _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le *vingt-cinq* Mai mil *huit cent dix-sept*

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé _____
- Extrait de naissance de la fiancée _____
- Autorisation des parents de la fiancée _____

Les époux :

Käser Félicé
Käser Marie

Les témoins :

Calame _____
Suggisberg _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le *29* Mai 1917 _____
Kohlsch, Nyon et Reitensied _____

Registre des mariages A.

N° 6

Ray et Jenny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ray Henri Paul

célibataire

employé de commerce

originaire de Grandson et Villars Surquin domicilié à

Grandson né à

Grandson le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre vingt quatorze fils de

Louis Edouard Ray, agriculteur et de

Elise née Hugi

à Grandson

2. Jenny Mathilde Jimmy Isabelle

célibataire (mineure autorisée)

ménagère

originaire de Lärzivil (Berne) domiciliée à

Yverdon née à

Yverdon le quatorze mars

mil huit cent quatre vingt dix huit fille de

Henri Jenny, chacutier, décédé et de

Louise Marguerite née Huguenin

à Yverdon

Comme témoins :

1. Bloch Jules, employé de bureau, Grandson

2. Colomb Fernand, employé de bureau, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 14

Villars Surquin le 15 } mai 1917.

Yverdon le 16

Lärzivil le 15

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le neuf juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Autorisation pour la fille mineure

Les époux :

H. Ray
Mathilde Ray

Les témoins :

J. Bloch

Fernand

Communiqué le 9 Juin 1917, à

Fiez, Yverdon et Grosshöchstetten

N. L'officier de l'état civil :
H. J. Moitzi
remplaçant

Par son office du
19 août 1922, le
département de Justice
& Police du Canton
de Vaud a ordonné
la rectification de l'
acte ci-contre en ce
sens que le nom de
famille civil par
venu Jenny soit
civil "Jenny".

Grandson, 23 août 1922

Gust. Guibaud



Registre des mariages A.

N° 7.
Cuanoud -
Baataard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuanoud Gustave
veuf de Louise Julie née Gachet, dès le 7 mars 1911.
fontenier
originaire de Oppens domicilié à
Gressy né à
Bioley-Magnoux le vingt-quatre Avril
mil huit cent huitante quatre fils de
Jules Cuanoud, fontenier à Oppens et de
fene Rosine née Mattet
à Oppens

2. Baataard Florence
divorcée de Georges Hypolite Eugène Blanc, dès le 13 Avril 1916
ménagère
originaire de Lausanne domiciliée à
Gressy née à
Démoret le trente-un Janvier
mil huit cent septante-un fille de
feu Pierre Abram Baataard et de
fene Jeanne Marie née Noverra
à

Comme témoins :

- 1. Oscar Guggisberg, hôtelier à Grandson
- 2. Mylisse Fossier, instituteur à Grandson

Les publications ont eu lieu à Gressy le 26
Lausanne le 26 } Mai 1917.
Oppens le 26 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-un juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état
Civil de Belmont du 11 Juin 1917
(autorisation de célébrer le mariage)

Les époux :

Cuanoud Gustave
Cuanoud Florence

Les témoins :

Guggisberg
Fossier

Communiqué le 22 Juin 1917
à Belmont, Ursins et Lausanne

L'officier de l'état civil :
J. Durissin
commissaire

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Registre des mariages A.

No 8. Simon-Mermod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon Henri-François

veuf de Rose Soude née Ciblet de le vingt-trois septembre mil-neuf cent treize.

Négociant

originaire de Sainte-Croix domicilié à

Grandson né à

Grandson le vingt-sept Octobre

mil huit cent soixante-huit fils de

David Simon et de

Emme Marie née Malet, tous deux décédés

à Grandson

2. Mermod Rosa-Rachel

célibataire

dans profession

originaire de Sainte-Croix domiciliée à

Grandson née à

Sainte-Croix le onze Janvier

mil huit cent soixante-douze fille de

Charles-Auguste Mermod, décédé à Pottens et de

Julie née Adolot, décédée

à Sainte-Croix

Comme témoins :

1. Victor Brillard, Notaire, à Grandson

2. Ernest Pirelli, Employé de Commerce, à Grandson.

Les publications ont eu lieu à Grandson le 14 Août 1917

Sainte-Croix le 6 Août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix-huit Août mil-neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de mariage au fiancé

Acte de décès de Rose Soude Simon

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Simon
Rosa Simon

Les témoins :

Brillard
Pirelli

L'officier de l'état civil :

Murphy

Par décision du 19 mai 1954 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'épouse doit être désignée comme étant née le 11 Janvier 1871.

Grandson, le 21 mai 1954.

L'officier de l'état civil :

Luis Lühmann



Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 9

Galéazzi - Bangerter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galéazzi Elysio-Edouard

célibataire

mécanicien

originaire de Monteggio, Tessin

domicilié à

Grandson

né à

Monteggio

le vingt-neuf septembre

mil huit cent quatre vingt dix

fils de

Ermenegildo Galéazzi, décédé

et de

Giacomina, nee Comisetti

à Grandson

2. Bangerter Jeanne-Germaine

célibataire (autorisée)

ménagère

originaire de Seedorf, Berne

domiciliée à

Sainte-Croix

née à

Yverdon

le dix-huit novembre

mil huit cent quatre vingt dix-huit

fille de

Bénédict Bangerter, décédé

et de

Rose-Madeleine nee Jaberger

à Sainte-Croix

Comme témoins :

1. Henri Decosterd, mécanicien, à Grandson

2. Joseph Galéazzi, Entrepreneur, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 26

Sainte-Croix le 26

Monteggio le 30

Seedorf le 27

} Octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Extraits de naissance de fiancé

Autorisation de la mère de la fiancée

Les époux :

Galéazzi Elysio
Galéazzi Germaine

Les témoins :

Henri Decosterd

J. Galéazzi, entrepreneur

L'officier de l'état civil :

Merk

Communiqué le 10 décembre 1917 à
Sainte-Croix, Monteggio et Seedorf.

Registre des mariages A.

N° 10.

Giroud - Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giroud Adrien Robert

célibataire

boulangier

originaire de Grandevent

domicilié à

Seyon

né à

Grandson

le trois avril

mil huit cent quatre vingt dix sept

fils de

Edmond - Louis Giroud

et de

Elise - Rosalie née Regamey

à Grandson

2. Martin Violette

célibataire

sans profession

originaire de Exectines s/ Rode

domiciliée à

Silly

née à

Philadelphie, Etats Unis

le dix sept novembre

mil huit cent quatre vingt dix sept

fille de

Hener Martin

et de

Mariae née Gumas

à Silly

Comme témoins :

1. Giroud Louis, employé de Bureau, à Grandson

2. Tripod Aline, cuisinière, à Begnins.

Les publications ont eu lieu à Seyon le 23

Silly le 25

Exectines le 25

Grandevent le 26

octobre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix sept novembre mil huit cent dix sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'Etat Civil
de Seyon du 12 novembre 1917.

Les époux :

Giroud Robert
Giroud Violette

Les témoins :

Louis Giroud Grandson
Aline Tripod Begnins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 17 novembre 1917

à Seyon, Silly, Exectines et Fiez

Le numéro dix, sur la page, septante-neuf, est celui de la dernière occupation de l'année mil huit cent dix-sept

Sept

Je que le rectifions

Grandson, le 31 décembre 1917

L'Officier d'Etat Civil.

[Signature]

Vu le 9 janvier 1918

Le Préfet.

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 1.

Pardisat-
Monnezon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pardisat Gustave Françoisveuf de Louise née Cochaz des le deux Octobre mil neufcent quatorze
chauffeuroriginaire de Annens domicilié à
Grandson né àGrandson le premier Octobre
mil huit cent cinquante-neuf fils deFrançois Pardisat et deMarie Angustine née Joehon, décédée
à Grandson2. Monnezon Marie-Elise née Viquetatveuve de Joseph Ernest Monnezon des le sept Septembre mil neufcent neuf
ménagèreoriginaire de Mucrist, Feilboug domiciliée à
Grandson née àpière Bonwillard le seize Mars
mil huit cent septante-neuf fille deEmile Viquetat et deLouise née Jauré
à Champagne

Comme témoins :

1. Duvardin Henri, gendarme officiel, à Grandson
2. Roulet Louis, ouvrier de fabrique, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 23
Annens le 26 } Janvier 1918.
Mucrist le 25

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le neuf février mil neufcent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de l'exercice du fiancé _____
et de la fiancée _____

Les époux :

Gustave Pardisat
Elise Pardisat

Les témoins :

Henri Duvardin
Louis Roulet

L'officier de l'état civil :

[Signature]Communiqué le 9 février 1918 à Mucrist
et Conate

Registre des mariages A.

N° 2.
Zwahlen-
Walter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zwahlen Henri

celibataire

Comptable

originaire de Jessenay, Canton de Decne domicilié à

Grandson né à

Grandson le six décembre

mil huit cent quatre vingt-neuf fils de

Louis-Henri-Victor Zwahlen, et de

Louise née Suilloud

à Grandson

2. Walter Emma

celibataire

dans profession

originaire de Jossens, Canton domiciliée à

Grandson née à

Grandson le neuf juin

mil huit cent quatre vingt-cinq fille de

Auguste Henri Walter, instituteur, à Grandson et de

Cécile née Vocuz, décédée,

à Grandson

Comme témoins :

1. Walter Sureau, négociant, à Grandson

2. Rossier Ulysse, instituteur, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 30

Jossens le 31 } Janvier 1918

Jessenay le 31

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quinze Février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé.

Extrait de naissance de la fiancée.

Les époux :

Zwahlen
E. Zwahlen

Les témoins :

Louis Walter
U. Rossier

L'officier de l'état civil
amick

Communiqué le 16 Février 1918 à l'Etat-Civil
à Grandson et à Jessenay.

Registre des mariages A.

N° 3.
Colomb-Soguel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Colomb Ernest Gustave**
célibataire
Imprimeur
originaire de Sauges - St Aubin (Neuchâtel) domicilié à Grandson né à Grandson le vingt-un Février mil huit cent quatre vingt dix huit fils de Arthur. Emile Colomb, ouvrier et de Emilie - Tommy Vevez à Grandson

2. **Soguel dit Aiguard Lucie**
célibataire
sans profession
originaire de Cernier, Neuchâtel domiciliée à Grandson née à Tramelan-Dezuz le vingt-cinq Février mil huit cent quatre vingt seize fille de Louis Soguel dit Aiguard, teinturier en cadrons et de Marie-Françoise-Philippine née Froidevaux à Genève

Comme témoins :

- 1. Vevez Ernest, agriculteur, Valères / Neuchâtel
- 2. Coud Emile, Employé de Bureau, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 16 St. Aubin le 16 Cernier le 17

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quatre Février mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
de la fiancée

Les époux :

Colomb Ernest
Soguel Lucie

Les témoins :

Vevez Ernest
Coud Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Sur jugement rendu le 19 Mai 1921, passé en force de chose jugée dès le 10 Juillet 1922, le Tribunal de première instance des cantons de Genève a déclaré par le divorce le mariage ci-dessus en fin antérieur à huit ans le délai pendant lequel l'un des contractants ne pourra contracter un nouveau mariage. Grandson, le 27 Avril 1922 l'officier de l'état civil, Gust. Guibaud



Registre des mariages A.

N° 14.

Saam - Ramstein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saam Robert Louis
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Futzelfluh domicilié à
Corcelles (M. Concise), Hauterive Grandpou né à
Corcelles y Concise le sept Mars
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Saam David-Louis et de
Seyor Clara née Perret
 à Corcelles y Concise

2. Ramstein Louise
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Muttens, domiciliée à
Hauterive Grandpou née à
Muttens le vingt-deux décembre
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Ramstein Emile et de
Louise-Ursula née Iselin
 à Muttens

Comme témoins :

1. Robert Perrinjaquet, agriculteur, Corcelles y Concise
2. Jean Tappe, Serrin

Les publications ont eu lieu à Grandpou le 21
Futzelfluh le 21 Mars 1918
Muttens le 22

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandpou, le six Juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
 Extrait de naissance de la fiancée.

Les époux :

Robert Saam
Louise Saam

Les témoins :

A. Perrinjaquet Corcelles y Concise
Jean Tappe Serrin

Communiqué le 8 Juillet 1918 à Futzelfluh
 à Muttens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 5.

Colomb - Richner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Colomb Ami-Albert

célibataire

protestant

originaire de Provence

domicilié à

aux Tuileries de Grandson

né à

Provence

le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre vingt douze

fils de

Louise Colomb, fille elle-même de feu Ami Colomb et de feu Marie Gély et de

à

à

2. Richner Fanny-Clara

célibataire

ménagère

originaire de Gränichen, argon

domiciliée à

aux Tuileries de Grandson

née à

aux Tuileries de Grandson

le dix-huit août

mil huit cent

quatre vingt dix-sept

fille de

Jacob Richner, agriculteur

et de

Hermannine-Augustine née Ischy,

aux Tuileries de Grandson

Comme témoins :

1. Jacob Richner, agriculteur, Tuileries de Grandson

2. Joseph Bachig, bonbanger, Yverdon

Les publications ont eu lieu à Grandson le 29

Provence le 29 Juillet 1918.

Gränichen le 31

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quinze août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée.

Les époux :

A. Colomb.

C. Colomb.

Les témoins :

J. Bissonna,

J. Bachig

L'officier de l'état civil :

Quinty

Communiqué le 17 août 1918 à Provence et

à Gränichen

Registre des mariages A.

N° 6
Cand - Javid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cand - Robert

celibataire

bourgeois

originaire de Rances domicilié à

Grandson né à

Grandson le sept août

_____ mil huit cent quatre vingt quinze fils de

Fouir Constant Cand, décédé et de

Jeanne Rosine Fouira née Widmann

à Grandson

2. Javid - Claire - Saure

celibataire

ménagère

originaire de Yverdon et Gressy domiciliée à

Yverdon née à

Chaux de Fonds le douze août

_____ mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Fouir Alphonse Javid, graveno et de

Antoinette Jenny née Droz dit Buser

à Yverdon.

Comme témoins :

1. Escaz Guggisberg, hôtelier, Grandson

2. Joseph Morisetti, fabricant, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 3

Rances le 5

Yverdon le 5

Gressy le 5

} Août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt quatre août mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Les époux :

R. Cand
Claire Cand

Les témoins :

Guggisberg
J. Morisetti

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 24 août 1918, à Grandson
Yverdon et Porrentruy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Par jugement du 11 septembre 1913, le Tribunal du district d'Argle a prononcé la dissolution du mariage ci-contre en application de l'art. 113 du Code civil suisse. Il a fixé à 1 an le délai pendant lequel les époux ne pourront se remarier.
Grandson, 9 novembre 1929.
L'off. de l'état-civil,
Gust. Guillemin

Registre des mariages A.

N° 7
Ischy - Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ischy Eugène-Albert

célibataire

employé

originaire de Rumisberg, Berne domicilié à

aux Tuileries de Grandson né à

aux Tuileries le dix décembre

mil huit cent quatre vingt dix fils de

François-Jacob Ischy, agriculteur, et de

Véronique Flourens, décédée

aux Tuileries de Grandson

2. Barraud Aline

célibataire

ménagère

originaire de Essectines sur Vuordon domiciliée à

à Sion née à

aux Charbonnières le dix novembre

mil huit cent quatre vingt treize fille de

Henri Barraud, décédé aux Charbonnières et de

Rose-Marianne née Vialotton

aux Tuileries de Grandson

Comme témoins :

1. Ami Campiole, Employé, Grandson

2. Jéliu Guillard, Employé, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 15

Rumisberg le 19

Essectines le 18

à Sion le 18

août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le trente deux août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Les époux :

Eug. Ischy
Aline Ischy

Les témoins :

Ami Campiole
Guillard

Communiqué le 1^{er} septembre 1918. à

Rumisberg, Essectines et à Sion

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 8.

Simonin & Henny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simonin Eugène-Albert

célibataire

agriculteur

originaire de Rances domicilié à

Griez sur Grandson né à

Griez le vingt-neuf Mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Emile Louis Simonin, agriculteur et de

Emile Louise Pézillard, à Griez

à Griez

2. Henny Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Montagny domiciliée à

Montagny née à

Montagny le vingt-sept Janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Frédéric Henny, agriculteur et de

Juste-Suzanne née Coriez, décédée

à Montagny

Comme témoins :

1. Louis Compondu, agriculteur, Griez

2. Louise Compondu, ménagère, Griez

Les publications ont eu lieu à Griez le 7

Rances le 8 Août 1918.

Montagny le 8

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le trente et un Août mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :

Extraits de naissance de fiancés

Les époux :

Simonin Eugène
Marguerite Simonin

Les témoins :

Compondu Louis
Compondu LouisCommuniqué le 1^{er} Septembre à Rances et

Montagny.

L'officier de l'état civil :

Quirk

Registre des mariages A.

N° 9.

Junod - Groux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod Charles Louis

celibataire

ouvrier

originaire de Concise et d'Autaux

domicilié à

Grandson

né à

Grandson

le treize août

mil huit cent quatorze vingt quatre

fils de

Charles-Frédéric Junod, ouvrier

et de

Berthamie Groux

à Grandson

2. Groux Lucie Nancy

celibataire

cuisinière

originaire de Giez et Novalles

domiciliée à

Grandson

née à

Giez

le vingt-deux août

mil huit cent quatorze vingt dix sept

fille de

Justin Groux, agriculteur

et de

Éléonore née Contesse

à Giez

Comme témoins :

1. Oscar Buggisberg, hôtelier, Grandson

2. Fritz Juser, boulanger, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 31 août 1918

Concise le 31 août 1918

Autaux le 2 septembre 1918

Giez le 31 août 1918

Novalles le 1^{er} septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quatorze septembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Extraits de naissance de France

Les époux :

Charles Junod

Lucie Junod

Les témoins :

Buggisberg

F. Juser

L'officier de l'état civil :

Groux

Communiqué le 13 septembre 1918, à Concise, Provence et Giez

Registre des mariages A.

N° 10.

Amiet - Gilliard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiet Ernest

célibataire, autzise

manoeuvre C. ff.

originaire de Grandson

domicilié à

Grandson

né à

aux Tuileries de Grandson

le onze novembre

mil huit cent quatre vingt dix-neuf

fils de

Henri Amiet, manoeuvre

et de

Mazie née Vincent

à Grandson

2. Gilliard Thérèse - Valentine

célibataire

cuisinière

originaire de Montpreveyres et Mézières

domiciliée à

Grandson

née à

Granges, Val

le dix-sept mai

mil huit cent quatre vingt dix-sept

fille de

Sous Gilliard, décédé

et de

Jeanne-Sauvine née Sögli

à Granges - Val

Comme témoins :

1. Hector Charbon, agent, à Grandson

2. Alfred Junod, ouvrier, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 3

Montpreveyres le 5

Mézières le 4.

Octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-six octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Autorisation des parents du fiancé

Les époux :

Ernest Amiet

Thérèse Amiet

Les témoins :

H. Charbon

A. Junod

L'officier de l'état civil :

Chur

Communiqué le 26 octobre 1918 à

Montpreveyres et Mézières.

Le numéro dix, à la page quatre vingt-neuf, est celui de la dernière numérotation de l'année mil neuf cent dix-huit

Ce que nous certifions

Grandson le 3 décembre 1918

Officier de l'état civil

Chur

Tu le 8 janvier 1919

Le Régl.

A. Favre

Registre des mariages A.

N° 1.

Montandon-Sizard
Compondu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Montandon-Sizard Robert-Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Novales et du Solet domicilié à

Siez sur Grandson né à

Siez le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Edouard Montandon, charpentier et de

Dorthe née Juvet

à Siez sur Grandson

2. Compondu Julia-Fucie

célibataire

sans profession

originaire de Siez sur Grandson domiciliée à

Siez née à

Siez le vingt-six mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Ernest-Souis Compondu, agriculteur et de

Marie-Elise-Juliette née Mayor

à Siez sur Grandson

Comme témoins :

1. Compondu Ewald, agriculteur, Siez

2. Compondu Emilie, sans profession, Siez

Les publications ont eu lieu à Siez le 18

Novales le 19 Jévrier 1919

de Solet le 19

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-un Mars mil-neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____
de la fiancée _____

Les époux :

Robert Montandon
Julia Montandon

Les témoins :

E. Compondu
Emilie Compondu

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 22 Mars 1919 à _____
Siez et au Solet

Registre des mariages A.

N° 2
Matthey - Jonais
Koenig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey - Jonais Charles - Roger

célibataire

Jardinier

originaire de La Brévine et du Voël domicilié à

Grandson né à

La Brévine le dix huit avril

mil huit cent quatre vingt treize fils de

Auguste Arthur Matthey, horloger et de

Suzanne Henriette née Matthey - Jaquet

à Chang de fonds

2. Koenig Sophie - Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Zwillenberg, Bzeme domiciliée à

Grandson née à

Grandson le premier septembre

mil huit cent quatre vingt douze fille de

Jean Alexis Koenig, vigneron et de

Elise née Cottens

à Grandson

Comme témoins :

1. Anna Ducommun, ouvrière, à Grandson

2. Louis Mermod, vigneron, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 5

de Voël le 5

de La Brévine le 6

Rapperswil le 6

Mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le cinq avril mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

de la fiancée est née à Grandson, Vol. IV. fol. 184

Les époux :

Matthey Roger

Matthey Sophie

Les témoins :

Anna Ducommun

Louis Mermod.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 7 avril 1919 au Voël,

La Brévine et Rapperswil

Registre des mariages A.

N° 3

Bloch - Roulliez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bloch** Jules Daniel
 célibataire
 Employé de Commerce
 originaire de Jenil, Borne et Sanderson-Combes domicilié à
 Grandson né à
 Sanderson le vingt cinq Janvier
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
 Daniel Bloch et de
 Rose-Caroline née Erbean
 à Sanderson

2. **Roulliez** Sophie Julie
 célibataire
 Demoiselle de Magasin
 originaire de Saint-Sulpice et la Côte aux Fées domiciliée à
 Grandson née à
 Yverdon le seize Octobre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Constant Eugène Roulliez, gypier et de
 Ana-Elise née Fayot,
 à Yverdon

Comme témoins :

1. Robert Hénard, magasinier, Grandson
2. Alfred Jost, magasinier, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 27 février
 Côte aux Fées le 3 Mars
 St-Sulpice le 4 Mars 1919
 Sanderson le 4 Mars
 Pinelz le 4 Mars

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt cinq Avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
 Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

J. Bloch
 S. Bloch

Les témoins :

Robert Hénard
 Alfred Jost

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 25 avril 1919 à
 Paul, Sanderson, St-Sulpice et Côte aux Fées

Registre des mariages A.

N^o 4.
Ray-Gander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ray Henri

célibataire

Scieur

originaire de Bonvillars et Villars-Burquin domicilié à

La Boissine rière Grandson né à

La Boissine rière Grandson le vingt Octobre

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Sous-Edouard Ray et de

Albertine née Jacquier

à La Boissine rière Grandson

2. Gander Marguerite

célibataire

menagère

originaire de Jessenay domiciliée à

Grandson née à

Maugondry le douze Mai

mil huit cent quatre vingt douze fille de

Jacob-Samuel Gander, Noyer et de

Rosine née Ray

à Grandson

Comme témoins :

1. Colomb Louis, Négociant, Grandson

2. Jordan Louis, Négociant, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 26

Bonvillars le 26

Burquin le 27

Jessenay le 27

Mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le sept Mai mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

H. Ray
Marg. Ray

Les témoins :

Louis Colomb
Louis Jordan

L'officier de l'état civil :

M. J. [Signature]

Communiqué le 8 Mai 1919 à Bonvillars
B. Burquin, à Jessenay

Registre des mariages A.

N^o 5

Junod-Cochet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod Armand-Louis

celibataire

Employé ateliers C. ff.

originaire de Concise et Hutereu domicilié à

aux Tuileries de Grandson né à

aux Tuileries de Grandson le Vingt-sept Novembre

mil huit cent quatre vingt dix-sept fils de

Jean-Louis Junod, décédé et de

Suzanne née Christin,

aux Tuileries de Grandson

2. Cochet Elvina

celibataire

Jeune

originaire de Montagny et Essect et Champvent domiciliée à

aux Tuileries de Grandson née à

Essect et Champvent le dix-neuf Mars

mil huit cent nonante dix fille de

Juste Justin Cochet, agriculteur et de

Suzanne née Christin,

aux Tuileries de Grandson

Comme témoins :

1. Cochet Ernest, clauffeur, Grandson

2. Christin Germaine, ménagère, Tulieris

Les publications ont eu lieu à Grandson le 18

Concise le 18

Hutereu le 19

Montagny le 19

Essect et Ch. le 19

Juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____

Extrait de naissance de la fiancée _____

Les époux :

Junod Armand

Elvina Junod

Les témoins :

Ernest Cochet

Germaine Christin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 12 juillet 1919 à
Concise, Hutereu, Essect et Montagny.

Registre des mariages A.

N° 6.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Apothélosz-Widmann

1. **Apothélosz** Justin Louis

celibataire

docteur

originaire de Corcelles M Concise et Onens domicilié à

Grandson né à

Isseur, Tschâtel, le cinq Juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Apothélosz Louis Justin, av. Darcinac et de

Anne Elise née Menard

à Grandson

2. **Widmann** Berthe Mathilde

celibataire

Cuisinière

originaire de Anet, Ideme domiciliée à

Grandson née à

Frangins le vingt six Octobre

mil huit cent quatre-vingt treize fille de

Jules Louis Emile Widmann, Boulanger et de

Constance Marie née Raymond

à Grandson

Comme témoins :

1. Megeoz Henri, chirurgien, Grandson

2. Jost Alfred, Employé de Commerce, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 14

Corcelles M C le 16

Onens le 16

Anet le 16

Juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le six Juin mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Justin Apotheos
Berthe Widmann

Les témoins :

Henri Megeoz
Alfred Jost

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 12 juillet 1919 à

Corcelles et Anet

Registre des mariages A.

N^o 7
Hänggeli - Fahrer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hänggeli Charles

celibataire

agriculteur

originaire de Mühleberg, Bienne domicilié à

aux Turleries de Grandson né à

aux Turleries de Grandson le huit d'août

mil huit cent quatre vingt un fils de

Johannes Hänggeli, décédé et de

Elise née Klingard,

aux Turleries de Grandson

2. Fahrer Marguerite

celibataire

ménagère

originaire de Brumenthal domiciliée à

Yverdon née à

Saint Imier le vingt-deux Novembre

mil huit cent quatre vingt onze fille de

Sieur Edouard Fahrer, sans domicile et de

Jda-Henriette Franz, décédée

à Saint Imier

Comme témoins :

1. Hector Charbon, agent, Grandson

2. Hélène Charbon, cuisinière, Cozmandreche

Les publications ont eu lieu à Grandson le 9

Mühleberg le 10

Brumenthal le 11

Yverdon le 9

Septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-dix septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Hänggeli Charles
Fahrer Marguerite

Les témoins :

H. Charbon
Hélène Charbon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 27 septembre 1919 à
Mühleberg, Brumenthal et Yverdon

Registre des mariages A.

N° 8
Groux-Felber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux Edouard-Constant
Employé C. ff.
célibataire
originaire de Giez et Novales domicilié à
Touleries de Grandson né à
Touleries de Grandson le trente N°ai
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Edouard Groux, agriculteur et de
Marie-Elisa, née Duvoisin
dne Touleries de Grandson

2. Felber Louise
célibataire
menagère
originaire de Oberbözberg Argenc domiciliée à
Touleries de Grandson née à
Piedalée, près Oberbözberg le quatre Mars
mil huit cent quatre vingt treize fille de
Jacob Felber, agriculteur et de
Elisabeth, née Weichter
à Oberbözberg

Comme témoins :

- 1. Oscar Guggerberg, Notaire, Grandson
- 2. Victor Sechaud, commis C. ff. Omnis.

Les publications ont eu lieu à Grandson le 20
Giez le 20
Novales le 21
Oberbözberg le 22 } Septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson le onze octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait du registre des naissances fiancé
d. d. fiancée

Les époux :

Ed. Groux
Louise Felber

Les témoins :

Oscar Guggerberg
V. Sechaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 12 octobre 1919 à Giez
et Oberbözberg.

Registre des mariages A.

N° 9.

Rochat - Mezzen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Ernest Louis

célibataire

Employé Ateliers e. ff.

originaire de Croy,

domicilié à

Tuileries de Grandson

né à

Croy

le douze février

mil huit cent quatre vingt dix-sept

fils de

feu Alfred Rochat, décédé à Yverdon

et de

Anna, nec Dupuis

à Tuileries de Grandson

2. Mezzen Feida

célibataire

ménagère

originaire de Surtigen Fribourg

domiciliée à

Tuileries de Grandson

née à

Tuileries

le vingt-neuf septembre

mil huit cent quatre vingt dix-sept

fille de

Godfried Herren, agriculteur

et de

Isabine, née Gronz

à Tuileries de Grandson

Comme témoins :

1. Georges Rochat, Employé, Grandson

2. Oscar Suggisberg, Hôtelier, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 15

Croy le 17

Surtigen le 17

septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le onze octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Extrait de mariage du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Louis Ernest Rochat
Feida Rochat

Les témoins :

Georges Rochat
Oscar Suggisberg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 12 octobre 1919. à Rommou-
môcher de Surtigen

Registre des mariages A.

N° 10.

Santet-Jezzel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Santet Albert Gustave

célibataire

agriculteur

originaire de Chavornay domicilié à

Tuileries de Grandson né à

Grandson le dix Janvier

mil huit cent quatre vingt sept fils de

Charles Marie Santet, agriculteur et de

Marie Louise née Rossier,

à Tuileries de Grandson

2. Jezzel Aline Marie

célibataire

ménagère

originaire de Essertines / Yverdon domiciliée à

Grandson née à

Grandson le dix sept Août

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

feu Jean Marie Ferret, docteur à Grandson et de

Yvette née Reimoyer

à Grandson

Comme témoins :

1. Hector Charbon, agent de police, Grandson

2. Germaine Charbon, ménagère, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 5

Chavornay le 6 Novembre 1919

Essertines le 6

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Grandson, le vingt et un Novembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Albert Santet

Aline Santet

Les témoins :

H. Charbon
Germaine Charbon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 21 Novembre 1919 à

Chavornay et Essertines

Registre des mariages A.

N° 11.

Züflücht - Hügli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Züflücht** Hermann Gustave _____
 célibataire _____
 ouvrier de fabrique _____
 originaire de Grandson _____ domicilié à
 Grandson _____ né à
 Grandson _____ le vingt-neuf _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 feu Etienne-Edouard Züflücht _____ et de
 feu Léna, née Gilliard, décédée _____
 à Grandson _____

2. **Hügli** Blanche Marguerite _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Masleberg, Dème _____ domiciliée à
 Yverdon _____ née à
 Yverdon _____ le vingt-quatre décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Jean Hügli, ouvrier communal _____ et de
 feu Julie, née Gagneaux, décédée _____
 à Yverdon _____

Comme témoins :

1. Camille Edouard, ouvrier de fabrique, Grandson _____
2. Groux Fernand, ouvrier de fabrique, Grandson _____

Les publications ont eu lieu à Grandson le 1^{er} _____
 Masleberg le 2^e } décembre 1919 _____
 Yverdon le 5^e _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix-neuf décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____
 Extrait de naissance de la fiancée _____

Les époux :

H. Züflücht
 M. Züflücht

Les témoins :

Edouard Card
 Groux Fernand

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 19 décembre 1919 à _____
 Yverdon et Masleberg _____

Registre des mariages - A.

N° 12

Michoud-
Gubli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud Eugène

veuf de Blanche - Eux mi-Jonetta de le douze Juillet mil neuf cent dix-neuf
horloger

originaire de Chavannes le Chêne domicilié à
Grandson né à

Treytorrens le vingt un Janvier
mil huit cent quatre vingt un

fils de
Eli Michoud, tailleur de pierres et de

Suzette Gestelet, mi Fivaz, décédée
à Douvillars

2. Gubli Elvira

célibataire

horlogère

originaire de Bignasco, Tessin domiciliée à
Couvet, Fribourg née à

Rebattina, Californie le quinze Janvier
mil huit cent nonante cinq

fille de
Gubli Tranquillo, et de Rebattina et de

Giuditta ucc Peduzzi,
à Bignasco

Comme témoins :

1. Oscar Juggiberg, Hotelier, Grandson

2. Edouard Berjeler, vigneron, Grandson

Les publications ont eu lieu à

Grandson	le 15
Bignasco	le 16
Couvet	le 17
Chavannes	le 17

décembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le trente et un décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extrait de famille (1^{er} mariage) du mari

Extrait de naissance de la fiancée

Déclaration d'origine

Les époux :

Eugène Michoud

Elvira Michoud

Les témoins :

Oscar Juggiberg

Ed. Berjeler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 31 décembre 1919 à Bignasco.
Couvet et Chavannes (Romand)

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Le numéro douze, à la page cent et
un, est celui de la dernière inscription de
l'année mil neuf cent dix-neuf
Ce que nous certifions
Grandson le 31 décembre 1919
l'Officier de l'état civil
[Signature]

Tu le 2 Janvier 1920
Le Prêtre
[Signature]

Registre des mariages A.

N° 1.

Michel - Schlégel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Fritz-Albert

célibataire

mécanicien

originaire de Bönigen, Seene

domicilié à

Grandson

né à

Soete, Vuchâtel

le seize octobre

mil huit cent septante huit

fils de

Lucien-Auguste Michel, au Soete

et de

Marie-Jenny Duprelet, née Lottezat, décédée

à Bussigny

2. Schlégel née Chappuis Marie-Yvonne

veuve de Gustave Arnold Schlégel des le vingt-dix Juin mil neuf cent treize

télégraphiste

originaire de Interygylée, Seene

domiciliée à

Grandson

née à

Echallens

le dix huit Mars

mil huit cent septante neuf

fille de

Friedrich Chappuis

et de

Jenny-Suzette-Julie née Kayoz

à Echallens

Comme témoins :

1. Cand Charles, fonctionnaire Postal, Grandson2. Dopland Anna, ménagère, GrandsonLes publications ont eu lieu à Grandson le 20

Interlaken pour Bönigen le 23

Interlaken pour Interygylée le 28

} décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le neuf Janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____

acte de l'annonce de la fiancée _____

acte de décès de M. Schlégel _____

Les époux :

M. MichelM. Michel

Les témoins :

Charles CandAnna Dopland

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 9 Janvier 1920, à Interlaken pour Bönigen et Interygylée.

Registre des mariages A.

N° 2.

Miéville -
Gizoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Miéville Louis-Albert

célibataire

Employé C. ff.

originaire de Ependes et Essect Dittet

domicilié à

Grandson

né à

Chevaux à Fausanne

le trois Novembre

mil huit cent quatre vingt quatorze

fils de

Constant Miéville, cordonnier

et de

Daphie Louise née Graz

à Essect Dittet, Vaud

2. Gizoud Louise

célibataire (antérieurement)

Ménagère

originaire de Grandvent

domiciliée à

Saint Maurice à Champagne

née à

Saint Maurice à Champagne

le vingt neuf Septembre

mil neuf cent

fille de

Albert Gizoud, agriculteur

et de

Mathilde née Rigon

à Champagne

Comme témoins :

1. Senenberger Louis, Employé Grandson2. Charbon Hector, agent, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 27

Grandvent le 28

Champagne le 29

Ependes le 30

Essect Dittet le 30

de Décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix sept Janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Autorisation des parents de la fiancée

Les époux :

Miéville Albert

Miéville Louise

Les témoins :

L. Senenberger

Charbon

L'officier de l'état civil :



Communiqué le 16 Janvier 1920 à Champagne

chez M. Belmont

Registre des mariages A.

N° 3.

Freymond-
Mermod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond Marcel Robert
 célibataire
 chocolatier
 originaire de Saint Cierges domicilié à
Orbe, Rue des Remparts né à
Orbe le premier Septembre
mil huit cent nonante-neuf fils de
Chimé Freymond et de
Isabine née Riond
 à Orbe

2. Mermod Kattilide Suzanne
 célibataire
 ménagère
 originaire de Sainte-Croix domiciliée à
Grandson née à
Grandson le vingt décembre
mil huit cent nonante-dix fille de
Philippe Ami Mermod, décédé et de
Marguerite née Apothéloz,
 à Grandson

Comme témoins :

1. Maître Jules, ouvrier, Grandson
2. Mermod Philippe, Employé de Commerce, P. Bureau

Les publications ont eu lieu à Grandson le 13
Orbe le 13 } décembre 1919
S^t-Croix - La Chaux le 15
S^t Cierges le 15 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-et-un Janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de Publication de l'Etat Civil
d'Orbe du 30 décembre 1919.

Les époux :

Marcel Freymond.
Suzanne Freymond.

Les témoins :

Maître Jules
Ph. Mermod

L'officier de l'état civil :

Quert

Communiqué le 3 février 1920 à Orbe, S^t-
Croix, La Chaux et S^t Cierges

Registre des mariages A.

N° 4.

Hetzzen-Compondu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hetzen Frédéric

célibataire

agriculteur

originaire de Külsberg, Decne domicilié à

Giez, Grandson né à

Düdingen, Sabourg le vingt-sept eteul

mil huit cent quatre-vingt douze fils de

Frédéric Hetzen, agriculteur et de

Marie-We Vaupar, à Giez

à Giez, Grandson

2. Compondu Lucie-Rosette

célibataire

ménagère

originaire de Giez, Grandson domiciliée à

Giez née à

Giez le premier Juin

mil huit cent quatre-vingt quinze fille de

Aimé-Vouis Compondu, agriculteur et de

Marie-Rosette, née Chual

à Giez, Grandson

Comme témoins :

1. Wacker Ami, Notaire, Grandson

2. Hetzen Bertha, ménagère, Grandson

Les publications ont eu lieu à Giez le 25 Février 1920

Külsberg, le 26 Février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix-neuf Mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée (Vol. V. fol. 68 r-38)

Les époux :

Herron Frédéric

Herron Lucie

Les témoins :

Wacker.

Herron Bertha

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 19 Mars 1920 à Külsberg.

Registre des mariages A.

N° 5.

Junod-Schaffroth

Par jugement du 11 Janvier, 1928
 le Tribunal de Pétence a dit sous serment
 le divorce, le mariage, ci-contre
 en application de l'art. 137 du
 Code Civil. —
 En fait a été pour le dit
 pendant lequel les époux
 coupables ne pourront se
 remarier.

Arrêté le 28 Janvier 1928
 L'Officier de l'état civil;



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod Gustave

célibataire

Jardinier

originaire de Concise et Mutzig

domicilié à

Grandson

né à

Grandson

le quatorze Mars

mil huit cent quatre vingt dix sept

ans

Charles-Frédéric Junod vigneron

et de

Matha née Treoud

à Grandson

2. Schaffroth Anita Julie

célibataire

Picciote

originaire de Rötthembach, Pétence

domiciliée à

Yverdon

née à

Yverdon

le neuf Octobre

mil huit cent quatre vingt dix neuf

ans

Jean-Eli Schaffroth, Secrétaire

et de

Elise née Borgognon

à Yverdon

Comme témoins :

1. Fallichet Albert jardinier, Grandson

2. Junod Alfred, ouvrier, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 5

Concise le 6

Mutzig le 7

Yverdon le 8

Rötthembach le 8

Mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt six Mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Junod Gustave

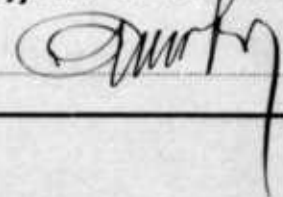
Junod Anita

Les témoins :

Junod Alfred

Albert Fallichet

L'officier de l'état civil :



Communiqué le 26 Mars 1928, à Yverdon
 Canton, Pétence et Rötthembach

Registre des mariages A.

N° 6.

Fries Montandon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fries Ernest

célibataire

Boulangier

originaire de Triengen, Suisse domicilié à

Zürich né à

Triengen le vingt-neuf Juin

mil huit cent quatre vingt quatre

Fries Alois et de

Rose née Jost,

à Emmen, Suisse

2. Montandon Girard Juliette Sophie

célibataire

Demoiselle de Magasin

originaire de Novalles, Band et du Vöcle, Neuchâtel domiciliée à

Zürich née à

Giez le dix-sept Mars

mil huit cent quinze

Montandon Girard Edouard, Charpentier et de

Sophie née Juvet,

à Giez

Comme témoins :

1. Montandon Emilie, femme de chambre, Yvernauld

2. Fries Albert, électricien, à Allpeter

Les publications ont eu lieu à Zürich le 29

Novalles le 30

Vevey le 30

Triengen le 31

Janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le neuf Avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de Publication (autorisation de célébrer le mariage) de l'Etat Civil de Zurich, du 14 février 1920.

Les époux :

Ernest Fries
Juliette Fries

Les témoins :

Emilie Montandon
Albert Fries

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 12 Avril 1920, à Zürich, Triengen, Fies et le Vöcle.

Registre des mariages A.

N° 7.

Junod-Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod Alfred
 célibataire
 fabricant
 originaire de Concise et Mutecy domicilié à
 Grandson né à
 Grandson le sept octobre
 mil huit cent quatre vingt dix huit fils de
 Charles-Frédéric Junod, vigneron et de
 Bertha née Treoud
 à Grandson

2. Magnenat Mathilde Thérèse
 célibataire, antécéd
 ménagère
 originaire de Vaulion domiciliée à
 Yverdon née à
 Yverdon le dix-neuf février
 mil neuf cent un fille de
 Léon Eugène Magnenat et de
 Carmela née Tuzantola
 à Yverdon

Comme témoins :

- 1. Tullichet Albert, Jardinier, Grandson
- 2. Charbon Hector, agent de Police, Grandson

Les publications ont eu lieu à Concise le 10
 Mutecy le 11
 Grandson le 8
 Vaulion le 10
 Yverdon le 10 } Février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé
- Extrait de naissance de la fiancée
- Autorisation des parents de la fiancée

Les époux :

Junod Alfred
 Magnenat Mathilde

Les témoins :

Albert Tullichet
 H. Charbon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 12 avril 1920 à Comité
 Provence, Yverdon, Vaulion

Registre des mariages A.

N° 8.

Amiet-Gillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiet Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Grandson domicilié à

Giez / Grandson né à

Giez le seize Mars le seize Mars

mil huit cent quatre vingt quatorze fils de

M. David Louis Amiet, décédé à Villars / Ollon et de

Caroline née Dard

à Giez

2. Gillard Mathilde

célibataire

ménagère

originaire de Valeryres / Montagny domiciliée à

Valeryres / Montagny née à

Valeryres / Montagny le dix-huit Juin

mil huit cent quatre vingt seize fille de

M. Jules Gillard et de

Rosine née Martin, sa veuve

à Valeryres / Montagny

Comme témoins :

1. Julland Alfred, agriculteur, Valeryres / Montagny

2. Muller Robert, agriculteur Champvent

Les publications ont eu lieu à Grandson le 20
 Giez le 20
 Valeryres le 21 } Avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quinze Mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Henri Amiet
Mathilde Gillard

Les témoins :

Alf. Julland
Robert Muller

L'officier de l'état civil :

Julland

Communiqué le 20 Mars 1920, Montagny

Registre des mariages A.

N^o 9.
Beausize-
Heller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beausize Jélix-Karcel

célibataire

Employé C. H.

originaire de Grandson domicilié à

Grandson né à

Grandson le vingt-huit Janvier

mil huit cent quatre vingt quinze fils de

Charles Louis Beausize ouvrier et de

Célestine née Eggez

à Grandson

2. Heller Marguerite-Sophie

célibataire

sans profession

originaire de Erlinsbach, Argovie domiciliée à

Grandson née à

Grandson le cinq Août

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Jean Jacob-Victor Heller et de

Mari Louise née Geschimann, tous deux décédés

à Grandson

Comme témoins :

1. Beausize, Charles, ouvrier, Grandson

2. Heller Victor, coiffeur, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 26 avril 1920

Erlinsbach le 30 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt deux mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

M. Beausize

M. Heller

Les témoins :

M. Beausize

Victor Heller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 27 mai 1920 à Erlinsbach

Registre des mariages A.

N^o 10.
Bungener.
Vautier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bungener Marc-Ernest

Ingenieur

Célibataire

originaire de Stampalard, domicilié à

Petit Saconnex né à

Geneve le sept Juillet

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Marc-François Bungener et de

Yvonne Françoise Marianne Gaberel, sa femme, tous deux célibataires

à

2. Vautier Renée Genette

dans profession

Célibataire

originaire des Blanches et du Châtelard domiciliée à

Grandson née à

Grandson le sept Août

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Jules Vautier, fabricant et de

Jeanne Yvonne Schopfer, sa femme,

à Grandson

Comme témoins :

1. Dudois Jean, Notaire, Grandson,

2. Dudois Charles, fabricant, Grandson

Les publications ont eu lieu à Petit Saconnex le 8

Stampalard le 11

Grandson le 11

des Blanches le 12

Châtelard le 12

Jun 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le sept Juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'Etat
civil du Petit Saconnex du 24 Juin
1920

Les époux :

M Bungener
Y Vautier

Les témoins :

J Dudois
C Dudois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 9 Juillet à Montreux,

Stampalard et Petit Saconnex

Registre des mariages A.

N° 11.

Biondi -
Forestier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biondi Charles François

célibataire

manœuvre

originaire de Méride, Tessin.

domicilié à

Grandson

né à

Méride

le deux Quoi

mil huit cent quatre vingt dix huit

fil de

Souss Biondi, agriculteur

et de

Elisa née Simoni,

à Méride

2. Forestier Juliette

célibataire (demeure autorisée)

ouvrière en tabacs

originaire de Thierrens, Vaud

domiciliée à

Grandson

née à

Mexden

le dix Juin

mil neuf cent deux

fille de

Samuel Charles Forestier, ouvrier

et de

Elisabeth Marchand

à Grandson

Comme témoins :

1. Charbon Hector, agent de police, Grandson

2. Charbon Germaine, ménagère Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 30 Juin

Méride le 2 Juillet 1920.

Thierrens le 3 Juillet

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-trois Juillet, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé
- Extrait de naissance de la fiancée
- Autorisation des parents de la fiancée

Les époux :

Biondi Carlo
Biondi Juliette

Les témoins :

H. Charbon
Germaine Charbon.

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 24 juillet 1920 à
Méride 4 St Georges

Par jugement du Tribunal des
District de Grandson des 6 février et
14 Juin 1924, déclaré définitif et
exécutoire le 30 octobre 1924, le
mariage ci-contre a été déclaré
par le divorce en application
des articles 138 et 142 du Code
Civil Suisse. La femme a obtenu
le divorce pendant lequel l'époux
coupable ne pourra se remarier.
— Inséré le 30 novembre 1924
L'Officier de l'Etat Civil,
[Signature]

Approuver la radiation de
l'inscription marginale ci-dessus

Grandson le 30 novembre 1924

L'Officier de l'Etat Civil,
[Signature]

Registre des mariages A.

N° 12

Reymond-Epars

Le jugement du Tribunal des Districts de Grandson du 6 février 1924, déclare définitif & exécutoire le 30 octobre 1924, le mariage ci-dessus a été dissous par le décret de application de l'art. 138 & 142 du Code Civil Suisse à la suite de l'absence pendant lequel l'époux coupable ne pourra se remarquer.

Fait le 30 novembre 1924

V. Off. de l'Etat Civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Auguste

célibataire

ouvrier de fabrique

originaire de Rolle, Ferroy et Bongis-Villars

domicilié à

Grandson

né à

Villeneuve

le dix Juillet

mil neuf cent

fils de

Albert Reymond, dans domicile commun

et de

Fauline née Kuster, décédée

à Villeneuve

2. Epars Alice-Ida

célibataire (mineure autorisée)

ménagère

originaire de Senthiaiaz

domiciliée à

Grandson

née à

Grandson

le vingt décembre

mil neuf cent un

fille de

Rodolphe Epars, sans domicile commun

et de

Susanne-Virginie née Ferrer

à Grandson

Comme témoins :

1. Charbon Hector, agent de police, Grandson

2. Charbon Germaine, ménagère, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 13

Rolle le 14

Ferroy le 14

Bongis-Villars le 14

Senthiaiaz le 14

Juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix Août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Autorisation du tuteur de la fiancée mineure

Les époux :

Auguste Reymond

Alice Reymond

Les témoins :

H. Charbon
Germaine Charbon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 6 août 1920 à Rolle
Aubonne & Cossonay

Registre des mariages A.

N° 13.

Mermod-Gogniat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermod Robert Constant
 célibataire
 maçon
 originaire de Sainte-Croix domicilié à
Grandson né à
Grandson le vingt un juillet
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Constant Mermod, et de
Emma Fanny née Mezmann, décédée
 à Grandson

2. Gogniat née Veya Léa
 veuve de Henri Gogniat déc. le 21 Mars mil neuf cent dix sept
 ménagère
 originaire de Vajoux, Berne, domiciliée à
Grandson née à
Enfers, Berne, le vingt six juillet
mil huit cent septante sept fille de
Estes Veya, décédé à Vajoux et de
Marianne née Bachiez
 à Vajoux

Comme témoins :

- 1. Hector Charbon, Agent de Police, Grandson
- 2. Germaine Charbon, ménagère, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 5
St Croix le 5
St-François-St-Croix le 6
Vajoux le 7
 } Août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt huit mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé (Vol. 4. fol. 148. n° 43.)
- Acte de l'annulation de la fiancée
- Acte de décès de l'époux (Vol. 71. fol. 20. n° 6.)

Les époux :

Mermod Robert
Mermod Léa

Les témoins :

H. Charbon
J. Charbon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 20 août 1920 à St-Croix, Rue de la Cour à Vajoux.

Registre des mariages A.

N° 14.

Klopfenstein -
Chazin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Klopfenstein Pierreveuf de Elisabeth née Humbzumer de le vingt quatre Mars mil neuf cent quatre

de grossedeur

originaire de Stelboden domicilié àGrandson né àStelboden le Cinq Juillet

mil huit cent quarante-quatre fils de

Jean Klopfenstein et deSuzanne née Trumer

à tous deux décédés

2. Chazin née Grobet Louise Alineveuve en deuxième nocces de Yves Chazin de le dix Août mil neuf cent seize

ménagère

originaire de Champagne domiciliée àGrandson née àValloze le vingt et un Mars

mil huit cent cinquante-huit fille de

du Yves-Jacob Grobet et deJulie Prosperine-Victoire née Mercet

à tous deux décédés

Comme témoins :

1. Rector Charbon, agent, Grandson2. Germaine Charbon, ménagère, GrandsonLes publications ont eu lieu à Grandson le 5Champagne le 6 } Août 1920Stelboden le 6 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt un Août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé _____

Acte de décès de l'épouse Vol. B. fol. 75. 1107

Acte de mariage de la fiancée _____

Acte de décès de l'époux. _____

Les époux :

Pierre Klopfenstein
Louise Aline Chazin

Les témoins :

R. Charbon
J. Charbon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 26 Août 1920 à

Champagne et Stelboden

Registre des mariages A.

N° 15.

Mouron - Craudaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron Henri Jules
 célibataire
 manoeuvre, articles c ff
 originaire de Charbonne domicilié à
Grandon né à
Signerolle le vingt sept Mars
mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de
Charles-François-Henri Mouron, décédé à Rommulinotière et de
Elise née Chapuis
 à Grandon

2. Craudaz Mathilde-Etienne
 célibataire
 ménagère
 originaire de Villeneuve, Jébois domiciliée à
Grandon née à
Grandon le deux Novembre
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Edrien-Emile Craudaz, menuisier et de
Rosa née Guillet
 à Grandon

Comme témoins :

1. Charbon Hector, agent de Police, Grandon
2. Charbon Germaine, ménagère, Grandon

Les publications ont eu lieu à Grandon le 26
Charbonne le 27 } sept 1920
Villeneuve le 27

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandon, le dix septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____
 Extrait de naissance de la fiancée _____

Les époux :

Mouron Henri
Mouron Mathilde

Les témoins :

H. Charbon
Germaine Charbon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 14 septembre 1920 à Corcier
 et Sumbierre

Registre des mariages A.

N° 16

Colomb-
Guiot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Colomb Etienne Charles**

celibataire

Employé

originaire de Saugey-S. Aubin, Neuchâtel domicilié à

Grandson né à

Grandson le vingt-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Jules-Emile Colomb, horloger et de

Julie-Denys née Genaine.

à Grandson

2. **Guiot Adèle Blanche**

celibataire

propriétaire

originaire de Bülles, Yverdon domiciliée à

Yverdon née à

Neuchâtel le onze juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Jules-Auguste Guiot, manoeuvre et de

Marie-Madeleine née Martin

à Yverdon

Comme témoins :

1. Fernand Colomb, Employé de Commerce, Grandson

2. Alfred Dost, Employé de Commerce, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 11

S. Aubin le 11

Bülles le 12

Yverdon le 12

Coût 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le deux octobre mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Etienne Colomb
Adèle Colomb

Les témoins :

[Signatures]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 9 octobre 1920 à
S. Aubin, Bülles et Yverdon

Registre des mariages A.

N° 17

Mottaz -
Herzen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz Hermann - Robert

celibataire _____

électricien _____

originaire de Syens _____ domicilié à _____

Grandson _____ né à _____

Grandson _____ le quinze Février _____

_____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de _____

Dubs-Rodolphe Mottaz, électricien _____ et de _____

Jaune-Berthe née Chillet, _____

à Grandson _____

2. Herzen Lina - Isaline

celibataire _____

couturière _____

originaire de Furtigen, Freibourg, _____ domiciliée à _____

Tulleries de Grandson _____ née à _____

Tulleries de Grandson _____ le quatre Janvier _____

_____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fille de _____

Gottfried Herzen, agriculteur, _____ et de _____

Isaline née Chillet, _____

à Tulleries de Grandson _____

Comme témoins :

1. Mottaz Charles, mécanicien, Grandson _____

2. Herzen Albert, agriculteur, Tulleries de Grandson _____

Les publications ont eu lieu à <u>Grandson</u> le 28	} Août 1920.
<u>Syens</u> le 30	
<u>Furtigen</u> le 31	

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le deux Octobre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____

Extrait de naissance de la fiancée _____

Les époux :

R. Mottaz
L. Herzen

Les témoins :

Mottaz
Herzen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 9 octobre à Syens et Furtigen

Registre des mariages A.

N^o 18.

Guilloud-Jezzin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guilloud Félix

célibataire

Époux

originaire de Grandson et Champagne

domicilié à

Grandson

né à

Grandson

le trois décembre

mil huit cent quatre vingt quatre

fils de

Franck Edmond - Georges Guilloud, décédé

et de

Nancy nee Cassonnet

à Sansanne

2. Jezzin Marguerite Lydia

célibataire

ménagère

originaire de Provence

domiciliée à

Grandson

née à

zière Provence

le quatre novembre

mil huit cent quatre vingt dix huit

fille de

Ami Jezzin, à Provencel

et de

Marie Louise nee Voyre, décédée

à Provence

Comme témoins :

1. Walter Arnold, voyageur de Commerce, Grandson

2. Colomb Etienne, Employé, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le

Champagne le 9

Provence le 9

Octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Félix Guilloud.

Marguerite Guilloud

Les témoins :

Ami Jezzin

Etienne Colomb

L'officier de l'état civil :

M. [Signature]

Communiqué le 9 novembre 1920 à Grandson et Champagne.

Registre des mariages A.

N° 19.

Duvoisin -
Simonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Duvoisin** Henri - Jacques _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Orzes _____ domicilié à
 Cpez / Grandson _____ né à
 Ferruye rière Cpez _____ le quatorze Elveit _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix sept _____ fils de
 Edmond - Henri Duvoisin, agriculteur _____ et de
 Rosine - veuve Mercier, _____
 à Cpez _____

2. **Simonin** Berthe - Marguerite _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Rances _____ domiciliée à
 Cpez _____ née à
 Cpez _____ le onze Juin _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix neuf _____ fille de
 Ami - Louis Simonin, agriculteur _____ et de
 Amélie - Louise Ferrillard _____
 à Cpez _____

Comme témoins :

1. **Duvoisin** Adrien, agriculteur à Cpez / Grandson _____
2. **Compagnon** Joséphine, ménagère, à Cpez / Grandson _____

Les publications ont eu lieu à Cpez le 14 _____
 Orzes le 17 _____ } Octobre 1920.
 Rances le 16 _____ }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix Novembre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés (voir Cpez, arr. de Grandson) _____

Les époux :

Henri Duvoisin
Berthe Simonin

Les témoins :

A. Duvoisin
J. Compagnon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 9 novembre à Montepilly
B. Paulus _____

Registre des mariages A.

N° 20.

Crausaz-Groux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz Edouard-Stéphen

célibataire

Employé c. ff.

originaire de Villeneuve, Feibourg domicilié à

Grandson né à

Grandson le douze Octobre

mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

Stéphen-Emile Crausaz, menuisier et de

Rosalie Quillet,

à Grandson

2. Groux Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Chez et Kovales domiciliée à

Grandson née à

Grandson le quatre Mai

mil neuf cent fille de

Jean-Joseph-Constant Groux, maçon et de

Marie-Dominique Grandguillaume, d'écuyer

à Grandson

Comme témoins :

1. Jean-Jacques, ouvrier, Grandson

2. Fretti Félix, maçon, Vevins.

Les publications ont eu lieu à Grandson le 14

Chez le 14

Kovales le 15

Villeneuve (S) le 16

Octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le douze Octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Edouard Crausaz

Marguerite Crausaz

Les témoins :

Groux Félicien

Fretti Félix

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 16 novembre à Surpierre et Chez

Registre des mariages A.

N^o 21.
Rey - Sivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey Jules

célibataire

menuisier

originaire de Forel Lucens domicilié à

Grandson né à

Oron la Ville le sept Mars

mil huit cent quatre vingt sept fils de

Jean Elie Rey et de

Jeanne Yvonne Corboz, née Devez, décédée

à Oron

2. Sivaz née Tanner Emma

divorcée de Constant Edouard Sivaz dès le sept Juin mil neuf cent dix huit

cigarière

originaire de Corcelles près Yverne domiciliée à

Grandson née à

Intschalen le quatre Mars

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de

Bénédict Tanner, décédé à Roniz et de

Marguerite née Schuster

à Roniz

Comme témoins :

1. Schor Théophile, menuisier, Grandson

2. Candaut Edouard, menuisier, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 28

Corcelles le 29 } Octobre 1920

Forel le 30

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix-neuf Novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____

Extrait du mariage de la fiancée _____

Les époux :

Jules Rey
Emma Rey

Les témoins :

Théophile Schor
Edouard Candaut

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué le 24 Novembre 1920 à Corcelles

et Lucens

Registre des mariages A.

N° 22.

Montandon-Gizard
Compondu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Montandon-Gizard Edouard-Jules

célibataire

charpentier

originaire de Yverles et du Voëre

domicilié à

Giez

né à

Giez

le vingt et un Août

mil huit cent quatre vingt douze

fils de

Edouard Montandon,

et de

Sophie née Juret,

à Giez

2. Compondu Françoise-Émilie

célibataire

sans profession

originaire de Giez

domiciliée à

Giez

née à

Giez

le vingt deux Septembre

mil huit cent quatre vingt seize

fille de

Ernest Louis Compondu, agriculteur

et de

Marie-Élise-Juliette Mayor

à Giez

Comme témoins :

1. Guggisberg Oscar, hôtelier, Grandson

2. Compondu Ernest, agriculteur, Giez

Les publications ont eu lieu à Giez Grandson le 10

Yverles le 10

Le Voëre le 10

} décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt neuf Décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

(Vol. V. fol. 15-16-17)

Les époux :

E. Montandon

F. Compondu

Les témoins :

Guggisberg

F. Compondu

L'officier de l'état civil :

M. M.

Communiqué le 20 décembre 1920, à
Giez et au Voëre

Registre des mariages A.

N° 23.

Sangrouber -
Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sangrouber François - Frédéric

divorcé de Sangy née Rieuz des le dix-huit Janvier mil neuf cent quinze

Monteur électricien

originaire de Nalégres Montagny

domicilié à

Grandson

né à

Grandson

le vingt quatre Novembre

mil huit cent quatre vingt un

fils de

Caroline Sangrouber, et Grandson

et de

à

2. Zbinden Adèle Violette.

célibataire

brodeuse

originaire de Guggisberg, Neuchâtel

domiciliée à

Lyon

née à

Genève

le trente et un décembre

mil huit cent quatre vingt douze

fille de

Jules Henri Zbinden, Acide

et de

Louise née Clavier,

à Lyon

Comme témoins :

1. Suter Emil, Cordonnier, Grandson

2. Candaur Edouard, menuisier, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 6

Nalégres le 7

Lyon le 7

Guggisberg le 9

décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le trente et un décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de famille et mariage (francs)

Extrait de naissance de la fiancée.

Les époux :

F. Sangrouber.

A. Sangrouber

Les témoins :

Suter

E. Candaur.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué le 31 décembre 1920 à Montagny
Lyon et Guggisberg.

Le numéro 'Dingt trois' de la page 'Cent
Dingt quatre' est celui de la dernière im-
pression de l'année mil neuf cent vingt (1920)
Ce que nous certifions.

Grandson le 31 décembre 1920

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Fu le 7 janvier 1921

Le Sifet:

A. Sarné

Registre des mariages A.

N^o 1.

Veunenberger-Cornu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Veunenberger Louis Melzich

célibataire

l'époux

originaire de Melchnau, Suisse

domicilié à

Grandson

né à

Grandson

le onze février

mil huit cent septante-sept

fils de

feu Jean Veunenberger

et de

feu Léonide ne Comand, décédé

à Grandson

2. Cornu née Aigroz Marie

veuve de Emile Cornu, décédé le vingt-deux décembre mil neuf cent dix-neuf

ménagère

originaire de Chamblon

domiciliée à

Grandson

née à

Combremont le Petit

le vingt-six avril

mil huit cent septante-deux

filles de

Charles Constant Aigroz, à Champagne

et de

Yvonne ne Comand, décédée

à Grandson

Comme témoins :

1. Veunenberger Fredoni, boulanger, Grandson

2. Desjardins Emile, Constructeur, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 11

Chamblon le 13

Melchnau le 13

Janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le trois février mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Extrait de mariage du fiancé, orig. à Grandson

Acte de mariage de la fiancée

Acte de décès du mari, (décédé à Grandson)

Les époux :

Veunenberger

Marie Veunenberger

Les témoins :

F. Veunenberger

Emile Desjardins

L'officier de l'état civil :

Clavel

Communiqué le 7 février 1921 à Montagny

et Melchnau

Registre des mariages A.

N° 2
Guilloud - Boulaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guilloud** Henri Lucien

celibataire

Entrepreneur

originaire de Grandson et Champagne domicilié à

Grandson né à

Grandson le sept Janvier

mil huit cent quatre vingt seize fils de

feu Gonzave Henri Guilloud et de

feu Rosina nee Blösch, tous deux décédés

à Grandson

2. **Boulaz** Clémence

celibataire

menagère

originaire de Fontaines sur Grandson domiciliée à

Grandson née à

Fontaines le dix huit Janvier

mil huit cent quatre vingt dix huit fille de

feu Arnold Boulaz et de

Alvine Forestier

à Grandson

Comme témoins :

1. Guilloud Gustave, comptable, Grandson

2. Forestier Alfred, boulanger, Orbe

Les publications ont eu lieu à Grandson le 8
Champagne le 10 } Janvier 1921.
Fontaines le 10 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix Janvier mil neuf cent vingt et un.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Henri Guilloud
Clémence Guilloud

Les témoins :

Gust. Guilloud
Forestier Alfred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 10 Janvier 1921 à Gros Champagne

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 3.

Gentizon - Chanson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gentizon Edmond

celibataire

agriculteur

originaire de Constantine domicilié à

Constantine né à

Constantine le trente Janvier

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Fritz Jean Gentizon, décédé et de

Doatine née Bidiville

à Constantine

2. Chanson Marguerite Louise

celibataire

jeune femme

originaire de Morcy domiciliée à

Bonwillers née à

Chabrey le vingt six décembre

mil huit cent quatre vingt un fille de

Maze Chanson, décédé et de

Constance, née Loup

à Montmagny

Comme témoins :

1. Kujboud Henri, entrepreneur Grandson

2. Charbon Hector, agent, Grandson

Les publications ont eu lieu à Constantine le 14

Morcy le 15 } Janvier 1921.

Bonwillers le 15

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gentizon, le quinze Mars mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'Etat Civil de Constantine du 19 Mars 1921.

Les époux :

Edmond Gentizon

Marguerite Gentizon

Les témoins :

Kujboud Henri

H. Charbon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 15 Mars 1921 à Morcy Constantine & Bonwillers

San arrêt du 21 Mars 1921, le Tribunal fédéral a déclaré dénué par le divorce le mariage ci-dessus.

Interdiction a été faite aux époux de se remarier pendant le délai de loi.

Fait le 17 Mars 1921

L'off. de l'Etat Civil.

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o H.Riesenmey
Christin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riesenmey Rodolphe Edouard

célibataire

mécanicien

originaire de Franc-Rappelen

domicilié à

Tuileries de Grandson

né à

Châbles, Sabourg

le dix sept janvier

mil huit cent quatre vingt dix

fils de

Samuel Riesenmey, agriculteur

et de

Madeleine née Pfister

à Tuileries de Grandson

2. Christin Germaine

célibataire

dans profession

originaire de Naleyres y Montagny

domiciliée à

Tuileries de Grandson

née à

Tuileries de Grandson

le vingt sept novembre

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fille de

feu Emile Christin, Jaich

et de

Elise née Amichy

à Tuileries de Grandson

Comme témoins :

1. Fuggisberg Oreste, hôtelier, Grandson

2. Charbon Hector, agent de police, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 14

Franc-Rappelen le 17

Naleyres y Montagny le 17

} Mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le treize avril mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Riesenmey Rod.

Riesenmey Germaine

Les témoins :

Fuggisberg

H. Charbon

L'officier de l'état civil :

M. [Signature]

Communiqué le 15 avril 1921 à Montagny
et Franc-Rappelen

Registre des mariages A.

N° 5.

Décosterd - Widmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décosterd Henri Félix

célibataire

mécanicien

originaire des Thioleyres, Vaudois domicilié à

Grandson né à

Cranges, (Vevay) le vingt trois Mars

mil huit cent quatre vingt seize fils de

feu Charles-Henri Décosterd et de

feu Louise née Thullier décédés

à Palézieux.

2. Widmann Alice-Sophie

célibataire

femme de chambre

originaire de Etnet (Reuce) domiciliée à

Grandson née à

Trangins le trois Octobre

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de

Jules-Toussaint Widmann, boulanger et de

Constance Marie née Reymond

à Grandson

Comme témoins :

1. Colomb Ernest, Imprimeur, Grandson

2. Apothicaz Justin, agent, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 28

Les Thioleyres le 31 Mars 1921.

Etnet le 30

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix Mai mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Henri Décosterd

Alice Widmann

Les témoins :

[Signature]

J. Apothicaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Communiqué le 7 Mars 1921 à Grandson

Par jugement du 6 avril 1925, définitif et exécutoire le 5 juin 1925, le Tribunal de première instance de la République - Canton de Vevay, le mariage se souche a été dissous par le divorce en application de l'art 132 du Code civil.

Le Tribunal a fixé en un an le délai pendant lequel le mari est tenu de pourvoir de secours.

Fait le 16 Juin 1925
L'Off. de l'Etat Civil

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 6

Cochet-Vassueur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cochet** Ernest Julien

chauffeur C.P.V.

celibataire

originaire de Esset / Champvent et Montagny domicilié à

Tuileries de Grandson né à

Esset / Champvent le douze Quil

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Justin Cochet, aux Tuileries et de

Yvonne Christin, décédée

aux Tuileries de Grandson

2. **Vassueur** Ida Susette

celibataire

ménagère

originaire de Bulle domiciliée à

Tuileries de Grandson née à

Tuileries de Grandson le huit Janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Jean Vassueur, agriculteur et de

Yvonne Amiet, décédée

aux Tuileries de Grandson

Comme témoins :

1. Vassueur Roger, agriculteur, Tuileries de Grandson

2. Addor Lucie, ménagère, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 22

Esset / C. le 25

Montagny le 24

Bulle le 24

Quil 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-cinq Mai mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de fiancés.

Les époux :

Ernest Cochet
Ida Cochet

Les témoins :

Roger Vassueur
Lucie Addor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 31 Mai 1921 à Montagny.

Montagny, Bulle.

Cochet-Vassueur

Registre des mariages A.

N° 7.

Ray - Kovak

Par jugement rendu par le Tribunal de Budapest, en date du 11 Juillet 1921, le mariage ci-dessus a été dissous par le divorce. Grandson, 22. V. 1925, c'off. de l'état-civil Gust. Grubaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ray Rodolphe Wilhelm

Aïné de Marie Karola née Habik des le 13 Juillet mil neuf cent quinze

Architecte

originaire de Grandson et V^e Binquin, domicilié à

Pétinne (France) né à

Budapest le vingt six Juin

mil huit cent septante six fils de

feu Louis Rodolphe Ray et de

Elise Henriette née Hoffmann

à Grandson

2. Kovak Gizella Anna

sans profession

célibataire

originaire de Budapest, domiciliée à

Grandson née à

Budapest le neuf septembre

mil huit cent quatre vingt dix huit fille de

Karlon Kovak, sans profession et de

Anna nec Gezzi,

à Budapest

Comme témoins :

1. Arnold Hoffmann, Professeur de Musique Zurich

2. Jean Croquet, Notaire, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 8, V^e Binquin le 10, Budapest le 15, Pétinne le 15 Janvier 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson le six Juin mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

- Acte de naissance, acte d'origine du fiancé
Acte de son mariage avec mention des divorces
Certificat de domicile
Fiancé; acte de naissance - Fiancée de domicile
Certificat de capacité matrimoniale
Actes de publications

Les époux :

Ray
Gizella Ray

Les témoins :

Hoffmann
Croquet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué le 6 Juin 1921 à Grandson
Rég. et Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 8.

Tallichet - Collet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Tallichet** Albert

celibataire

pépiniériste

originaire de Orbe domicilié à

Grandson né à

Grandson le quatorze septembre

mil huit cent quatre vingt quatorze fils de

Roger Tallichet, décédé et de

Toupe Adeline née Perret

à Grandson

2. **Collet** Marguerite Rosa

celibataire

cuisinière

originaire de Suchy domiciliée à

Yverdon née à

Nonfou (Essertines) le huit Janvier

mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

Constant Collet, décédé et de

Lucie née Meystre

à Yverdon

Comme témoins :

1. Dénireaz Emile, Constructeur, Grandson

2. Guillon Henri, entrepreneur, Grandson

Les publications ont eu lieu à	Grandson	le	18	} Juillet 1921.
	Orbe	le	20	
	Suchy	le	21	
	Yverdon	le	21	

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quatre Août mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

A. Tallichet
M. Collet

Les témoins :

E. Dénireaz
Henri Guillon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 14 Août 1921 à Orbe, Yverdon et Belmont

Registre des mariages A.

N° 9

Giroud-Cordey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giroud Ernest

célibataire

chauffeur

originaire de Grandevent domicilié à

Grandson né à

Grandson le quatre Octobre

mil huit cent quatre vingt-dix-sept fils de

feu Henri Giroud, décédé et de

Mme. Elie Perdrizat

à Grandson

2. Cordey Rose

célibataire

ménagère

originaire de Chapelle domiciliée à

Verdon née à

Chapelle le vingt-neuf Mars

mil huit cent quatre vingt-dix-neuf fille de

feu Félix Cordey, décédé et de

Mme. Henriette Rahuel

à Verdon

Comme témoins :

1. Camd Robert, boulanger, Grandson

2. Charbon Hector, agent, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 11

Grandevent le 13

Chapelle le 13

Verdon le 13

Sept 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le neuf. Septembre mil neufcent vingt un.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Ernest Giroud
Rose Giroud

Les témoins :

R. Camd
H. Charbon

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 2 Septembre 1921 à 7 h. —
St. Georges, et Verdon

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 12 avril 1957 déclaré définitif et exécutoire le 4 mai 1957 le mariage ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an dès le _____, le délai pendant lequel l' _____ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Grandson, le 14 mai 1957
L'officier de l'état civil:

P. Javel

Registre des mariages A.

N^o 10

Mottaz - Collet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz Charles-Jules

célibataire

mécanicien

originaire de Syens domicilié à

Grandson né à

Grandson le vingt-un Juin

mil huit cent quatre vingt quatorze fils de

Jules Rodolphe Mottaz, électricien et de

Vaure Beethie nee Guillet

à Grandson

2. Collet Rose

célibataire

ménagère

originaire de Suchy domiciliée à

Grandson née à

Monsaux Essectings le vingt-sept décembre

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Constant Collet, décédé et de

Lucie nee Meyotte

à Mverdon

Comme témoins :

1. Jost Henri, mécanicien, Grandson

2. Mottaz Robert, électricien Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 8

Syens le 10

Suchy le 10

septembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le premier Octobre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissances de la fiancée

Les époux :

Charles-Jules Mottaz
Rose Collet

Les témoins :

H. Jost

R. Mottaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 2 Octobre 1921 à Syens

et Suchy

Registre des mariages A.

N° 11.

Barrand-
Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Barrand** - Edmond - Menzi

celibataire

Employé C. ff

originaire de Escherines / Yverdon domicilié à

Tuleries de Granddon né à

Charbonnières le quinze Janvier

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Jeu Menzi Barrand et de

Rose-Marianne nee Vallotton

à Tuleries de Granddon

2. **Grandjean** - Elise

celibataire

ménagère

originaire de Dittes, (Nemchattel) domiciliée à

Montagny née à

Montagny le trente Septembre

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de

Jules-Aimé Grandjean et de

Elisabeth nee von Raenel;

à Montagny.

Comme témoins :

1. Ischy Eugène, Employé, Tuleries de Granddon

2. Grandjean Aimé, agriculteur, Montagny

Les publications ont eu lieu à Granddon le 27

Escherines le 28

Dittes le 28

Montagny le 28

Septembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Granddon, le quinze Octobre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Barrand Edmond

Grandjean Elise

Les témoins :

Eug. Ischy

Grandjean Aimé

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 15 Octobre 1921

à Escherines, Dittes et Montagny.

Registre des mariages A.

No 17
Tröhler - Giroud

Le Tribunal du district
d'Yverdon, par jugement
du 29 Septembre 1921, a
prononcé la dissolution
du mariage ci-contre.
Il a fixé à deux ans le
délai pendant lequel
le mari ne pourra se
remarier.

Grandson, 9 décembre 1921
L'officier de l'état-civil,
Gust. Guibault



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Tröhler Jules-Nicolas**

célibataire

mécanicien

originaire de Kühleberg, Neuchâtel domicilié à

Grandson né à

Yverdon le huit Juin

mil huit cent quatre vingt dix-sept fils de

François Tröhler, à Genève et de

Julie née Henziod

à Grandson

2. **Giroud Berthe-Marie**

célibataire

ménagère

originaire de Grandevent domiciliée à

Grandson née à

Grandson le vingt sept Août

mil huit cent quatre vingt seize fille de

feu Henz Giroud et de

Marie-Elise née Sédricat

à Grandson

Comme témoins :

1. **Mingon Edouard**, gendarme, Grandson

2. **Wacker Ami**, hôtelier, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 21

Kühleberg le 27

Grandevent le 22 } Septembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-neuf Octobre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Jules Tröhler
Berthe Tröhler

Les témoins :

Mingon
Wacker

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 29 Octobre 1921 à
Kühleberg et fiez.

Registre des mariages A.

N° 13

Girard - Robellaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girard Julien

célibataire

agriculteur

originaire de Corcelles sur Chavornay domicilié àCorcelles / Chavornay né àCorcelles / Chavornay le vingt Juinmil huit cent quatre vingt onze fils deAuguste-Louis Girard agriculteur et deEmma-Henriette, née Magninà Corcelles / Chavornay2. Robellaz Marie-Louise

célibataire

sans profession

originaire de Bulles domiciliée àFiez / Grandson née àBulles le vingt dix Juilletmil huit cent quatre vingt dix sept fille deMerci-Louis Robellaz, agriculteur et deEmilie née Champod,à Fiez

Comme témoins :

1. Robellaz Marie, sans profession, à Fiez2. Girard Albert, agriculteur, Corcelles / ChavornayLes publications ont eu lieu à Corcelles / Chavornay le 11Fiez le 11 Novembre 1921.Bulles le 12

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix sept décembre mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de
Chavornay du 24 novembre 1921.

Les époux :

Julien Girard
Louis Girard

Les témoins :

Marie Robellaz
Albert Girard

L'officier de l'état civil :

M. GrandsonCommuniqué le 17 décembre 1921, à FiezBulles et Chavornay.

Registre des mariages A.

N^o 114

Magnin-Favre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Aimé-Auguste

célibataire

ouvrier

originaire de Corcelles/Chavornay domicilié à

Grandson né à

la Poissine rière Grandson le treize oct

mil neuf cent m

fils de Jules-Auguste Magnin et de

Bertha nee Schieps, a

à Grandson

2. Favre Augusta-Julie

célibataire

ménagère

originaire de Corcelles/Chavornay domiciliée à

Grandson née à

le Grandson le onze septembre

mil huit cent quatre vingt seize

fille de Ferdinand-Auguste Favre, et de

Marie nee Jeancel

à Grandson

Comme témoins :

1. Gross Fernand, ouvrier, Grandson

2. Lusticht Hermann, ouvrier, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 1^{er} décembre 1921

Corcelles/Chavornay le 2 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le trente décembre mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Aimé Magnin

Augusta Magnin

Les témoins :

Gross Fernand

Lusticht H.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 30 décembre 1921 à Chavornay.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Le numéro "Quatorze" à la page cent trente-huit, et celui de la dernière inscription de l'année mil neuf cent vingt un. Ce que nous certifions Grandson le 31 décembre 1921 L'Officier de l'état civil:

[Signature]

Le 6 janvier 1922

Le Préfet:

A. Favre

Registre des mariages A.

N° 1.

Groux. Henchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux Albert Ernest

célibataire

électricien

originaire de Chéz et Novalles

domicilié à

Tambour de Grandson

né à

Chéz

le dix huit Juillet

mil huit cent quatre vingt dix huit

fils de

Justin Groux, agriculteur

et de

Véronique née Contesse

à Chéz

2. Henchoz Anna Maria

célibataire

ménagère

originaire de Rossinières, Vaud

domiciliée à

Grandson

née à

chez le Doct, Tambour,

le trois février

mil neuf cent deux

fille de

Fritz Auguste Henchoz, vigneron

et de

Anna Maria née Moser

à Grandson

Comme témoins :

1. Lavanchy Edouard Pierre Grandson

2. Lavanchy Berthe, Pierre Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 1^{er}Chéz le 1^{er}

Novalles le 2

Rossinières le 3

} Février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix trois Mars mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Groux Albert

Groux Anna

Les témoins :

Edouard Lavanchy

Berthe Lavanchy

Communiqué le 13 Mars 1922 à

Chéz et Rossinières

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 2

Cochand - Salvadé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochand Léon

célibataire

agriculteur

originaire de Romairon domicilié à

Ciez né à

Vaigondzy le vingt quatre Février

mil huit cent quatre vingt quatorze fils de

feu Cestini Alfred Cochand et de

Céline Adèle née Schittière, à Grandson

à _____

2. Salvadé Elisa, Marguerite - Emilie

célibataire

ménagère

originaire de Vigoznetto, Tessin domiciliée à

Ciez née à

Grandson le vingt deux Mars

mil neuf cent un fille de

Frédéric Salvadé, sans domicile et de

Marie Josephine née Bellon

à Ciez

Comme témoins :

1. Cochand Edouard, charretier, Grandson

2. Cochand Elise, ménagère, Grandson

Les publications ont eu lieu à Romairon le 15

Ciez le 16

Vigoznetto le 16

} Avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt huit Avril mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Léon CochandElisa Cochand

Les témoins :

Edouard CochandElise CochandCommuniqué le 29 Avril, à Vigoznetto
et Champagne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 3

Heiz - Brailard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heiz Émile - Reinbert
 célibataire
 Employé de banque
 originaire de Menziken, Argovie, domicilié à
Menziken, né à
Reinach le dix Janvier
 mil huit cent nonante-sept fils de
 Émile-Jacobi Heiz et de
 Julia Albecker née Bauhofer, les deux
 à Menziken

2. Brailard Cécile
 célibataire
 fille de Maison
 originaire de Moudon, Bussy et Sottens domiciliée à
Grandson née à
Grandson le treize Octobre
 mil huit cent nonante-huit fille de
 Victor Brailard et de
 Emma née Walter
 à Grandson

Comme témoins :

1. Walter Huguste, anc. instituteur, Grandson
2. Crosasso Jean, Notaire, Grandson

Les publications ont eu lieu à Menziken le 28 avril
Moudon le 29 avril
Grandson le 29 avril
Sottens le 1^{er} Mai
Bussy le 30 avril
 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-quatre Mai mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Publication de l'état civil de Menziken.
 Autozotation de célébrer le mariage

Les époux :

Heiz
Cécile Heiz

Les témoins :

Aug. Walter
Jean Crosasso
 L'officier de l'état civil :
Murphy

Communiqué le 24 Mai 1922 à
Menziken, Moudon & Sottens.

Par jugement du
 14 Janvier 1920, définitif
 et exécutoire le 28 avril
 1920, le Tribunal du dis-
 trict de Grandson a
 prononcé la dissolution
 du mariage ci-dessus.
 La désigne le défendeur
 comme époux incapable
 et a fixé à son décès
 pendant lequel il ne
 pourra se remarier.

Grandson, le 4 Mai 1920
 l'officier de l'état civil,
 Gust. Guibaud



Registre des mariages A.

N° 4.

Pozchet - Goy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pozchet** John Louis

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Cercelles le Jorat domicilié à _____

Chez Grandson né à _____

Chez _____ le treize Janvier _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix huit _____ fils de

Émile Pozchet, agriculteur _____ et de

Bertha née Pilleret _____

à Giez _____

2. **Goy** Marie - Elvina

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Vaulion domiciliée à _____

Chez Grandson née à _____

La Chaux / Grandson le sept Juin _____

_____ mil neuf cent cinq _____ fille de

Georges - Auguste Goy _____ et de

Marie née Veyre _____

à Giez _____

Comme témoins :

1. Charbon Hector, agent, Grandson

2. Charbon Germaine, ménagère, Grandson

Les publications ont eu lieu à Giez le 11 _____

Vaulion le 11 _____

Cercelles le Jorat le 15 _____

le 11 Juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le neuf Juin mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____

Extrait de naissance de la fiancée _____

Autorisation des parents, fiancée mineure _____

Autorisation du Département de Justice Polie _____

Les époux :

Pozchet John

Pozchet Elvina

Les témoins :

H. Charbon
Germaine Charbon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 10 Juin 1922 à Vaulion et
Cercelles le Jorat :

Registre des mariages A.

N° 5.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Bourgeois-Azzowsmith

1. Bourgeois Lucien-Jean-Marce-Georges

célibataire

Industriel

originaire de Yverdon, Giez et Cizandson domicilié à

Paris, 137 Rue du Ranelagh, en séjour à Giez né à

Lausanne le vingt Mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Edouard-Comrad Bourgeois, décédé et de

Augusta-Antoinette-Cécile née Francillon,

à Giez

2. Azzowsmith Christiane-Henriette

célibataire

sans profession

originaire de Française domiciliée à

Paris, 137 Rue de Ranelagh née à

Paris le vingt Juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Alfred Azzowsmith, décédé et de

Fanny-Mathilde née Soizane,

à Paris

Comme témoins :

1. Victor Bourgeois, rentier, Giez 3. Marie Jaquet, sans profession, Paris

2. Jane Simon, rentière, Giez 4. Julie Azzowsmith, sans profession, Paris

Les publications ont eu lieu à Grandson le 11

Giez le 14

Yverdon le 15

Paris le 16

Jun 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cizandson, le huit Juillet mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés

Certificat de non opposition

Extrait de décès du père de la fiancée

Autorisation du Département de Justice et Police

Certificat de capacité matrimoniale

Communiqué le 8 Juillet 1922 à Yverdon

à Chancellerie d'Etat

Les époux :

Christianne Bourgeois

Les témoins : Victor H. Bourgeois, M. Jaquet

Augustine Francillon, M. J. Azzowsmith

L'officier de l'état civil :

N° 6

Vassueur - Chantrens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vassueur Vouis-Auguste-Olivier, fabricant
 1^{er} veuf en premières nocces de Caroline Marie Louise Ducloux, et 2^e divorcé en 2^e nocces de
Stine Nages, de le quatre Janvier 1921
 originaire de Bullel domicilié à
St Croix né à
Bullel le douze decembre
 mil huit cent soixante-cinq fils de
 feu Vouis-Constant Vassueur et de
 feu Vouis-Stine née Chévenaz
 à

2. Chantrens née Drozler Lucie-Anna
 veuve de Dules-Edmond Chantrens de le douze Avril mil neufcent vingt-un
 originaire de Romainmôtier domiciliée à
Grandson née à
Pont de Hattel le onze Novembre
 mil huit cent septante-sept fille de
 feu Frederic-Emile Drozler et de
Rose-Françoise-Marie-Sophie née Uzmet-Gand
 à Grandson

Comme témoins :

1. Dagon François, Juge au Tribunal, Ornens
2. Mayor Arnold, Juge de Paix, Novales

Les publications ont eu lieu à

<u>Sainte-Croix</u>	le	16	} Juin 1922.
<u>Sainte-Croix, Granges</u>	le	16	
<u>Bullel</u>	le	17	
<u>Grandson</u>	le	17	
<u>Romainmôtier</u>	le	17	

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quatorze Juillet mil neufcent vingt-deux.

Pièces déposées :

Certificat de Publication de l'Etat Civil de
St Croix du 29 Juin 1922

Les époux :

Aug Vassueur
Lucie Vassueur

Les témoins :

Mayor Arnold
A. Mayor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 15 Juillet 1922, à Bullel,
St Croix, Romainmôtier

Registre des mariages A.

N° 7

Gaillard Schneiter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard René Louis
 célibataire
 boucher
 originaire de Büllet domicilié à
 Grandson né à
 aux Resses près Büllet le cinq Avril
 mil neuf cent (1900) fils de
 Clément Louis Gaillard, agriculteur et de
 Marie Louise née Walthar
 aux Resses près Büllet

2. Schneiter née Porret Jeanne
 veuve de Georges Henri Schneider dès le vingt deux Novembre 1920
 originaire de Amsoldingen domiciliée à
 Grandson née à
 Présens, (Neuchâtel) le douze Septembre
 mil huit cent quatre vingt deux fille de
 feu Frédéric Porret et de
 Mme Marie Madeleine Dromé,
 décédée.

Comme témoins :

- 1. Michel Albert, mécanicien, Grandson
- 2. Colomb Ernest, imprimeur, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 2 Août 1922
 Büllet le 3 Août 1922
 Amsoldingen le 4 Août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt quatre Août mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
 livret de famille (mariage) de la fiancée

Les époux :

Gaillard
 René Louis
 M

Les témoins :

M. Michel
 Colomb

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 25 Août 1922 à
 Amsoldingen & Büllet

Registre des mariages A.

N° 8.

Duvoisin - Fézillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Duvoisin** Ernest, _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Erges _____ domicilié à
 Grandson _____ né à
 Erges _____ le dix Janvier _____
 _____ mil huit cent quatre vingt huit _____ fils de
 Justin François Duvoisin, vigneron _____ et de
 Julie Vima ne Fézillard _____
 à Champvent _____

2. **Fézillard** Elise _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Mauborget _____ domiciliée à
 Grandson _____ née à
 Lausanne _____ le trois Juin _____
 _____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fille de
 Louis Fézillard, boisselier _____ et de
 Doline-Janny ne Velet, décédée _____
 à Villars-Burquin _____

Comme témoins :

- 1. Oscar Cuggisberg, hôtelière, Grandson _____
- 2. Hector Charbon, agent, Grandson _____

Les publications ont eu lieu à _____ le 29 }
 Erges le 30 } Août 1922
 Mauborget le 31 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quinze Septembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____
 Extrait de naissance de la fiancée _____

Les époux :

Duvoisin Ernest _____
 Duvoisin Elise _____

Les témoins :

Cuggisberg
 H. Charbon

Communiqué le 15 Septembre 1922 à
 Fiez et Monthugny _____

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 9.

Groux - Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux Jouis Jean
 célibataire
 ouvrier
 originaire de Ciez et Noailles domicilié à
Grandson né à
Grandson le dix-neuf Août
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de
 feu Jean Jouis Groux et de
Henriette - Sophie née Widmann
 à Grandson

2. Jaquet Cécile - Elisabeth
 célibataire
 ménagère
 originaire de Grange de Vesin, Feilbourg domiciliée à
Dverdon née à
Dverdon le vingt-neuf Mai
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
 Henri Marcelin Jaquet, décédé, à Dverdon et de
Clémence - Louise née Versaux,
 à Dverdon

Comme témoins :

1. Henri Jaquet, mécanicien, Dverdon
2. Etienne Colomb, chauffeur, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 25
Ciez le 25
Noailles le 26 } Août 1922.
Dverdon le 26
Grange de Vesin le 26

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés

Les époux :

J. Jouis
C. Groux

Les témoins :

H. Jaquet
E. Colomb

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 29 septembre 1922 à Siez

Dverdon, Grange de Vesin

Registre des mariages A.

No 10.
Crausaz - Cachin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz Etienne Ernest, _____
célibataire _____

récoltateur _____

originaire de Villeneuve, Fribourg _____ domicilié à

Grandson _____ né à

Grandson _____ le vingt-six mai _____

_____ mil neuf cent un (1901.) _____ fils de

Aldrien Emile Crausaz, menuisier _____ et de

Rosa née Guillet, _____

à Grandson _____

2. Cachin Jeanne _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Cerniaz, Vaud, _____ domiciliée à

Verdon _____ née à

Granges _____ le vingt et un janvier _____

_____ mil neuf cent deux (1902) _____ fille de

Eugène Joseph Cachin, Ardez, _____ et de

Elise née Pidoux, _____

à Verdon _____

Comme témoins :

1. Charles Viglino, Platzica, Lausanne _____

2. Joins Hermod, ornay, Grandson _____

Les publications ont eu lieu à Grandson le 6 _____

Verdon le 7 _____

Cerniaz le 9 _____

Villeneuve le 9 _____

Octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le trois novembre mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de fiancé (Voir Vol. VI. fol. 27 1924)

Extrait de naissance de la fiancée _____

Les époux :

Etienne Crausaz

Jeanne Crausaz

Les témoins :

R. Viglino

J. Hermod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le trois novembre à Verdon _____

Villeneuve et Cerniaz. _____

Imprimerie Vaudaise, Lausanne, 4000 f. d.



[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Grandson rendu en date du 26 février 1919 déclaré définitif et exécutoire le 2 septembre 1919 le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an dès le 2 septembre 1919, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Grandson, le 15 septembre 1919 Officier de l'état civil:

Registre des mariages A.

N° 11.

Delozme - Hoffmann

Par jugement du Tribunal du district de Avenches rendu en date du 20 mai 1952 déclaré définitif et exécutoire le 9 juillet 1953 le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.

Grandson, le 5 août 1953
L'officier de l'état civil:

Christ Guibaud



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delozme Julien Alexandre

célibataire

charpentier

originaire de Vallamand domicilié à

Marseille, Quai des Rives Neuves 48. né à

Vallamand le vingt huit Juillet

mil huit cent quatre vingt dix fils de

Yous Delozme, décédé et de

Elyse-Céline née Bessard

à Verdon

2. Hoffmann Anna

célibataire

domestique

originaire de Munich domiciliée à

Grandson née à

Munich le neuf Février

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de

Sylvestre Hoffmann et de

Anna nee Diegler

à Munich

Comme témoins :

1. Horslacher Samuel, Jardinier, Grandson

2. Horslacher Elisa, ménagère, Grandson

Les publications ont eu lieu à Vallamand le 11

Grandson le 14 } Novembre 1922.

Marseille le 14

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt neuf décembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'Etat Civil de
Cudrefin du 11 décembre 1922

Les époux :

Julien Delozme
Anna Delozme

Les témoins :

Louis Horslacher
Elisa Horslacher

L'officier de l'état civil :

Christ Guibaud

Communiqué le 29 décembre 1922 à
Cudrefin et Chancelerie d'Etat

Le numéro onze, à la page cent qua-
rante-neuf, est celui de la dernière ins-
cription de l'année mil neuf cent vingt deux.

Ce que nous certifions

Grandson, le 30 décembre 1922

L'officier de l'état civil:

Christ Guibaud

Ju le 8 janvier 1923

Lebrifet

Neufonne

Registre des mariages A.

N° 1.

Groux - Guilloud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Groux Julien Etienne**

célibataire

agriculteur

originaire de Ciez et Novailles

domicilié à

Ciez

né à

Ciez

le neuf septembre

mil huit cent quatre vingt quatorze

fils de

Justin Groux, agriculteur

et de

Léonie née Contesse,

à Ciez.

2. **Guilloud Bertha**

célibataire

ménagère

originaire de Champagne

domiciliée à

Champagne

née à

Champagne

le quatorze avril

mil huit cent quatre vingt seize

fille de

Jean Constant Guilloud, décédé

et de

Émilie née Delay

à Champagne.

Comme témoins :

1. Guilloud Oscar, agriculteur, Champagne

2. Charbon Hector, agent, Cirandou

Les publications ont eu lieu à Ciez le 27

Champagne le 27

Novailles le 28

} Janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cirandou, le vingt-trois février mil-neuf-cent-vingt-trois.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée.

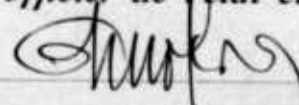
Les époux :

Julien Groux
Bertha Groux

Les témoins :

Oscar Guilloud
H. Charbon

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 27 février à Champagne
et Novailles.

Registre des mariages A.

N° 2.

Ischy-Bazraud

Le Tribunal du
district de Grandson
par jugement du
12 février 1936, défi-
nitif et exécutoire
le 17 mars 1936 a pro-
noncé la dissolution
par le divorce du
mariage ci-contre.
Grandson, 25 mars
1936.
L'officier de l'état-civil,
Gust. Guibaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ischy** Gustave

veuf de Bechtie Emma née Bazraud de le quatre décembre 1919

agriculteur

originaire de Rumisberg, Decue domicilié à

Tulleries de Grandson né à

Tulleries de Grandson le deux septembre

mil huit cent quatre vingt-huit fils de

feu François-Jacob Ischy et de

feue Verena née Maussner, tous deux décédés

à rue Tulleries de Grandson

2. **Bazraud** Gisele-Madeleine

célibataire

ménagère

originaire de Essectines, Vuarrens domiciliée à

Tulleries de Grandson née à

Charbonnières le seize Janvier

mil neuf cent trois (1903) fille de

feu Henri Bazraud et de

Rose-Marianne Meï Vallotton

à rue Tulleries de Grandson

Comme témoins :

1. Henry Charles, Représentant de Commerce, Tulleries

2. Ischy Emile, agriculteur, Tulleries

Les publications ont eu lieu à Grandson le 12 }
Obecbipps le 13 } Février 1936.
Essectines le 13 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le huit Mars mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

Livret de famille (l'mariage) du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Justine Ischy
Gisele Ischy

Les témoins :

Charles Henry
Ischy Emile

L'officier de l'état civil :

Gust. Guibaud

Communiqué le 8 Mars 1936, à Rumisberg
et Vuarrens

Registre des mariages A.

N° 3.

Henzioud-Gizoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henzioud Rène-Emile

célibataire

Voyageur de Commerce

originaire de Gressy

domicilié à

Grandson

né à

Grandson

le deux Juillet

mil huit cent quatre vingt treize

fils de

Emile-François Henzioud, négociant

et de

Beetha-Valentine nee Vollmannà Grandson2. Gizoud Valentine-Léa

célibataire

Institutrice

originaire de Grandevent

domiciliée à

Grandson

née à

Grandson

le vingt-neuf septembre

mil huit cent quatre vingt treize

fille de

Edmond-Louis Gizoud ouvrier

et de

Elise-Rosalie nee Regameyà Grandson

Comme témoins :

1. Henriod Robert, employé, Grandson2. Camprieux Ami, employé, GrandsonLes publications ont eu lieu à Grandson le 27Gressy le 29Grandevent le 29

} mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le douze Avril mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Henzioud
Valentine Gise Henzioud

Les témoins :

Robert HenriodAmi Camprieux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° H

Dumard - Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumard Charles François

célibataire

Employé d'off

originaire de Fozel Mully et Villars Mendraz domicilié à

Tulleires de Grandson né à

Tulleires le dix-sept Juillet

mil huit cent quatre vingt quatorze fils de

Jean Jules Dumard et de

Fanny née Cand

à Tulleires

2. Pasche Lina

célibataire

ménagère

originaire de Ferlens domiciliée à

Essert y Champvent née à

Gossens le treize Février

mil neuf cent (1900) fille de

Jules Pasche, agriculteur et de

Constance-Antoinette née Daullif

à Gossens

Comme témoins :

1. Spiggisberg Oscar, Hôtelier, Grandson

2. Cand Emile, Bourcier Communal, Grandson

Les publications ont eu lieu à Fozel le 25

Mully Mendraz le 26

Grandson le 23

Gossens le 26

Essert y Champvent le 26

mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix-huit Avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés

Les époux :

Dumard Charles
Dumard Lina

Les témoins :

Spiggisberg
Cand Emile

L'officier de l'état civil :

Mully

Communiqué le 18 avril 1923 à Oron-la-Ville.

Méthel, St Georges et Fozel.

Registre des mariages A.

N° 5

Piot-Groux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Piot Eugène-Rodolphe**
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Paissy domicilié à
Ciez né à
Valleyres / Montagny le hente Novembre
mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Francoys Piot, décedé et de
Lina née Fousel, ménagère
 à Ciez

2. **Groux née Besson Marie-Joséphine**
 veuve de Alexis-Ernest Groux des le vingt deux Septembre mil neuf cent dix huit
 ménagère
 originaire de Ciez et Kovallès domiciliée à
Couvet (Renchâtel) née à
Nice (France) le quatorze Mars
mil huit cent septante cinq fille de
Jean-Mathieu Besson et de
Emilie née Amiguet, tous deux décedés
 à _____

Comme témoins :

1. Wacker Amc., hôtelier, Grandson
2. Pittet Jules, gendarme, Grandson

Les publications ont eu lieu à Paissy le 4
Ciez le 3
Couvet le 5
Kovallès le 4 } Avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt Avril mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____
 Acte de mariage de la fiancée et de décès du mort _____

Les époux :

Piot Eugène
Piot Marie

Les témoins :

A. Wacker
J. Pittet

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué le 20 Avril 1923, à Paissy
Ciez et Couvet

Registre des mariages A.

N° 6.

Lassueur-Amiel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lassueur Jean
 veuf de Louisa née Amiel des le 22 Novembre mil neuf cent dix-huit
 agriculteur
 originaire de Dullet domicilié à
 Tuileries de Grandson né à
 Orbe le vingt dix Juin
 mil huit cent dix-sept fils de
 Samuel Jacques Lassueur et de
 Louise née Chautaud, tous deux décédés
 à

2. Amiel née Baltensperger Yvonne-Suzanne
 veuve de Charles Amiel des le vingt Juin mil neuf cent seize
 ménagère
 originaire de Grandson domiciliée à
 Tuileries de Grandson née à
 Yverdon le vingt Juillet
 mil huit cent quatre vingt trois fille de
 Gottlieb Baltensperger et de
 Antoinette Marie née Demierre
 à Brütten (Suisse)

Comme témoins :

1. Oscar Fuggisberg, hôte, Grandson
2. Hector Charbon, agent, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 5 Mai 1923
 Dullet le 6 Mai 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le premier Juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.

Les époux :

Jean Lassueur
Yvonne Lassueur

Les témoins :

Fuggisberg
H. Charbon

Communiqué le 1^{er} Juin 1923 à Dullet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 7

Campiche-Vozuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Campiche Ami-Fouja

célibataire

Employé de bureau

originaire de Sainte-Croix

domicilié à

Grandson

né à

La Dagne tière / St Croix le cinq octobre

mil huit cent quatre vingt treize

fils de

César Scitz Campiche, hœtloger

et de

Emma-Fouja nee Dooplant

à Grandson

2. Vozuz Eugénie

célibataire

modeste

originaire de Moudon et Sottens

domiciliée à

Moudon

née à

Moudon le dix-neuf décembre

mil huit cent quatre vingt seize

fille de

Edmond Vozuz, décédé

et de

Marie-Fouja nee Poyjoux dit Brazey

à Moudon

Comme témoins :

1. Henri Casini, employé, à Grandson.

2. Eugène Dechy, employé, au Zurlauben.

Les publications ont eu lieu à

St Croix	le 6
Les Granges	le 6
Moudon	le 6
Sottens	le 7
Grandson	le 5

} Juin 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-deux Juin mil neufcent vingt-trois.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des fiancés

Les époux :

Ami Campiche

Eugénie Campiche

Les témoins :

H. Casini
Eug. Dechy

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 22 Juin 1923, à St Croix
La Chaux, Moudon & St Cierges.

Registre des mariages A.

N° 8.

Cavin - Gardon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin Henri-Jean

célibataire

employé de Commerce

originaire de Bucherens

domicilié à

Grandson

né à

Grandson

le vingt-trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de

Elyse Cavin

et de

Léonie, née Colomb,

à Grandson

2. Gardon, Jeanne-Hélène

célibataire

sans profession

originaire de Malloche

domiciliée à

Grandson

née à

Grandson

le dix-sept mai

mil neuf cent-douze.

fille de

Jules-Adrien Gardon

et de

Julie-Caroline-Ida, née Grobet

à Grandson

Comme témoins :

1. Gardon Alfred, négociant, à Grandson

2. Campiche Ami, employé de bureau, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 5

Bucherens le 7

Malloche le 6

Juin 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le treize juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés

Les époux :

H. Cavin
J. Gardon

Les témoins :

Alfred Gardon
Ami Campiche

L'officier de l'état civil :

L. Aubert

Communiqué le 13 juillet à Grandson Malloche.

Registre des mariages A.

N° 9.

Enguel - Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Enguel Jules-Jacques-Frédéric
divorcé de Henriette-Vivie Decosterd dès le 24 Février 1914.

terrasseur
originaire de La Piaz, Namur domicilié à
Grandson né à
Yverdon le trente Avcil
mil huit cent quatre vingt fils de
Jean-Louis Enguel et de
Elvise née Meylan, décédée

2. Dutoit née Jordan Marie-Louise
divorcée en 29 noces de Jules Dutoit dès le 8 Juillet 1921

ménagère
originaire de Moudon domiciliée à
Grandson née à
Lussy (Fribourg) le vingt-huit Janvier
mil huit cent septante et un fille de
Joseph-Eloi Jordan et de
Mérese-Madeleine-Elisabeth Despond, décédée

Comme témoins :

1. Pittet Jules, gendarme, Grandson
2. Gonet Charles, ouvrier, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 1
Moudon le 2 } août 1923
Romainmôtier le 1

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le die-huit août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Extraits de mariages des fiancés avec
inscriptions des prononcés de divorce.

Les époux :

Jules Enguel
Marie Dutoit

Les témoins :

J. Pittet
Gonet Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 18 août 1923 à
Moudon et Romainmôtier

Sur jugement du Tribunal
du District de Lausanne du 22 dé-
cembre 1917, déclaré définitif et
opératoire le 8 Mars 1921, le ma-
riage se trouve à être dissous par
la divorce, en application de
l'article 142 du Code Civil suisse.
Le Tribunal a fait ce dont
auparavant le mari coupable ne pouvait
se remarier (le 6 Mars 1921).
Fait le 25 Mars 1923
L'Officier de l'état civil.
[Signature]

Registre des mariages A.

N° 10.

Bianchi - Cuérel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bianchi Gustave-Louis

célibataire

Employé de Commerce

originaire de Stabio, Tessin domicilié à

Grandson né à

Grandson le sept Mars

mil huit cent quatre vingt treize fils de

Louis-Aul Bianchi et de

Elisa née Marchand

à Grandson

2. Cuérel Germaine-Marguerite

célibataire

sans profession

originaire de Villars St-Croix, Val d'Aoste domiciliée à

Yverdon née à

Yverdon le quatorze Juillet

mil neuf cent trois (1903) fille de

Constant-Henri Cuérel et de

Thérèse-Louise née Ferdinand

à Yverdon

Comme témoins :

1. Jamin Louis, Employé, Yverdon

2. Schumy Maurice, mécanicien-électricien, Yverdon

Les publications ont eu lieu à Grandson	le 4	} Août 1923.
Stabio	le 6	
Yverdon	le 6	
Villars St-Croix	le 6	

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quatre septembre mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

G. Bianchi
G. Cuérel

Les témoins :

L. Jamin
M. Schumy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 4 septembre 1923 à
Yverdon, Rumigny et Stabio.

Registre des mariages A.

N° M.

Cochand-
Pinard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cochand** Jules Louis _____
célibataire _____

aide-jardinier _____

originaire de Romairon et V. Burquin _____ domicilié à

la Boissine cière Grandson _____ né à

la Boissine cière Grandson _____ le deux Novembre _____

mil neuf cent trois _____ fils de

Jules-Louis Cochand _____ et de

Fanny Louise Marie Savce _____

à la Boissine cière Grandson _____

2. **Pinard** Blanche _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Rances _____ domiciliée à

Rances _____ née à

Rances _____ le onze Mars _____

mil neuf cent deux _____ fille de

Ami Pinard, agriculteur _____ et de

Alce née Gillard _____

à Rances _____

Comme témoins :

1. Cochand Jules, retraité C. S. à la Boissine _____

2. Wacker Ami, hôtelier Grandson _____

Les publications ont eu lieu à Romairon	le	17	} Septembre 1923.
V. Burquin	le	17	
Grandson	le	15	
Rances	le	17	

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le six Octobre mil neuf cent vingt trois. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés _____

Autorisation du père du fiancé. _____

Les époux :

Cochand Jules
Cochand Blanche

Les témoins :

Cochand Jules
Wacker

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 6 Octobre à Champagne
fièz, et Bantmes. _____

Registre des mariages A.

N° 12.

Jeanneret - Jasche

Le Tribunal (Civil du District)
Travers, les juges du 27 juillet
1923, le mari défunt le 12 août 1926,
a prononcé le divorce du mariage
ex-cétero. - La fure à deux ans
pendant lequel l'épouse cohabite
au pourrai de remarquer.

Le 20 août 1926
l'Officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanneret Virgile - Hector

célibataire

agriculteur

originaire de Travers (Neuchâtel)

domicilié à

Champvent

né à

la Place Jeanneret / ruelle Saint Sulpice

le cinq décembre

mil huit cent quatre vingt dix huit

fils de

Paul-Toma Jeanneret, agriculteur,

et de

Marie-Emma née Bozel, décédée

à Champvent

2. Jasche Alice - Catherine

célibataire (mineure autorisée)

ménagère

originaire de Servion, Val

domiciliée à

Champvent

née à

Vevey

le treize octobre

mil neuf cent cinq

fille de

Louis-Victor Jasche, pêcheur, à Vevey

et de

Marie-Catherine Savary, ménagère

à Sion

Comme témoins :

1. Guillaume Jeanneret, cordonnier, Champvent

2. Edgar Jeanneret, agriculteur, à Champvent

Les publications ont eu lieu à Champvent le 5

Servion le 6

Travers le 6

} novembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de
Champvent du 22 novembre 1923.

Les époux :

Hector Jeanneret

Alice Jeanneret

Les témoins :

Guillaume Jeanneret

Edgar Jeanneret.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 24 novembre 1923 à
Champvent, Travers et Oron-la-Ville.

Registre des mariages A.

N° 13.
Meystre - Ozeley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meystre Héli
célibataire
agriculteur
originaire de Correvon domicilié à
Grandson né à
Correvon le douze Novembre
mil huit cent quatre vingt dix
fils de
Jean Louis Meystre, décédé et de
Fanny Augusta Adelaïde née Pitton
à Oppens.

2. Ozeley Jeanne Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Oppens, Rueyres et Berchez domiciliée à
Oppens née à
Bisley-Magnoug le sept Octobre
mil huit cent quatre vingt deux
fille de
Jules Ozeley, agriculteur et de
Marie Rosine née Verdel
à Oppens

Comme témoins :

- 1. Ronlet Jules, négociant, Grandson
- 2. Despland Alfred, ouvrier, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 27
Correvon le 29
Oppens le 28
Rueyres le 28
Berchez le 29 } Novembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quinze décembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Extrait de mandance des fiancés.

Les époux :

Héli Meystre
Jeanne Ozeley

Les témoins :

Jules Ronlet
Alfred Despland

L'officier de l'état civil :

Le numéro "treize, à la page "cent dix-
ante-deux", est celui de la dernière inscription
de l'année mil neuf cent vingt trois.

Ce que nous certifions

Grandson, le 31 décembre 1923

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Fait le 8 janvier 1924

Le Préfet :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 r. d.

Communiqué le 15 décembre 1923, à Correvon
Oppens, Berchez et Bisley-Magnoug.

N° 2

Comte - Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comte Henri-Maurice _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Treycovagnes _____ domicilié à

Treycovagnes _____ né à

Treycovagnes _____ le vingt juillet _____

_____ mil neuf cent un (1901) _____ fils de

Maurice Comte _____ et de

Elise-Henriette née Clot _____

à Treycovagnes _____

2. Borgeaud dit Avocat Rose-Fouise _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Senthiaz _____ domiciliée à

Tulzeys de Grandson _____ née à

Senthiéraz _____ le trente et un janvier _____

_____ mil neuf cent un (1901) _____ fille de

Charles-Emile Borgeaud dit Avocat _____ et de

Rose née Baudou _____

à Tulzeys de Grandson _____

Comme témoins :

1. Borgeaud Charles, maréchal, Grandson _____

2. Comte Maurice, agriculteur, Treycovagnes _____

Les publications ont eu lieu à Treycovagnes le 9 _____

Senthiaz le 10 } janvier 1924 _____

Grandson le 10 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le seize février mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état-civil de _____
Montagny du 11 février 1924. _____

Les époux :

Henri Comte
Louise Comte Borgeaud

Les témoins :

Ch^e Borgeaud
M^{re} Comte

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué le 16 février 1924 à _____
Montagny, Senthiaz _____

Registre des mariages A.

N° 3.

David - Feuenberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. David Maurice Auguste

veuf de Marie Louise Mathilde Broccard des le 2 Mai 1923

forgeron

originaire de Yverdon et Gressy domicilié à

Yverdon né à

Yverdon le vingt-six septembre

mil huit cent septante-deux fils de

Jean-Louis David et de

Louise Elise née Cuendet

décédés.

2. Feuenberger née Aigroz Marie

veuve en 2^e nocce de Louis-Max Feuenberger des le 27 septembre 1921.

coiffeuse

originaire de Melchman, Revue domiciliée à

Grandson née à

Combrément le Petit le vingt-six août

mil huit cent septante-deux fille de

Charles-Constant Aigroz, à Champagne et de

Lydie née Goumaz, décédés

à

Comme témoins :

1. Henri Guignet, employé, Grandson

2. Ernest Colomb, imprimeur, Grandson

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 30 Janvier

Grandson le 30 Janvier

Melchman le 31 Janvier

Gressy le 1^{er} février

1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix-neuf février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

acte de l'mariage du fiancé

acte de décès de l'épouse

acte de mariage de la fiancée

acte de décès de l'époux

Les époux :

David Auguste

David Marie

Les témoins :

Handwritten signatures of witnesses and the officiant.

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 19 février 1924 à Yverdon Gressy et Melchman.

Registre des mariages A.

N° II.

Guyaz - Kasler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guyaz Arthur-Louis-Emmanuel

célibataire

comptable

originaire de Concise domicilié à

Grandson né à

Grandson le douze juillet

mil huit cent quatre vingt seize fils de

Jules-Arthur Guyaz, Receveur de l'Etat et de

Juliette-Marie-Louise née Gehr, décédée

à Grandson

2. Kasler Johanna-Maria

célibataire

sans profession

originaire de Männedorf (Zürich) domiciliée à

Grandson née à

Steuze le quatorze septembre

mil neuf cent un (1901) fille de

Albert Kasler et de

Maria-Katharina née Joekzin,

décédés.

Comme témoins :

1. Henri Simon, négociant, Grandson

2. Jean Cresasso, notaire, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 24

Concise le 25 } Janvier 1924.

Männedorf le 25 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-un février mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____

Extrait de naissance de la fiancée _____

Les époux :

A. Guyaz
J. Kasler

Les témoins :

H. Simon
J. Cresasso

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 21 février 1924 à _____

Concise et Männedorf.

Registre des mariages A.

N° 5.

Sandoz - Menchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandoz André-Jules

célibataire

manoeuvre

originaire des Vœles et de Bonvillars

domicilié à

Grandson

né à

Vezelon

le quatorze Janvier

mil neuf cent (1900)

fils de

Jules Sandoz

et de

Fancy née Woeder

à Vezelon

2. Menchoz Julie-Suzanne

célibataire

ménagère

originaire de Rossinières

domiciliée à

Grandson

née à

chez le Bar

le onze Janvier

mil neuf cent quatre (1904)

fille de

Fritz Auguste Menchoz

et de

Anna-Maria née Hofer

à Grandson

Comme témoins :

1. Woeder Louis, ouvrier, Grandson

2. Charbon Hector, agent, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 12

le Vœles le 14

Bonvillars le 14

Rossinières le 14

Janvier 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt trois février mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée.

Les époux :

Sandoz André
Sandoz Julie

Les témoins :

Woeder Louis
H. Charbon

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 20 Janvier 1924 au

Vœles, Bonvillars et Rossinières.

Registre des mariages A.

N° 6.

Jayot - Rossel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jayot Gustave Emmanuel
 fils de Charlotte née Déciaz de le vingt-quatre septembre mil-neuf cent vingt et un
 menuisier-bénévole
 originaire de Coccelles sur Concesse domicilié à
Grandson, précédemment à Montagny né à
Concesse le neuf Mars
mil neuf cent quatre vingt un fils de
 défunt Eugène Jayot et de
Elisa Augustine née Jayot
 à _____

2. Rossel Charlotte Louise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Enges (Neuchâtel) domiciliée à
Grandson, en séjour à Montagny née à
Grandson le deux Mars
mil neuf cent deux (1902) fille de
Charles Alfred Rossel, et de
Maria née Martin
 à Grandson

Comme témoins :

- 1. Jayot Jules, ouvrier, Grandson
- 2. Rossel Charles, vigneron, Grandson

Les publications ont eu lieu à Montagny le 4
Coccelles/Concesse le 5
Cressier le 5
Grandson le 5
 } février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt trois février mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de Montagny du 2 février 1924.

Les époux :

G. Jayot
C. Rossel

Les témoins :

Jayot Jules
Charles Rossel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 20 février 1924 à Mon-
tagny, Concesse, Cressier.

Registre des mariages A.

N° 7

Amiet-Rognon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiet Eugène

célibataire

agriculteur

originaire de Grandson

domicilié à

Giez

né à

Giez

le dix-huit Jurslet

mil huit cent quatre vingt cinq

fils de

David-Vincent Amiet, décédé

et de

Caroline née David

à Giez

2. Rognon Elise-Emma

célibataire

sans profession

originaire de Montalchez

domiciliée à

Giez

née à

St. Aubin

le dix-sept Fevrier

mil huit cent quatre vingt neuf

fille de

Charles-Jules Rognon, décédé

et de

Marie-Elisabeth née Jümmel, à Chez le Bar

à

Comme témoins :

1. Wacker Ami, hôtelier, Grandson

2. Charbon Hector, agent de police, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 5

Giez le 6

Montalchez le 6.

Fevrier 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix-neuf Fevrier mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Les époux :

Eugène Amiet

Emma Amiet

Les témoins :

A. Wacker

H. Charbon

Communiqué le 27 Fevrier 1924 à St. Aubin

L'officier de l'état civil :

H. J. M.

Registre des mariages A.

N° 8.

Bissat - Christin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bissat Jlenzi-Eugène

célibataire

Comme aux C. ff.

originaire de Goumoens la Ville domicilié àSoche né àSaint-Croix, Valpagne, le Cinq aoûtmil huit cent quatre vingt dix huit fils deClément Louis François Bissat, mécanicien et deElise Louise née Campicheà Saint-Croix2. Christin Berthe

célibataire

ménagère

originaire de Valpays pour Montagny domiciliée àTurlecies de Grandson née àGrandson le vingt cinq Juilletmil neuf cent un (1901.) fille defeu Emile Christin et deElise née Amielà Turlecies de Grandson

Comme témoins :

1. Rispemey Feltz, mécanicien, Grandson2. Rispemey Germaine, ménagère, Grandson

Les publications ont eu lieu au Soche le 26 février

Goumoens la Ville le 27 "

Grandson le 27 "

Montagny le 1^{er} Mars

1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le treize Mars mil neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil du
Soche du 12 Mars 1924.

Les époux :

BissatBissat Berthe

Les témoins :

Rispemey FeltzRispemey Germaine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 14 Mars 1924 au Soche,

Goumoens et Montagny.

Registre des mariages A.

N° 9.

Heubi - Kizzel

Par jugement du Tribunal du district de Grandson du 15 novembre 1923, définitif et exécutoire le 20 décembre 1923, le mariage ci-coté a été dissout par le divorce en application des art. 138 & 142 du Code civil suisse. Le tribunal désigne les deux parts coupables et a fixé à deux ans pour le demandeur et à un an pour la défenderesse le délai pendant lequel ils ne pourront se remarié. Inscrit le 17 mai 1924 sur ordre du Département de Justice & Police. L'officier de l'état-civil, Gust. Guillemin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heubi Alfred, Grandson

célibataire

boulangère

originaire de Treiten, (Rece) domicilié à

Grandson né à

Grandson le vingt et un décembre

mil huit cent quatre-vingt

fils de

feu Jean-Melchior Heubi, et de

feue Louise née Kizzel

2. Kizzel née Hofmann Louise Anna

veuve de Henri-Rodolphe Kizzel de le vingt Juin mil neuf cent vingt

ménagère

originaire de Stäffikon (Zürich) domiciliée à

Champagne née à

Champagne le trois Avril

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Benoit Hofmann, Champagne et de

feue Madeleine née Fischer

à

Comme témoins :

1. Beyerle Jules, cafetier, Grandson

2. Mèville Eugène, horloger, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 9

Treiten le 10

Stäffikon le 10

Champagne le 10

Mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le cinq Juin mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Livret de famille de la fiancée.

Les époux :

Alfred Heubi
Louise Heubi

Les témoins :

Beyerle
Mèville

L'officier de l'état civil :

Gust. Guillemin

Communiqué le 5 Juin, à Treiten, Stäffikon et Champagne.

Registre des mariages A.

N° 10.

Cochand - Campiche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cochand** Henri-François
 célibataire
 employé
 originaire de Romairon + P. Durquin domicilié à
Grandson né à
Grandson le quatorze septembre
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Fritz Cochand et de
Marie-Couise née Jaccard
 à Grandson

2. **Campiche** Marguerite-Couise
 célibataire
 couturière
 originaire de Sainte-Croix domiciliée à
Grandson née à
La Sagne rière St Croix le dix etuzil
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
César-Fritz Campiche et de
Emma-Couise née Despland
 à Grandson

Comme témoins :

1. Colomb Fernand, Négociant, Grandson
2. Campiche Ami, Employé de Commerce, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 22
 B. Durquin le 23
 Romairon le 24
 St Croix le 25
 St Croix, les Granges le 26
 } Juillet 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le huit août mil neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____
 Extrait de naissance de la fiancée _____

Les époux :

H. Cochand
M. Campiche

Les témoins :

F. Colomb
A. Campiche

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 8 août 1924 à Fiez, Cham.
 pagne, St Croix et les Granges de St Croix.

Registre des mariages A.

N° 11.
Paris - Delavy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paris Paul

veuf de Emma née Bergeaud des le 16 avril 1920

ouvrier de fabrique

originaire de Concise domicilié à

Grandson né à

Omnens le trente et un et out

mil huit cent quatre vingt sept fils de

François-Jouis-Charles Paris, agriculteur et de

Jenny née Pagon

à Omnens

2. Delavy Amélie-Métronnette

célibataire

ménagère

originaire de Nouvry (Valais) domiciliée à

Tandanne née à

Nouvry le quinze décembre

mil huit cent quatre vingt dix huit fille de

Jean-Baptiste Delavy, à Nouvry et de

Stélie née Pignat, domiciliée

à Nouvry

Comme témoins :

1. Apothélos Justin, agent, Grandson

2. Ducommun Charles, employé, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 9

Concise le 10

Nouvry le 10

Tandanne le 10

septembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le deux octobre mil neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Acte de décès de la P. épouse

Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Paul Paris

Amélie Paris

Les témoins :

Justin Apothélos
Charles Ducommun

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 2 octobre 1924 à Concise
Nouvry et Tandanne.

Registre des mariages A.

N° 13

Perreten -
Biondi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perreten Georges

célibataire

manœuvre

originaire de Saanen, Borne

domicilié à

Grandson

né à

Yverdon

le dix Mars

mil neuf cent un

fils de

franc Robert Perreten

et de

Marguerite née Favold

à Yverdon

2. Biondi née Forestier Juliette

veuve de Charles-François Biondi dès le 2 Janvier 1923.

ménagère

originaire de Méride (Ségvin)

domiciliée à

Grandson

née à

Yverdon

le dix Juin

mil neuf cent deux

fille de

Samuel-Charles Forestier

et de

Elise née Marchand,

à Grandson

Comme témoins :

1. Groux Fernand, ouvrier, Grandson

2. Mermod Louis, ouvrier, Grandson

Les publications ont eu lieu à Saanen le 20

Méride le 18

Grandson le 16

} Août 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le deux octobre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de la fiancée

acte de décès du mari

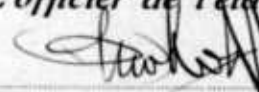
Les époux :

G. Perreten
J. Perreten

Les témoins :

Groux Fernand
Mermod Louis

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 2 octobre 1924 à Méride
et Saanen.

Registre des mariages A.

N° 13.

Gizoud-Pezzini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gizoud Robert Auguste

veuf de Valentine née Jordan des le seize décembre mil neuf cent dix neuf

originaire de Grandevent domicilié à

Grandson né à

Onney le trente Juillet

mil huit cent quatre vingt dix

fils de

M. Jean-David Gizoud et de

Charlotte-Louisa née Ruyillon

à Grandson

2. Pezzini Charlotte-Antoinette

célibataire

ménagère

originaire de Polinago, Province de Modène, Italie domiciliée à

Fayence née à

Ewenches le vingt-six Janvier

mil huit cent quatre vingt seize

fille de

Charles-Antoine Pezzini et de

Marie-Mathilde Vancy née Hubert

à Fayence

Comme témoins :

1. Charbon Hector, agent, à Grandson2. Ducommun Charles, employé, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 16

Grandevent le 17 } Août 1924

Fayence le 18

Polinago le 14 Septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix-huit Octobre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Acte de décès de la fiancée

Extrait de naissance de la fiancée

Acte de nationalité - permis de domicile

Certificat de non opposition

Les époux :

R. Gizoud

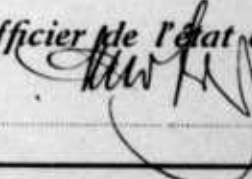
C. Giraud

Les témoins :

H. Charbon

Ch. Ducommun

L'officier de l'état civil :



Par jugement du 19
Novembre 1934, le Tri-
bunal du district de
Grandson a dissout le
mariage ci-contre par
le divorce.

Grandson, 19 février 1935
L'officier de l'état-civil
Gust. Guibaud



Registre des mariages A.

N° 14

Walther - Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walther Fernand-Couys Ernest
 célibataire
 entrepreneur
 originaire de Rougemont domicilié à
Grandson né à
Rolle le onze Janvier
 mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Fernand-Rodolphe-Couys Walther et de
Marianne-Bertha née Rivet-Humbert
 à Yverdon

2. Perret Delphine
 célibataire
 employée
 originaire de Eschtrines domiciliée à
Grandson née à
Grandson le cinq Septembre
 mil huit cent quatre vingt seize fille de
 feu Jean-Marc Perret et de
Udette née Ramoyet
 à Grandson

Comme témoins :

1. Jean Croazzo, notaire, Grandson
2. Arthur Guyot fils, employé de Commerce, Grandson

Les publications ont eu lieu à Rougemont le 13 }
Eschtrines le 14 } octobre 1924.
Grandson le 13 }

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le trente Octobre mil neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____
 Extrait de naissance de la fiancée _____

Les époux :

F. Walther
D. Walther

Les témoins :

Jn. Croazzo
A. Guyot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 30 octobre 1924 à
Rougemont et Puzosens.

Registre des mariages A.

N° 15

Sézillard - Bovy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sézillard Eugène-Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Giez et Meuvorgot domicilié à

Giez né à

Giez le dix-neuf Mars

mil neuf cent un (1901) fils de

Monsieur François Sézillard, agriculteur et de

Sophie-Léonie née Comondu

à Giez

2. Bovy Jeanne

célibataire

ménagère

originaire de Vuillens le Château domiciliée à

Giez née à

Vuillens le Château le quatorze Avril

mil huit cent quatre vingt dix-neuf fille de

Armand-Ferdinand Bovy et de

Anna née Jaton

à Bugnanez s/ Rolle

Comme témoins :

1. Juser Fritz, boulanger, Grandson

2. Perillard William, agriculteur, à Giez

Les publications ont eu lieu à Giez le 16

Meuvorgot le 17

Vuillens le Château le 16

October 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt et un Novembre mil neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la fiancée

fiancé, né à Giez. Vol. VI. fol. 51. N° 11

Les époux :

Eugène Sézillard
Jeanne Perillard

Les témoins :

F. Juser
William Perillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué le 22 Novembre 1924

à Giez, Vuillens le Château

Registre des mariages A.

N° 16.

Brugger - Decarli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Brugger** John-Fernand _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Belpberg, Geneve _____ domicilié à
Zutères de Grandson _____ né à
Yvonand _____ le vingt cinq Avoil _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix-neuf _____ fils de
 Frédéric-Daniel Brugger, décédé _____ et de
 Virginie née Gauchat _____
 à Zutères de Grandson _____

2. **Decarli** Elisabeth - Catharine - Isaline _____
 célibataire _____
 blanchisseuse _____
 originaire de Locarno _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le 1er Janvier _____
 _____ mil neuf cent trois _____ fille de
 Pierre-Henri Decarli, dans domicile _____ et de
 Marie-Hélène née Fizzi, à _____
 à Lausanne _____

Comme témoins :

- 1. Edoas Suggsberg, hôtelier, Grandson _____
- 2. Hector Charbon, agent, Grandson _____

Les publications ont eu lieu à Belpberg le 16 _____
Locarno le 17 _____
Lausanne le 17 _____ } Octobre 1924.
Grandson le 15 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le trente et un décembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____
 Extrait de naissance de la fiancée _____

Les époux :

Fernand Brugger
Elisabeth Brugger

Les témoins :
Suggsberg
H. Charbon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 31 décembre 1924 _____
 à Belp, Locarno et Lausanne _____

*Le numéro seize, à la page
 sept septant huit, est celui de
 la dernière inscription de l'examen
 mil neuf cent vingt quatre.
 Ce qui nous certifie
 Grandson le 21 décembre 1924
 L'officier de l'état civil.
 Du le 9 janvier 1925
 Le Préfet.
 J. F. F. F.*

Registre des mariages A.

N° 1.

Vallon-Couzvoisiez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallon Hezmann
 Veuve en 2^e nocces de Anna-Maria nee Zannez, des le 28 Septembre 1917
 charpentier-menuisier
 originaire de Colfontain (Vaud) domicilié à
 Grandson né à
 Bièrey-Magnouze le premier Janvier
 mil huit cent septante-cinq fils de
 feu Emile Vallon et de
 feu Julie Marie nee Jahn, à -

2. Couzvoisiez nee Guinand Bechtie Jeanne
 Veuve de Louis Edouard Couzvoisiez des le 2 Mars 1924.
 couturière
 originaire des Vevres et de Chang de Fonds domiciliée à
 Orgey née à
 Vevres le vingt neuf Mai
 mil huit cent quatre vingt-un fille de
 Jules-Zell Guinand, au Vevres et de
 feu Esmire nee Ferrel à -

Comme témoins :

- 1. Mermod Louis, ourcier, Grandson
- 2. Freymond Marcel, chanteur, Grandson

Les publications ont eu lieu à Colfontain le 16
 Grandson le 15
 Le Vevres le 15 } décembre 1924.
 Chang de Fonds le 16
 Orgey le 16

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le huit Janvier mil neufcent vingt-cinq. -

Pièces déposées :

- Acte de 2^e mariage du fiancé
- Acte de 1^{er} " de la fiancée
- Acte de décès, 2^e épouse, du fiancé
- Acte de décès, 1^{er} époux de la fiancée

Les époux :

Vallon Hezmann
Vallon Jeanne

Les témoins :

Louis Mermod.
Marcel Freymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 9 Janvier 1925, à Bonneloye,
 Le Vevres, Chang de Fonds et Montagny.

Registre des mariages A.

N^o 2.

Vögeli-Goy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vögeli Francis - François

célibataire

manœuvre

originaire de Rauggenried, Dens, domicilié à

Siez

né à

Siez

le neuf septembre

mil huit cent quatre vingt dix-huit fils de

François Vogelr, agriculteur et de

Henziette née Foug,

à Siez.

2. Goy Thérèse

célibataire

autrice, ménagère.

originaire de Vaulron domiciliée à

Siez

née à

La Chaux 2/ Grandson le dix neuf juillet

mil neuf cent dix

fille de

Georges-Auguste Goy et de

Marie née Feyre

à Siez

Comme témoins :

1. François Vögeli, agriculteur, Siez

2. Auguste Goy, agriculteur, Siez

Les publications ont eu lieu à Siez

le 20

Rauggenried

le 21

} Janvier 1925.

Vaulron

le 21

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix février mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé Vol. V. fol. 173. 17 46
de la fiancée - VII - 5 - 18

Les époux :

Francis Vögeli
Thérèse Vögeli

Les témoins :

François Vögeli
Aug. Goy

L'officier de l'état civil :

M. M. M.

Communiqué le 6 février 1925 à
Vaulron et Jegenstorf.

Registre des mariages A.

N° 3.

Thiébaud-Stechl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thiébaud Constant-Emile

célibataire

Industriel

originaire de Brot Dessous (Neuchâtel)

domicilié à

Saint-Aubin

né à

Saint-Aubin

le dix Juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Charles-Constant Thiébaud, Industriel

et de

Emilie née Rieker

à Saint-Aubin

2. Stechl Germaine-Emma

célibataire

sans profession

originaire de Gespenay (Berne)

domiciliée à

Grandson

née à

Grandson

le deux Juillet

mil neuf cent (1900)

filles de

Ernest Stechl, négociant

et de

Edèle née Christin

à Grandson

Comme témoins :

1. Stechl Ernest, négociant, Grandson

2. Stechl Reinhold, mécanicien, Grandson

Les publications ont eu lieu à St-Aubin le 13

Rocheport le 13

Grandson le 14

Gespenay le 14

Juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix Mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de St-Aubin du 27 Mars 1925.

Les époux :

Constant Thiébaud
Germaine Stechl

Les témoins :

E. Forey
R. Stuhl

Communiqué le 7 Mars 1925, à St-Aubin, Rocheport et Gespenay.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 5.

Jost-Zallichet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jost Alfred

célibataire

employé de Commerce

originaire de Langnau, Berne domicilié à

Grandson né à

Grandson le dix-sept Janvier

mil huit cent quatre vingt quinze fils de

feu Daniel-Henri Jost et de

Marie-Emilie née David

à Grandson

2. Zallichet Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Orbe domiciliée à

Grandson née à

Grandson le premier Octobre

mil huit cent quatre vingt dix-sept fille de

feu Roger Zallichet et de

feu Louis-Edelme née Ferret

à

Comme témoins :

1. Wacker Ami, hôtelier, Grandson

2. Bloch Jules, Employé de Commerce, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 2

Langnau le 3

Orbe le 3

mars 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé, Vol. 7. fol. 51 et 5

Extrait de naissance de la fiancée, Vol. 7. fol. 102, 105

Publications à Grandson, Orbe et Langnau

Les époux :

A. Jost

M. Zallichet

Les témoins :

A. Wacker

J. Bloch

L'officier de l'état civil :

M. Wacker

Communiqué le 20 Mars 1925 à Langnau, Orbe

Registre des mariages A.

N° 6.

Saam - Joelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Saam** Robert-Louis _____
 veuf de Louise née Rampstein des le vingt deux Mai mil neuf cent vingt quatre _____
 seieur _____
 originaire de Nützellflüh (Dezere) _____ domicilié à
 Grandson _____ né à
 Corcelles & Concise _____ le sept Mars _____
 _____ mil huit cent quatre vingt douze _____ fils de
 feu David Louis Saam, _____ et de
 Clara Fayot née Perret _____
 à Corcelles & Concise _____

2. **Joelin** Elise _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Nüttenz (Bâle) _____ domiciliée à
 Nüttenz, _____ née à
 Nüttenz _____ le seize Mai _____
 _____ mil neuf cent cinq _____ fille de
 Albert Joelin, agriculteur _____ et de
 Elise née Thomet _____
 à Nüttenz _____

Comme témoins :

- 1. Georges Boulaz, maître, Grandson _____
- 2. Alfred Glardon, négociant, Grandson _____

Les publications ont eu lieu à Grandson le 5 _____
 Nützellflüh le 6 _____ Mai 1925. _____
 Nüttenz le 6 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-neuf Mai mil neuf cent vingt cinq _____

Pièces déposées :

- Promesse de mariage (2) _____
- Extrait de naissance du fiancé _____
- _____ de la fiancée _____
- Acte de décès, P. épouse du fiancé _____
- Publications à Grandson, Nützellflüh & Nüttenz _____

Les époux :

Robert Saam
 (Robert) Elise Saam

Les témoins :

G. Boulaz
 Alfred

L'officier de l'état civil :

Herby

Communiqué le 29 Mai à Nützellflüh & Nüttenz

Registre des mariages A.

N° 2
Vollmeier - Stehli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vollmeier Jules
celibataire
Industriel
originaire de Yverdon domicilié à
Yverdon né à
Yverdon le vingt-trois Octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Joseph-Philippe-Jacob Vollmeier et de
Anna née Vitzler
à Yverdon

2. Stehli Juliette
célibataire
originaire de Gessenay, (Berno) domiciliée à
Grandson née à
Grandson le vingt-trois Mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Ernest Stehli, négociant et de
Stélie née Christin
à Grandson

Comme témoins :

- 1. Stehli Ernest, négociant, Grandson
- 2. Walther Fernand, entrepreneur, Grandson

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 3
Gessenay le 4 Juin 1925
Grandson le 4

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix-neuf Juin mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés,
Publications à Yverdon, Gessenay et Grandson

Les époux :

Vollmeier Jules
Juliette Vollmeier

Les témoins :

E. Stehli
F. Walther

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 19 Juin 1925 à Yverdon
et Gessenay.

Le Tribunal des Dis.
trib. d'Yverdon par
jugement du 21 Mars
1925, déclaré définitif
et exécutoire le 27 Mai
1925 a prononcé la disso-
lution par le divorce
du mariage ci-contre.
Il a fixé à 1 an le
délai pendant lequel
l'époux ne pourra se
remarier.

Grandson, le 6 Juin 1925
L'officier de l'état civil,
Gust. Guibaud



Registre des mariages A.

N° 8.

Compondu-
Montandon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Compondu Ewald Charles

célibataire

agriculteur

originaire de Siez domicilié à

Siez né à

Siez le vingt Janvier

mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de

Ernest Louis Compondu, agriculteur et de

Mazze Elise-Juliette née Mayor,

à Siez

2. Montandon-Sizard Alice Elise

célibataire

ménagère

originaire de Kovallès, Vallée du Voële domiciliée à

Siez née à

Siez le vingt quatre Mars

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Edouard Montandon et de

Sophie née Juvet

à Siez

Comme témoins :

1. Fauré Alfred, Préfet, Grandson

2. Montandon Georges, agriculteur, Siez

Les publications ont eu lieu à Siez le 1^{er}

Kovallès le 3 } Août 1925

Voële le 3

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt huit Août mil neuf cent vingt cinq.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé, Vol. B, fol. 190, 1^{er} B

id. de la fiancée Vol. B, fol. 59, 1^{er} B.

Acte de promesse de mariage _____

Publications à Siez _____

Kovallès _____

Voële _____

Les époux :

E. Compondu

A. Compondu

Les témoins :

Alf. Fauré

G. Montandon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 28 Août 1925, à _____

Siez et Voële.

Registre des mariages A.

N° 9.

Bazzard-Waser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bazzard Emile
 célibataire
 conducteur C.F.
 originaire de Essertings / Mierlon domicilié à
 Brigue né à
 Charbonnières le trente avril
 mil huit cent nonante-cinq fils de
 Henri Bazzard et de
 Rose-Azianne née Valloton, décédée
 à

2. Waser Susanne
 célibataire
 originaire de Sierre (Valais) domiciliée à
 Brigue née à
 Sierre le deux Janvier
 mil neuf cent un (1901) fille de
 Ferdinand Waser et de
 Barbe née Revillon
 à Sierre.

Comme témoins :

1. Waser Alfred, employé d'hôtel, à Bâle.
2. Ischy Gustave, négociant, aux Tanneries de Grandson.

Les publications ont eu lieu à Brigue le 18
 Sierre le 18 } septembre 1925.
 Essertings le 21

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le quatorze Octobre mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'Etat Civil de
 Brigue daté 8 Octobre 1925

Les époux :

Susanne Bazzard
 Bazzard Emile

Les témoins :

Waser
 Gustave Ischy

L'officier de l'état civil :

Lamy

Communiqué le 15 octobre 1925 à Brigue
 Sierre et Grandson.

Registre des mariages A.

N° 10.

Piaget - Walter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piaget Marcel Feitz

célibataire

négociant

originaire des Grands Bayards et la Côte aux Jées domicilié à

Colombiez né à

Verdon le vingt Janvier

mil huit cent quatre vingt quinze (1895) fils de

Almand - Eugène Piaget et de

Marguerite née Constançon

à Colombiez

2. Walter Georgette

célibataire

originaire de Gossens domiciliée à

Grandson née à

Grandson le dix sept Février

mil neuf cent quatre (1904) fille de

Eugène - Ernest Walter et de

Stélie Marguerite née Jerein

à Grandson

Comme témoins :

1. Bertrand Victor, Notaire, Grandson

2. Zwaalen Henri, comptable, Grandson

Les publications ont eu lieu à Colombiez le 7

Grandson le 9

Bayards le 9

Côte aux Jées le 9

Gossens le 10

Novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix sept Novembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'Etat Civil de Colombiez, Notaire, du 21 Novembre 1925.

Les époux :

M. Piaget
Georgette Piaget

Les témoins :

B. Prunier
H. Zwaalen Kalk

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 27 Novembre 1925, au
Colombiez, les Bayards, Côte aux Jées et Gossens

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

L'union est
Cent quatre vingt huit, est au de
la dernière réimpression de l'annuaire
mil neuf cent vingt cinq.

Ce que nous certifions
Grandson le 21 décembre 1925
l'officier de l'état civil.

[Signature]

Vu le 8 janvier 1926

Le Siegf.
A. Favre

Registre des mariages A.

N° 1.

Francillon - Nicolet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francillon Robert-Louis

célibataire

C. ff.

originaire de Daillens

domicilié à

Grandson

né à

Lausanne

le quinze Janvier

mil neuf cent (1900)

fils de

Jules-Louis Francillon

et de

Vina Louise nee Pittet, décédée

à Lausanne.

2. Nicolet Marguerite-Emilie

célibataire

C. ff.

originaire de Lignerolle

domiciliée à

Mailorbe

née à

Mailorbe

le vingt-quatre Juillet

mil neuf cent cinq (1905)

fille de

Emile Charles Nicolet

et de

Anna Eliza nee Guex

à Mailorbe

Comme témoins :

1. Gerbet Louis, commis p. ff. Grandson

2. Ischy Octavie, employé C. ff. Grandson

Les publications ont eu lieu à Daillens le 9

Grandson le 7

Lignerolle le 8

Mailorbe le 8

Janvier 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-sept Janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Promesses de mariage

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Publications à Grandson

Daillens

Mailorbe

Lignerolle

Communiqué le 28 Janvier 1926 à Daillens

Lignerolle et Mailorbe.

Les époux :

R. Francillon

M. Francillon

Les témoins :

L. Gerbet

Id. Ischy

L'officier de l'état civil :

M. Nicolet

Registre des mariages A.

N° 2.

Gilgen-Finard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilgen Auguste

célibataire

boucher

originaire de Wahlern (Ru)

domicilié à

Grandson

né à

Dillers Epneyle vingt-six Juilletmil neuf cent (1900)

fils de

feu Rudolf Gilgen

et de

Anna nee Hostettlerà Dormeloge2. Finard Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Rances

domiciliée à

Rances

née à

Rancesle treize Marsmil neuf cent trois (1903)

fille de

Emi Finard

et de

Alice nee Gilardà Rances

Comme témoins :

1. Wacker Emi, hôtelier, Grandson2. Charbon Heur, agent de police, GrandsonLes publications ont eu lieu à Wahlern le 15Rances le 14Grandson le 13} Janvier 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le deux Février mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Publications à Grandson _____Rances _____Wahlern _____

Extrait de naissance du fiancé _____

Extrait de naissance de la fiancée _____

Communiqué le 2 février 1926 à Dallmes
et à Wahlern

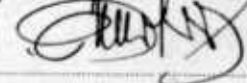
Les époux :

Gilgen Auguste
Finard Marguerite Gilgen

Les témoins :

Wacker
H. Charbon

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N° 3.

Gaud-Siot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaud Henri

divorcé de Louise Berthe née Siffet des le 8 octobre 1923.

Vigneron

originaire de Olon domicilié à

Cuilleris de Grandson né à

Combes près Muimoz le treize Mars

mil huit cent quatre vingt-six fils de

Pierre Louis Gaud et de

Louise Rozette née Corbood, décédée

à

2. Siot née Bovat Elise-Rosa

divorcée de Georges-Henri Siot des le 19 Mars 1925

ménagère

originaire de Filly domiciliée à

Cuilleris de Grandson née à

sur Piron / Villars le Terroir le dix Mars

mil huit cent quatre vingt-trois fille de

Eugène-Constant Bovat et de

Emma née Borgeaud dit Avocat, décédée

à

Comme témoins :

1. Charbon Hector, agent, Grandson

2. Guillet Marc, journaliste, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 1^{er}

Olon le 3

Filly le 3. Février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le dix-huit Février mil neufcentvingt-six.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

acte de 1^{er} mariage du fiancé et prononcé de divorce

acte de 1^{er} mariage de la fiancée et prononcé de divorce

Autorisation du Président du Tribunal (abrégeant le délai)

publications à Grandson

Olon

Filly

Communiqué le 18 Février 1926 à Olon

et Puarrens.

Les époux :

Henri Gaud
Elise Bovat

Les témoins :

H. Charbon
M. Guillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° H.

Gamboni - Delavy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gamboni Charles-Albert
 célibataire
 jardinier
 originaire de Comologno domicilié à
Grandson né à
Grandson le vingt deux Novembre
mil neuf cent (1900) fils de
Constant Gamboni, décédé et de
Antonie dite Caroline Henzoni
 à Grandson

2. Delavy Anna-Lydie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Vouvy domiciliée à
Epalinges née à
Roche le vingt quatre Octobre
mil neuf cent trois fille de
César Delavy et de
Marie-Véronique Chabloz
 à Epalinges

Comme témoins :

- 1. Riener Ami, facteur, Grandson
- 2. Ducommun Charles, employé, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 7
Comologno le 9
Epalinges le 10
Vouvy le 8 } Mars 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt quatre Mars mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé
- id de la fiancée
- Promesse de mariage
- Publications à Grandson
- Comologno
- Epalinges
- Vouvy

Les époux :

Gamboni Charles
Gamboni Anna-Lydie

Les témoins :

Riener Ami
Charles Ducommun

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 24 Mars 1926, à
Comologno, Epalinges et Vouvy.

Registre des mariages A.

N° 5

de Rham - Greniez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Rham Marcel-Eugène-Eduard

célibataire

agronome

originaire de Giez domicilié à

La Roedie en Sarzeau, (Morbihan) France né à

Paris le vingt-huit Juillet

mil neuf cent un (1901) fils de

Eduard de Rham et de

Marquise née Meyer

à Paris

2. Greniez Joëlle-Kathilcte-Vina

célibataire

sans profession

originaire de Vevey et de Yverdon domiciliée à

Yverdon née à

Evian les Bains le vingt-sept décembre

mil huit cent quatre vingt dix-sept fille de

François-Eduard Greniez, décédé et de

Blanche née Vuillemin

à Yverdon

Comme témoins :

1. Charles Filicier, avocat, Yverdon

2. Gaston Greniez, commerçant, Paris

Les publications ont eu lieu à Giez le 18

Vevey le 20

Yverdon le 21

La Roedie en Sarzeau le 21

juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le sept septembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Publications à Giez

Yverdon

Vevey

La Roedie en Sarzeau

Les époux :

Marcel de Rham

et de Rham

Les témoins :

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 8 septembre 1926, à Lausanne
Vevey - Châtenet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Par décision du 22 février 1955
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce sens
que l'épouse doit être
désignée comme étant
originaire de Vevey,
Lausanne - Genève

Grandson, le 24 février 1955

L'officier de l'état civil :

[Signature]



Registre des mariages A.

N° 6.

Herzen - Bétrix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herzen Ernest

célibataire

agriculteur

originaire de Mühlberg (Beane) domicilié à

Giez né à

Mühlberg le vingt avril

mil neuf cent trois fils de

Frédéric Herzen, agriculteur et de

Marie née Kauper

à Giez

2. Bétrix Jeanne Tia

célibataire

ménagère

originaire de Concise domiciliée à

Giez née à

Concise le quatorze février

mil neuf cent quatre fille de

Emile Feitz Bétrix et de

Tina née Baretwyler

à Giez

Comme témoins :

1. Frédéric Herzen, agriculteur, Giez

2. Pierre Bétrix, agriculteur, Giez

Les publications ont eu lieu à Mühlberg le 31

Concise le 30

Giez le 28

Sept 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt quatre Septembre mil neuf cent vingt six.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Publication à Mühlberg

à Concise

à Giez

Les époux :

Ernest Herzen

Jeanne Herzen

Les témoins :

Friedrich Herzen

Pierre Bétrix

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 2

Bircher-
Montandon-Gizard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bircher Charles

célibataire

fonctionnaire C.H.

originaire de Rütigen (Argovie)

domicilié à

Rütigen

né à

Rohr (Argovie)

le premier février

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Jacob Bircher, agriculteur, décédé

et de

Anna née Zuber

à Rohr

2. Montandon-Gizard Emilie-Henriette

célibataire

sans profession

originaire de Novassès (Vaud) et du Locle (Neuchâtel)

domiciliée à

Ciez

née à

Ciez

le quinze août

mil huit cent nonante et un

fille de

Edouard Montandon-Gizard

et de

Sophie née Juret, les deux

à Ciez

Comme témoins :

1. Bertina Bircher, garde mairade, à Rohr2. Ernest Fries, boulanger, à Rütigen

Les publications ont eu lieu à

Rütigen le 14

Novassès le 15

Ciez le 15

Le Locle le 17

septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le huit octobre mil neufcent vingt-six

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil
de Zurich du 29 septembre 1926.

Les époux :

Carl Bircher
Emilie Bircher

Les témoins :

Berta Bircher
Ernest Fries

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 9 octobre, à Fiez, Le Locle, Rütigen
à Rütigen

Registre des mariages A.

No 8.

Montandon - Girard -
Quinche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Montandon - Girard Jules Auguste

celibataire

menage

originaire de (Novales (Vaud) et du Tocle (Neuchâtel) domicilié à

Ciez né à

Ciez le treize Mars

mil neuf cent (1900) fils de

Edouard Montandon et de

Sophie née Duver

à Ciez

2. Quinche Berthe

celibataire

Institutrice

originaire de Ciez (Vaud) et de Neuchâtel) domiciliée à

Ciez née à

Ciez le dix huit Avril

mil neuf cent un (1901) fille de

Guillaume Quinche et de

Marie - Elise née Humbert,

à Ciez

Comme témoins :

1. Robert Montandon, dépositaire postal, à Ciez

2. André Quinche, technicien, Ciez

Les publications ont eu lieu à Ciez le 11

Ciez le 11

Novales le 11

Neuchâtel le 11

Le Locle le 11

septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chandon, le huit Octobre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Publications à Ciez

Ciez

Novales

Neuchâtel

Le Locle

Les époux :

Jules Montandon.

Berthe Montandon

Les témoins :

Robert Montandon

André Quinche

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Le numéro huit, à la page cent
nouveau sur, est celui de la dernière
impression de l'ancien mil neuf
cent vingt six.

Ce que nous certifions

Chandon le 31 décembre 1926

L'Officier de l'Etat Civil.

[Signature]

Communiqué le 9 Octobre 1926 à Ciez,

Neuchâtel et Le Locle.

Registre des mariages A.

N° 1

Duczet - Bubloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duczet Jaul-Ernest

célibataire

commerçant

originaire de Sainte-Croix

domicilié à

Mussy

né à

Mussyle dix Janviermil huit cent nonante-neuf (1899)

fils de

Jules Duczet, décédé

et de

Julie Henriette née Javilletà Mussy2. Bubloz Janny-Métadivorcée de Frimault Marc-Henri au le 17 mai 1916

employée de commerce

originaire de Renon (Berne)

domiciliée à

Sayerne

née à

Lochele vingt et un févriermil huit cent nonante-deux

fille de

Bubloz ⁽¹⁾ Jules-François, décédé

et de

Stéphanie née Gogniatà Grandson

Comme témoins :

1. Cand Emilie, sans profession, à Grandson2. Cand Emile, négociant, à GrandsonLes publications ont eu lieu à Sainte-Croix le 9Renon le 9Sayerne le 9Mussy le 9

février 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le premier mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de
Grandcour du 25 février 1927

Les époux :

Jaul ErnestMéta Duczet

Les témoins :

A. CandQuintan

L'officier de l'état civil :

AndréApprouvé la radiation du
prénom Jules, et son remplacement
par celui de Georges, dix-neuvième
ligne de l'acte ci-contre.Grandson le 1 Mars 1927Off. de l'état civilCommuniqué le 1^{er} Mars 1927 à S^t Croix (2)
Renon, Sayerne et Grandcour.

Registre des mariages A.

N° 7.

Gutzner - Haas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gutzner Ernest

célibataire

Pastier

originaire de Wahlen

domicilié à

Corcelles sur Grandson

né à

Schwarzenbourg

le vingt-un Juin

mil neuf cent trois (1903)

fils de

Albert Gutzner, décédé

et de

Martha née Mahmen, ménagère

à Schwarzenbourg

2. Haas Elise-Louise

célibataire

couturière

originaire de Marbach, (Vercors)

domiciliée à

Grandson

née à

Grandcour

le dix février

mil neuf cent deux (1902)

fille de

Adolphe Haas, menuisier

et de

Rosalie née Reyeler, décédée

à Grandson

Comme témoins :

1. Hector Charbon, agent, Grandson

2. Henri Hirsch, entrepreneur postal, Grandson

Les publications ont eu lieu à Grandson le 29

Wahlen le 30

Marbach le 30

Octobre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le trois Mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Publications à Grandson

Wahlen

Marbach

Les époux :

Ernest Gutzner
Elise Haas

Les témoins :

H. Charbon
H. Hirsch

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 3

Duvoisin-Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duvoisin Adrien

célibataire

agriculteur

originaire de Orges, Vaud. domicilié àGiez né àGiez) aux Cantalles y fozel, le vingt-sept novembremil huit cent quatre vingt douze (1892) fils deEdmond-Henri Duvoisin, agriculteur et deRobine née Fereceà Giez.2. Meylan Emma-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Vieu domiciliée àGiez née àFontagny le seize avrilmil neuf cent cinq (1905) fille deLouis-Frédéric Meylan, et deEmma née Cottier,à Giez

Comme témoins :

1. Martin Louis, conservateur du Registre foncier, Grandson2. Meylan Louis, agriculteur, à GiezLes publications ont eu lieu à Giez le 18Orges le 19 février 1927Le Vieu le 19

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le onze Mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Publications: à OrgesLe VieuGiez

Les époux :

Adrien Duvoisin,
Emma Duvoisin,

Les témoins :

L. Martin
Meylan Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]Communiqué le 11 mars 1927 au Vieuet à Fontagny.

Registre des mariages A.

N° H.

Herzen - Ferret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herzen Albert Jules

célibataire

agriculteur

originaire de Luthigen (Stribouzy) domicilié à

Tuileries de Grandson né à

Tuileries de Grandson le vingt-huit Janvier

mil huit cent quatre vingt dix-neuf fils de

Gottfried Herzen et de

Isaline Proux

à Tuileries de Grandson

2. Ferret Marie

célibataire

gardiennage

originaire de Esertins & Dardonnat domiciliée à

Grandson née à

Grandson le neuf Mai

mil huit cent quatre vingt dix-neuf fille de

feu Jean-Marie Ferret et de

Yvette née Rampoyers

à Grandson

Comme témoins :

1. Charbon Hector, agent, Grandson

2. Magnin Fernand, vigneron, Grandson.

Les publications ont eu lieu à Grandson le 23

Tuitigen le 26

Esertins le 25

février 1927

Le 20 mai 1927

Le Préfet:

A. Favre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-cinq Mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé Vol. 51 fol. 190 105

de la fiancée, N. 139 23

Promesse de mariage

Publication à Grandson

Tuitigen

Esertins

Les époux :

Herzen Albert

Ferret Marie

Les témoins :

H. Charbon

F. Magnin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué le 25 Mars 1927 à M. le Maire, Morat

Ce volume se termine par le N° 4 des inscriptions de l'année 1927. La suite se trouve au volume commençant par le n° 5 de l'année 1927. Grandson, le 21 décembre 1927. L'Officier de l'Etat Civil.

[Signature]

Registre des mariages A.

N° H.

Herzen - Ferret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herzen Albert Jules

célibataire

agriculteur

originaire de Luthigen (Stribouzy)

domicilié à

Tuileries de Grandson

né à

Tuileries de Grandson

le vingt-huit Janvier

mil huit cent quatre vingt dix-neuf

fils de

Gottfried Herzen

et de

Isaline Proux

à Tuileries de Grandson

2. Ferret Marie

célibataire

gardiennage

originaire de Esertines y Verdun

domiciliée à

Grandson

née à

Grandson

le neuf Mai

mil huit cent quatre vingt dix-neuf

fille de

feu Jean-Marie Ferret

et de

Yvette née Rampoyers

à Grandson

Comme témoins :

1. Charbon Hector, agent, Grandson

2. Magnin Fernand, vigneron, Grandson.

Les publications ont eu lieu à Grandson le 23

Luthigen le 26

Esertines le 25

février 1927

Le 20 mai 1927

Le Préfet:

A. Favre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grandson, le vingt-cinq Mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé Vol. 51 fol. 190 105

de la fiancée, " 11 " 139 " 23

Promesse de mariage

Publication à Grandson

Luthigen

Esertines

Les époux :

Herzen Albert
Ferret Marie

Les témoins :

H. Charbon
F. Magnin

L'officier de l'état civil :

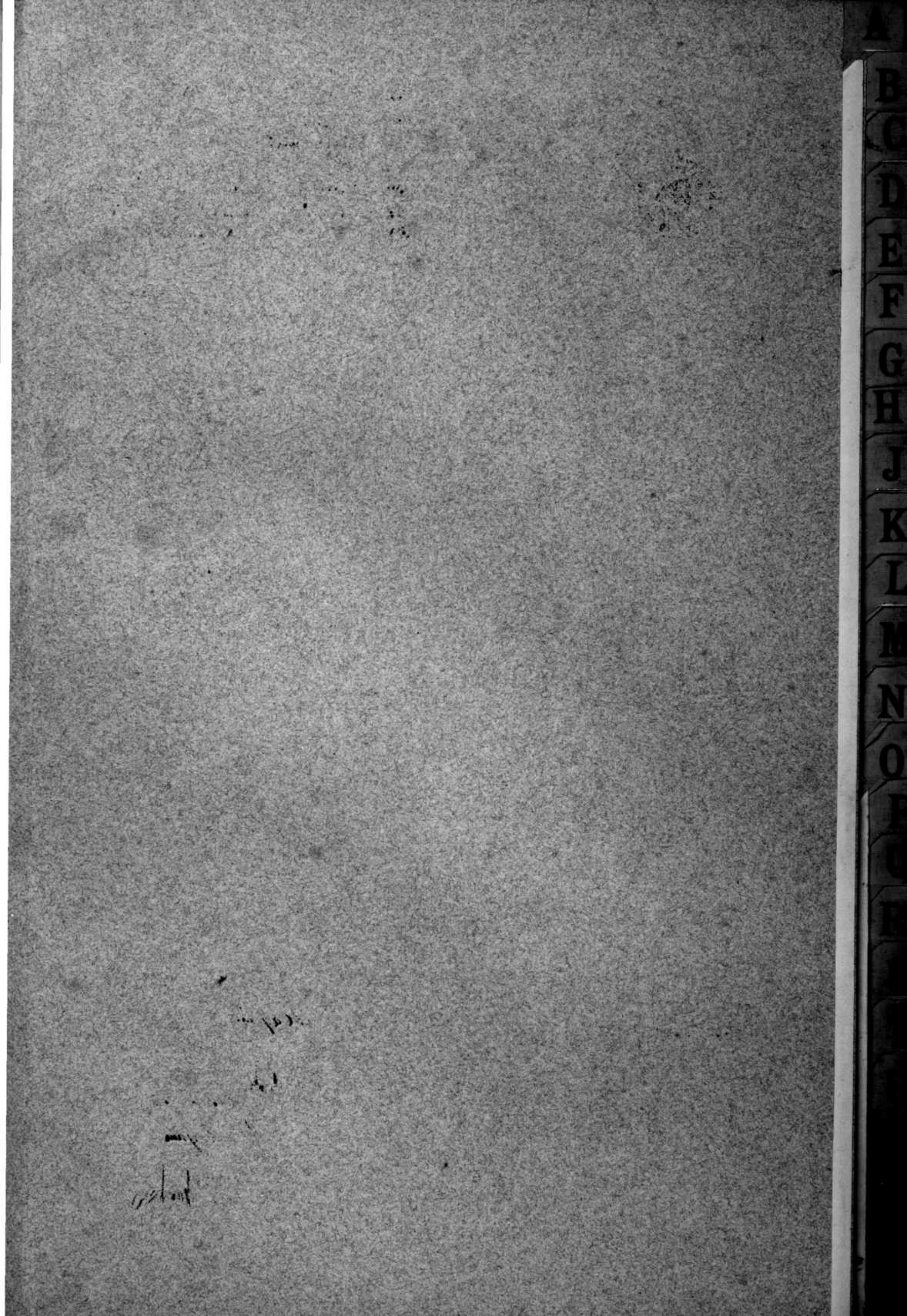
Ce volume se termine par le N° 4
des inscriptions de l'année 1927.
La suite se trouve au volume commen-
çant par le n° 5 de l'année 1927.
Grandson, le 21 décembre 1927.
L'Officier de l'Etat Civil.

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué le 25 Mars 1927 à M. le Maire, Morat

[Signature]



10	10/1	10/1	10/1
11	10/2	10/2	10/2
12	10/3	10/3	10/3
13	10/4	10/4	10/4
14	10/5	10/5	10/5
15	10/6	10/6	10/6
16	10/7	10/7	10/7
17	10/8	10/8	10/8
18	10/9	10/9	10/9
19	10/10	10/10	10/10

10/1

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1915	Acshmann	Léon	Sutzel fleid				83
1918	Amis	Bernard	Grandson				89
1919	Apotheloz	Jean Louis	Ernest 4C 3 Bussy				95
1920	Amis	Henri	Grandson				1100
1922	Arrowsmith	Christiane Bernice	Incessante				143
1923	Amis	Jean (Suzanne)	Grandson				155
1924	Amis	Eugene Leon	47				169

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1771
1772
1773
1774
1775
1776
1777
1778
1779
1780
1781
1782
1783
1784
1785
1786
1787
1788
1789
1790
1791
1792
1793
1794
1795
1796
1797
1798
1799
1800

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	Bryouir	Blancs	Eiguières	10			
1911	Bellou	Marie	Lejomatto	22			
1911	Bioley	Marie - Adèle	Grandson	46			
	Blösch	Lina - Bertha	Königer	27			
1914	Bioley	Alfred	L'Grandson	42			
	Budy	Marie - Louise	Vakym / Wesum	44			
1915	Bidley	Constant	Grandson	51			
1916	Brüggen	Berthe	Belpberg	58			
	Bladi	Eduardine Rose	Mussy	59			
	Ballerini	Charles - Albert	Coldvevo	60			
	Bioley	Aylrie	Grandson	63			
	Belloz	Era - Louisa	Combonnon & Petit	65			
1917	Bankard	Florence	Lausanne	76			
	Boungster	Jeannie - Germaine	Leedorf	78			
1918	Barham	Alma	Essertins	86			
1919	Blösch	Julie - Daniel	Leit, & Leudon	92			
1920	Beauvri	Joly - Marcel	Grandson	110			
	Broudi	Charles Fr.	Miride	112			
	Bugeaud	Marie - Elmer	Neumalen	110			
1924	Boulas	Eduard	Foubert	126			
	Bertrand	Eduard, Marie	Essertins	135			
1922	Braillard	Leila	Leidor, Berny - Dettley	141			
	Bougeon	Lucie - Marie - Georges	Leidor, Berny & Grandson	143			
1923	Barnaud	Georgette - Madeleine	Essertins	151			
	Brauch	Georgette - Louis	Stabio	159			
1924	Borgeaud	Kouonina	Morim & Moutelrand	163			
	Bj	Rose - Louise	Benthaler	164			
	Bissot	Marie - Eugène	Fouvoiers	170			
	Broudi	Juliette	Miride	174			
	Booy	Jeanne	Huffens	177			
	Brüggen	Johanne - Fernand	Belpberg	178			
	Babaud	Genevieve	Essertins	187			
	Béhin	Jeanne - Lisa	Geneve	194			
	Birelu	Charles	Ruthigen	195			
	Bully	Fanny - Mita	Renan	197			

O
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

Handwritten text in a cursive script, possibly a list or account. The text is arranged in several columns and includes various words and numbers, though they are difficult to decipher due to the image quality. Some legible words include "Coburn" and "Barnes".

Handwritten text in a cursive script, continuing the list or account. It includes several lines of text with some numbers and names.

Handwritten text in a cursive script, showing further entries in the list. The handwriting is consistent with the previous sections.

Handwritten text in a cursive script, with a prominent diagonal line drawn through the middle of the section. The text is partially obscured by the line.

Handwritten text in a cursive script, continuing the list. The text is arranged in columns and includes various words and numbers.

Handwritten text in a cursive script, showing further entries in the list. The handwriting is consistent with the previous sections.

Handwritten text in a cursive script, with a prominent diagonal line drawn through the middle of the section. The text is partially obscured by the line.

Handwritten text in a cursive script, continuing the list. It includes several lines of text with some numbers and names.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	
1912	Cochaud	François	Romainou	1	1925 Louvain	Paulle Jeanne	de Sacle	179
	Compondeu	Alice Rosine	Giez	2	Luvin	Alice	Quillers	182
	Cochaud	Marie Louise	Romainou - P. B. 100	3	Compondeu	Luvald Charles	Giez	186
	Cuvel	Hans Louis	St. Croix	18				
1913	Calauve	Toery - Anne Millwin	Loch, Poch & Chauy	19				
	Caudaut	Adrien - Emile	Germier	21				
	Caud	Louise Sophie	Rauces	21				
	"	Lucien - Comhaut	Rauces	29				
	Cudlek	Alfred	Sailly	32				
1914	Corbois	Jules Alois	Chaville & Maracou	37				
	Compondeu	Marcel	Giez	39				
	Chuat	Robert	e	40				
	Cochaud	Marie	Romainou	41				
1915	Compondeu	Marc	Giez	50				
	Colombe	Fernand Jules	Luges, N	52				
	Campiche	François - Louis	St. Croix	52				
	Compondeu	Jules - Louis	Giez	55				
1916	Charles	Mathilde - Louis	Corvill. 1/Chavigny	62				
	Caudaure	Edouard - Emile	Fremier	69				
	Cunnaud	Gustave	Oppens	76				
1918	Colomb	Ernest - Justove	Sunges St. Aubin	82				
	"	Em. Albert	Provence	84				
	Cassid	Robert	Rauces	85				
1919	Compondeu	Julia - Lucie	Giez	90				
	Coplet	Alguin	Montigny - Emont	95				
1920	Compondeu	Lucie - Rosette	Giez	105				
	Crausay	Mathilde - Adrienne	Villemaire (P. B.)	116				
	Colombe	Etienne Charles	Sunges St. Aubin	116				
	Crausay	Edouard - Adrienne	Villemaire (P. B.)	121				
	Compondeu	Blanche - Emile	Giez	123				
1921	Corne	Marie	Chambloy	125				
	Claussos	Marguerite - Lucie	Morisy	127				
	Christin	Jean - Louis	Tabyres 7 M.	128				
	Cochet	Ernest - Julien	Emont - Montigny	130				
	Cottes	Marguerite - Edouard	Serby	132				
	"	Rose	"	134				
	Cordey	Rose	Chopelle	133				
1922	Cochaud	Veu	Romainou	140				
	Chaubeu	Lucie	Anna	140				
	Crausay	Etienne - Ernest	Villemaire (P. B.)	148				
	Cachin	Jean - Louis	Cernias	148				
1923	Campiche	Alain	St. Croix	156				
	Casini	Jean - Paul	Duchaux	157				
	Cuvel	Jean - Louis - Marguerite	Villers - Croix	159				
	Cochaud	Jules - Louis	Romainou & St. Aubin	160				
1924	Comtel	Jean - Lucie	Breycorvignes	164				
	Christin	Berthe	Valays 7 M.	170				
	Cochaud	Jean	Romainou - P. B.	172				
	Campiche	Marguerite	St. Croix	172				

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912	Ducormier	Louis - Nurra	Sede u Chateaufort	9.			
	Lupuis	Louis - Eugène	Corcel - Pétet	18			
	Denise'at	Ros - Stélie	Trudoux & Claidormes	18			
1913	Duroisin	Louise - Jeanette	Orges	32			
1914	Ducormier	Charles - Eugène	Prot, Laiffe - Poul's Bantals	43			
1915	Duroisin	Henri	Bonnillan & Foukorniaux	54			
1916	de Giffret	Jean - Marie	Ducivray	66			
	Durois	Mélie	Carouay	68			
1919	Duroisin	Henri - Louis	Fontainebleau	70			
1920		Henri - Jacques	Orges	120			
1921	Durois	Henri	theolepres	129			
1922	Durois	Emery	Orges	146			
	de Lorne	Julien - Alexandre	Sallamand	149			
1923	duard	Charles - François	Soul - Tiltan Moudray	153			
	duoit	Mari - Louise	Noudou	158.			
1924	de Lary	Amélie	Touory	173			
	de Lary	Elisabeth	Locarno	178			
	de Lary	Anne - Lydie	Vouory	192			
	de Lary	Marcel - Eug. Ed.	Liez	193			
	de Lary	Paul - Ernest	Missy	197			
	de Lary	Léon - Adrien	Orges	199			

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Handwritten notes or markings at the top of the page, including a date "1954" and some illegible scribbles.

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912 Sivaz	Deluic	Dandel	14				
1913 Sarre	Bleuche	Bouathars	23				
1916 Fouster	Charles	Thierens	59				
Fouster	Alfred Jousas	Thierens	64				
1919 Sarre	Marguink	Stammthal	96				
Selhor	Louise	Abertshing	97				
1920 Fouster	Manuel Robert	St Georges	104				
Fries	Ernest	Teriungul	107				
Fouster	Juliette	Thierens	112				
Sivaz	Emma	Lenette 7 Kayum	122				
1921 Sarre	Augustal	Thierens	138				
Franckon	Robert Louis	Salmers	189				

F
G
H
J
K
L
M
N
O

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

F

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and appears to be a list or ledger.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		
1912	Gaudin	Emile	chevilly	3	1925	Loy	Ricse	veulion	180
	Galiari	Gerardo-joseph-kastia	Montoggio	5		filgen	Auguste	Walleren	190
	Giroud	Emma	Stavelay	6		fund	Henri	ollon	191
	Giel	Jules-Henri-Abolphe	Pully	10		fantoni	Charles	Comblains	192
	Femier	Lornstet	Blherrens	11		freiner	Colette-Mathilde	Verly-Laussane	195
	Gulloud	elara-elise	Grandson & Champagne	12		gubner	Ernest	Walleren	198
	Gaudin	Henri	chevilly	13					
1913	Groux	Alexis-Lorent	Gen & Novalles	22					
	(H)	Henri-Georges	(H)	23					
	Gulloud	Edouard-Georges	Grandson, Champagne	25					
1914	Gerber	Ernest	Carwangen	34					
	Groux	Berthe	Gen & Novalles	34					
	Groux	Rox-Marie	C	36					
	Giroud	Henriette	Grandevant	43					
	Gruet	Jules-Emile	Blherrens	47					
	Grisel	Helie-Rosette	Blherrens	47					
	Giroud	Rosalie	Champagne	48					
	Gargautoni	Louis	Suzerino	49					
1915	Guignard	Emile-Lucie	Kelbays	54					
1916	Gilchou	Edouard-Marius	Ferrin	58					
	Gabiasse	Mario-Jean-Pierre-Dominica	Montoggio	67					
	Galiari	Antoine-Edouard	Montoggio	78					
	Pizoud	Antoine-Robert	Grandevant	79					
1918	Groux	Franz-Konig	Gen & Novalles	88					
	Giliard	Cherise-Berthe	Comblains, Mariva	89					
1919	Gaudin	Marguerite	Genève	93					
	Groux	Edouard-Lorent	Gen & Novalles	97					
	Gubli	Elvira	Dignasco	101					
1920	Giroud	Emile	Grandevant	102					
	Gogniat	Lea	Lajoux	114					
	Guiot	Arche-Branche	Billet	117					
	Gulloud	Felix	Grandson & Champagne	119					
	Groux	Marguerite	Gen & Novalles	121					
1921	Gulloud	Henri	Grandson & Champagne	126					
	Gutzkow	Edouard	Comblains	127					
	Giroud	Ernest	Grandevant	133					
	Grandjean	Edme	Blherrens	135					
	Groux	Berthe-Marie	Grandevant	136					
	Girard	Jules	Chevilly & Clarovay	137					
1922	Groux	Mathias-Ernest	Gen & Novalles	139					
	Goy	Henri-Elovia	Blherrens	142					
	Gaillard	Rece-Louis	Billet	145					
	Groux	Louis-Jean	Gen & Novalles	147					
1923	Groux	Jules-Etienne	(H)	150					
	Gulloud	Berthe	Champagne	150					
	Giroud	Valentine-Lea	Grandevant	152					
	Groux	Marie-Josephine	Gen & Novalles	154					
	Glandon	Jeanne-Helie	Blherrens	157					
1924	Guyard	Arthur	Concia	166					
	Giroud	Robert	Grandevant	176					

G
 H
 I
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

G

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1913	Keller	Rose - Anna	Erlinsbach	25			
	Kungeli	Emile	Mulleberg	30			
1914	Kerle	Emma	Mulleberg	40			
1916	Kaumann	Mahilde Marguente	Nigels	60			
1917	Hiltbrand	Elise Elsbere	Dikontingen	73			
1918	Henny	Marguente	Motlagry	87			
1919	Kungeli	Charles	Mulleberg	96			
	Kerle	Frederic	Durtigen	98			
	Kugi	Blauche Marguente	Handberg	100			
1920	Kerle	Frederic	Mulleberg	105			
	Keller	Marguente Sophie	Erlinsbach	110			
	Kerle	Rosa Jeanine	Lurtigen	118			
1922	Kerle	Anna Maria	Rommers	139			
	Kerle	Emile Paulgot	Kerle	141			
	Koffmann	Anna	Kerle	149			
1923	Kerle	Rene Emile	Gross	152			
1924	Kerle	Joh	Mauldorf	166			
	Kerle	Julie	Rommers	167			
	Kerle	Arpad	Kerle	171			
	Kerle	Louis Anna	Pfaffau	171			
	Kerle	Robert	Lutten	182			
	Kerle	Ernest	Mulleberg	194			
	Kerle	Blise Luise	Kerle	198			
	Kerle	Albert	Lutten	200			

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

UNIVERSITY MICROFILMS - 1987 T. C.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be organized into several lines or paragraphs.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912	Juillard	Albert	Bramelau	4			
1913	Isliker	Albert	Schaffhouse, Alton	22			
	Ischy	Ami	Ruunberg	27.			
	"	Jean	"	33			
1914	Juillard	Charles	Haut Trilly	36			
1915	Jordau	Rosine Marie	Rueydes	57			
1917	Junod	Auguste Edouard	St Croix	71			
	Jonny	Mphilde Fanny Isabelle	Lärmit.	75.			
1918	Ischy	Enguen Albert	Ruunberg	86			
	Junod	Charles Louis	Comun, Mulrouc	88			
1919	"	Armand Louis	"	95			
1920	"	Guillaume	"	106			
	"	Alfred	"	108			
1922	Jaquet	Cécile Edouard	Grange de Vesin	147			
1923	Ischy	Guillaume	Ruunberg	152			
	Jammet	Thérèse Marie	Aranc	160			
1924	Jordau	Paul	Rueydes	163			
	Ischy	Alfred	Langnau	183			
	Ischy	Blaise	Muthery	184			

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to include words like "Handwritten" and "1912".

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be organized into several lines or columns.

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

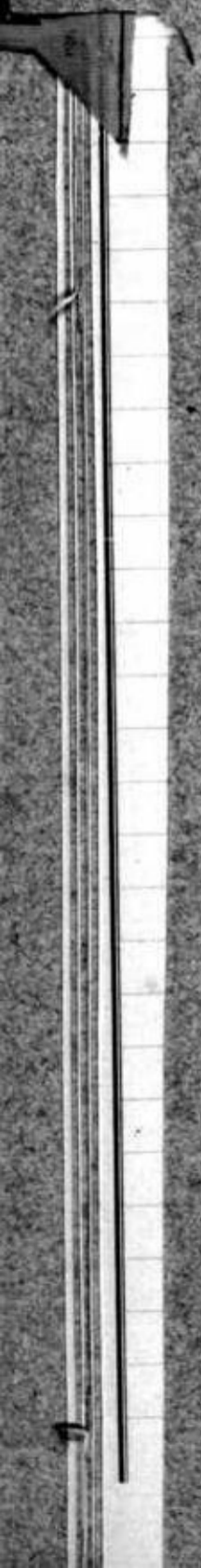
UNITED STATES GOVERNMENT - 1900 T. 4.

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912	Moutaudou	Eveus - Edouard	Novalle. 3 Ecole				
	Kathelin	Alice - Blanche	Chavonay				
	Marti	Flora - Olga	Schonguette				
	Normais	Marie	Collozair 1m				
	Mermoud	Emile - Juliette	St Croix				
1913	Martini	Rachel - Berthe	Talpey				
	Mordasini	Felicie	Comologno				
	Konmerow	Adèle - Euphrasie	Houirib				
1914	Kromod	Philipp - Ann	St. Croix				
	Morand	Léontine - Marie	Brottorrens				
	Miani	Emile - Edouard	Schwauden				
	Meylan	Jean - Louis	Sper et du lieu				
1915	Morlat	Alice	11 Buzun				
	Moratti	Joseph	Cogges, Itali				
	Mayerat	Julien - Edouard - Henri	Villesh 7 Champant				
	Martini	Constance - Teresa	Tuarna, Chapelle Meyre				
1917	Mermoud	Rosa - Rachelle	St. Croix				
	Martini	Violette	Essinnes 1. Pello				
1918	Mormerou	Marie - Elise	Mirist				
1919	Moutaudou	Robert - Henri	Novalle 3 Ecole				
	Mathieu	Ch. Roger	Bregue 3 Ecole				
	Michaud	Eugénie	Chapuis				
1920	Michel	Jos. Albert	Poinseu				
	Mérite	Jos. Albert	Arudy - Honor Pitol				
	Mermoud	Nathalie - Jeanne	St Croix				
	Moutaudou	Nathalie - Thérèse	Naubon				
	Magnenat	Juliette - Sophie	Novalles glabode				
	Mermoud	Roland - Constant	St Croix				
	Mourou	Henri - Juliette	Chardonnay				
	Mottaz	Henri - Robert	Syeus				
	Moutaudou	Edouard - Julie	Novalle 3 Ecole				
1921	Mottaz	Charles - Julie	Syeus				
	Magnin	Amis - Auguste	Créble 3 Charney				
1923	Koepte	Keli	Comozou				
	Moutaudou	Alice - Blise	Novalles				
	"	Emilie - Bernicette	"				
	"	Julie - Auguste	"				
	Meylan	Emma - Louise	Le lieu				

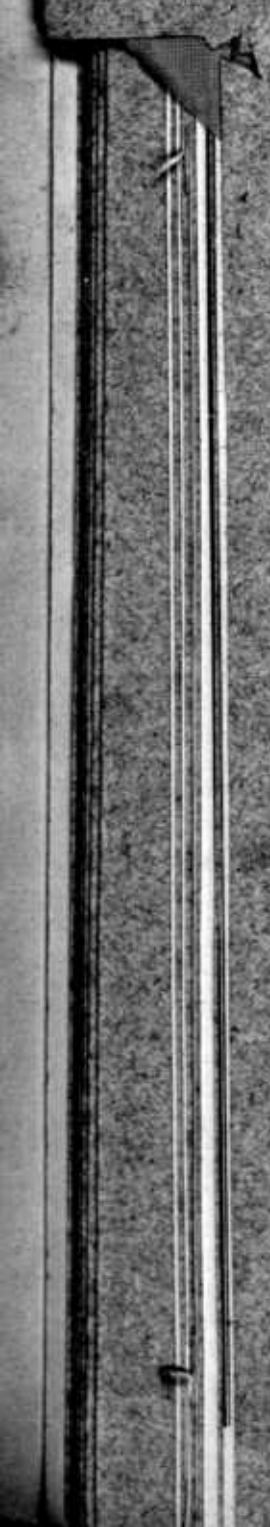
N
O
T
I
C
E

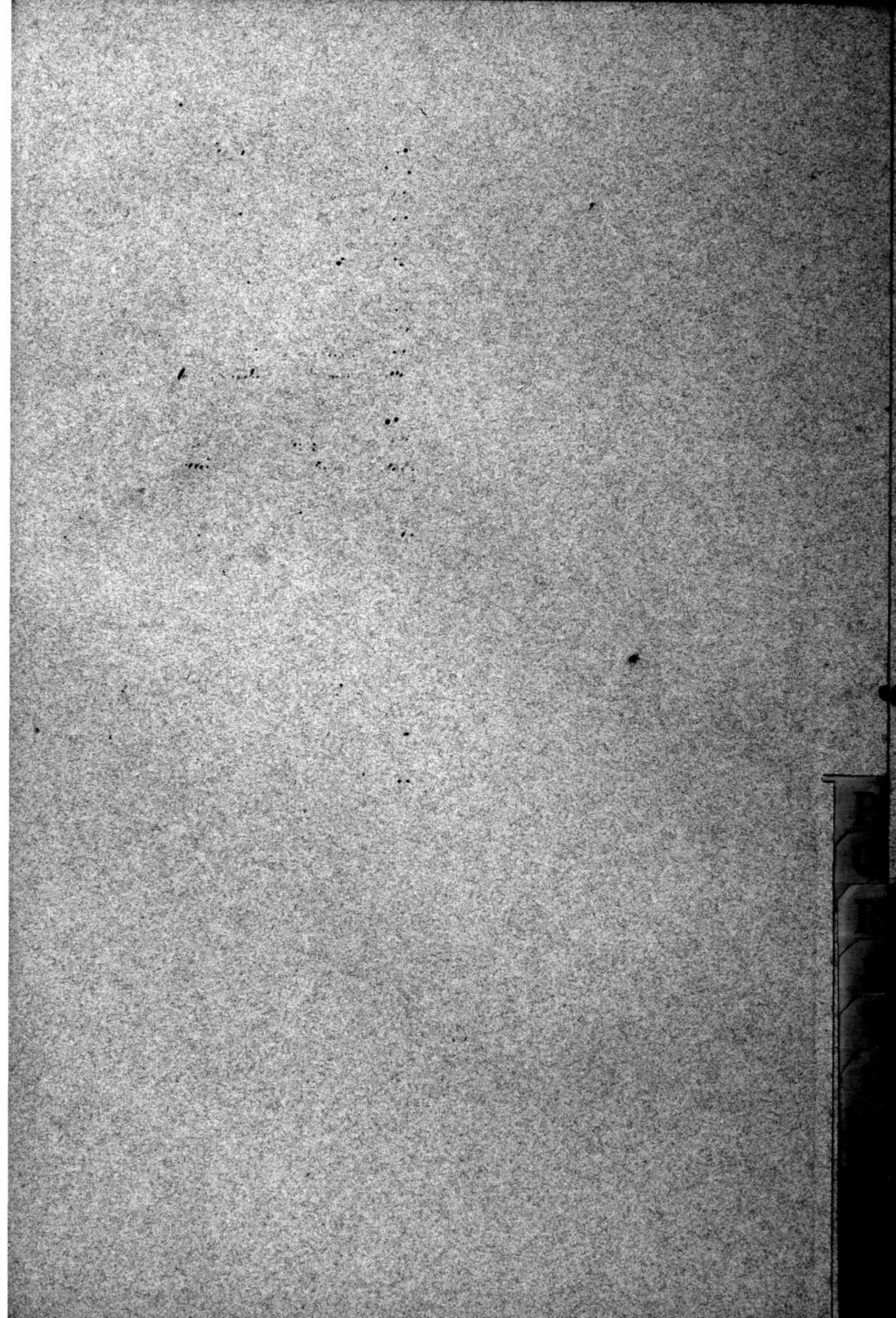
Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to include several lines of cursive or semi-cursive script.



0

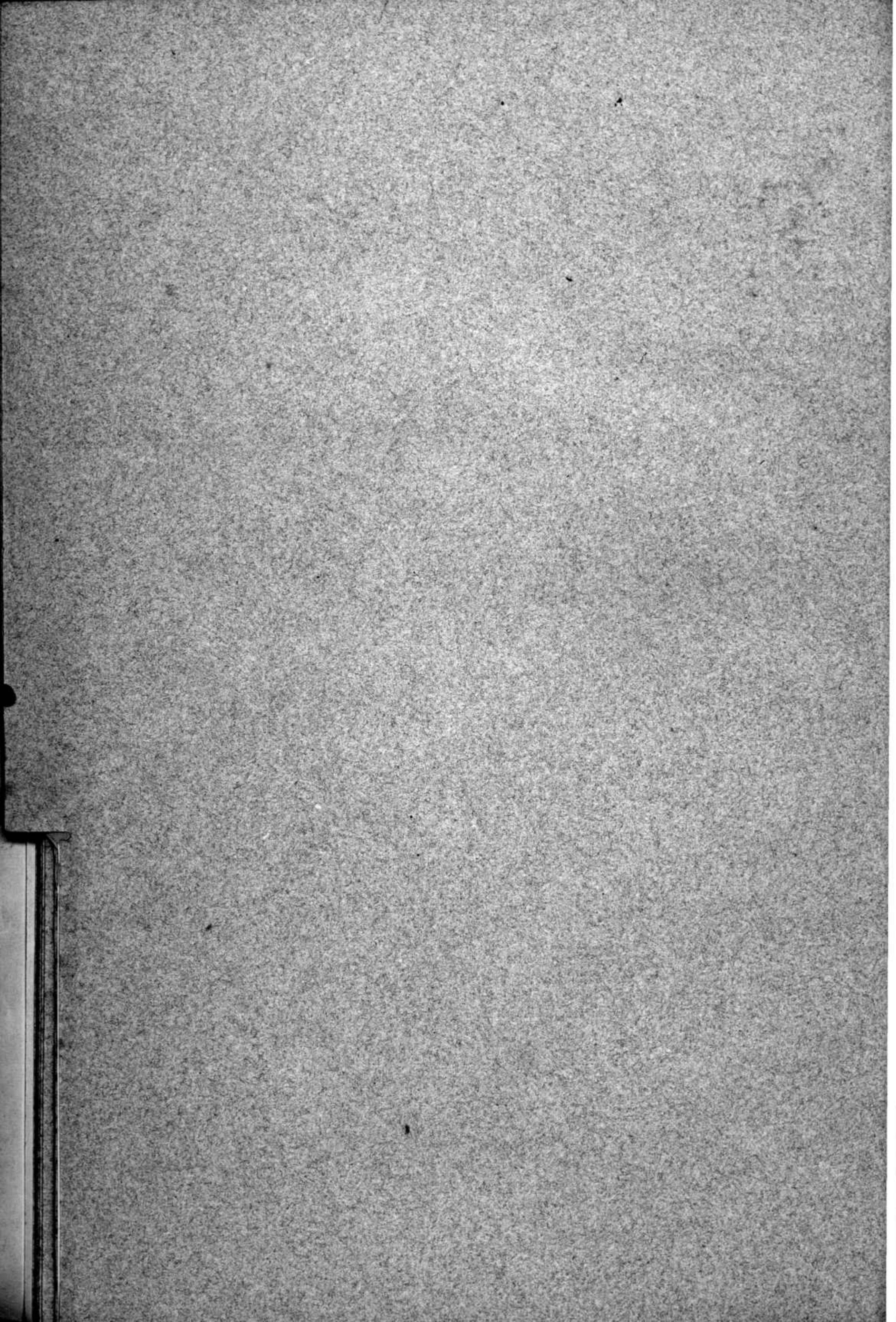
Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to blurring and low contrast.

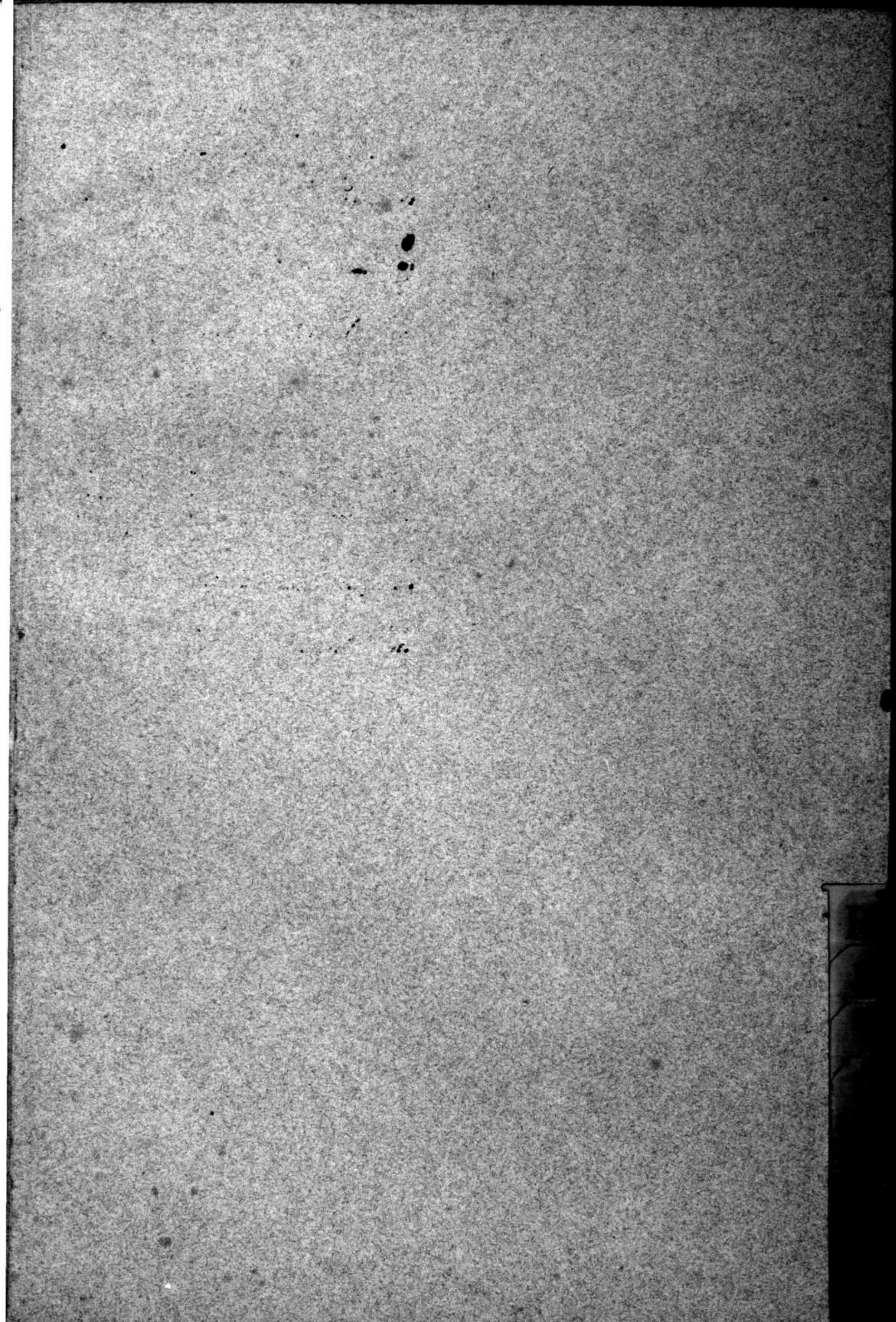




1844
1845
1846
1847
1848
1849
1850
1851
1852
1853
1854
1855
1856
1857
1858
1859
1860
1861
1862
1863
1864
1865
1866
1867
1868
1869
1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

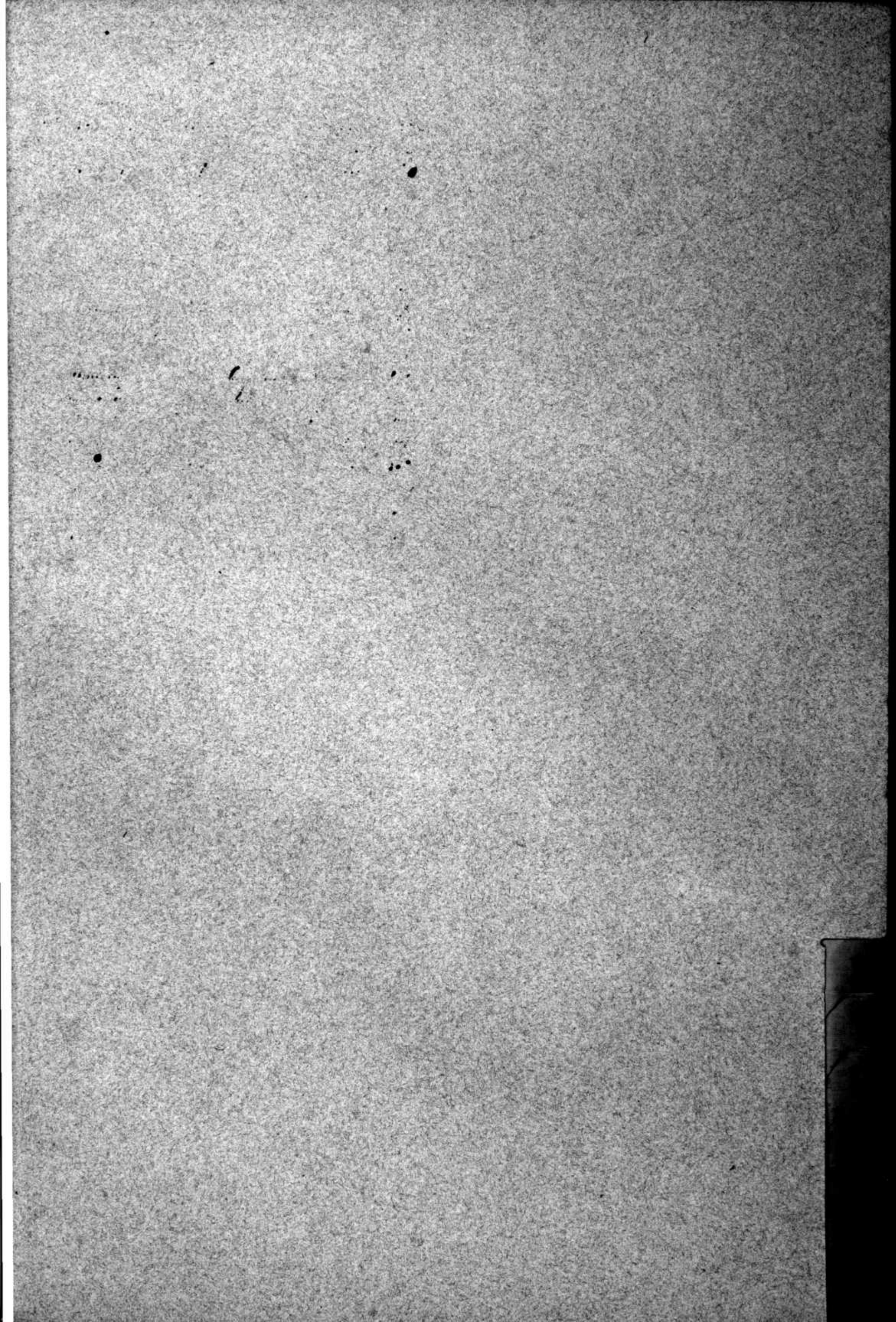
NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1911	Perron	Lydia - Marie - Amélie	Naples	5.			
	Tochon	Jules	Chêne & Paquier	6.			
	Touret	Blaise - Emma	Essertines	11			
1912	Leuoveye	Edouard - Fern	Louvaine & Munkabel	28			
1913	Piquet	Adèle - Léon	Quarrens	42			
1914	Billoud	Emma - Alice	Pouy	50			
	Pochon	Mari	Chêne & Paquier	51			
1915	Silet	Albert - Jules	Château d'Or	65			
1918	Terdinat	Gustave - Fi.	Onnes	80			
	Javis	Clair - Louis	Woudon & Gressy	85			
1919	Tautel	Albert - Gustave	Charromay	99			
1920	Touret	Alice - Lucile	Essertines	99			
	Berrin	Marguerite - Lydie	Provenç	119			
1920	Sillard	Mathilde	Kaleros	111			
1922	Pochet	Johin - Louis	Combe - Forest	142			
	Pentleau	Edouard	Mauborgot	146			
1923	Sasche	Léon	Fontenay	153.			
	Sich	Eugène - Rodolphe	Vailly	164.			
	Sinart	Blanche	Quercy	160			
	Sasche	Alice - Catherine	Sarmon	161.			
1924	Parot	Auguste	Fredon & Gressy	165			
	Rayot	Gustave - Edouard	Corcelle & Couvix	168.			
	Perrin	Paul	Quercy	173			
	Perruche	Georges	Lanuxen	174			
	Perrin	Charlotte	Polignac	175			
	Perrin	Delfine	Essertines	176			
	Pentleau	Eugène	Juz & Mauborgot	177			
	Sispet	Maria - Fritz	Lds. Jazabide & Lds. Jazabide	182			
	Sinart	Marguerite	Quercy	190			
	Sich	Blaise - Rose	Vailly	191			
	Perrin	Marie	Essertines	200			





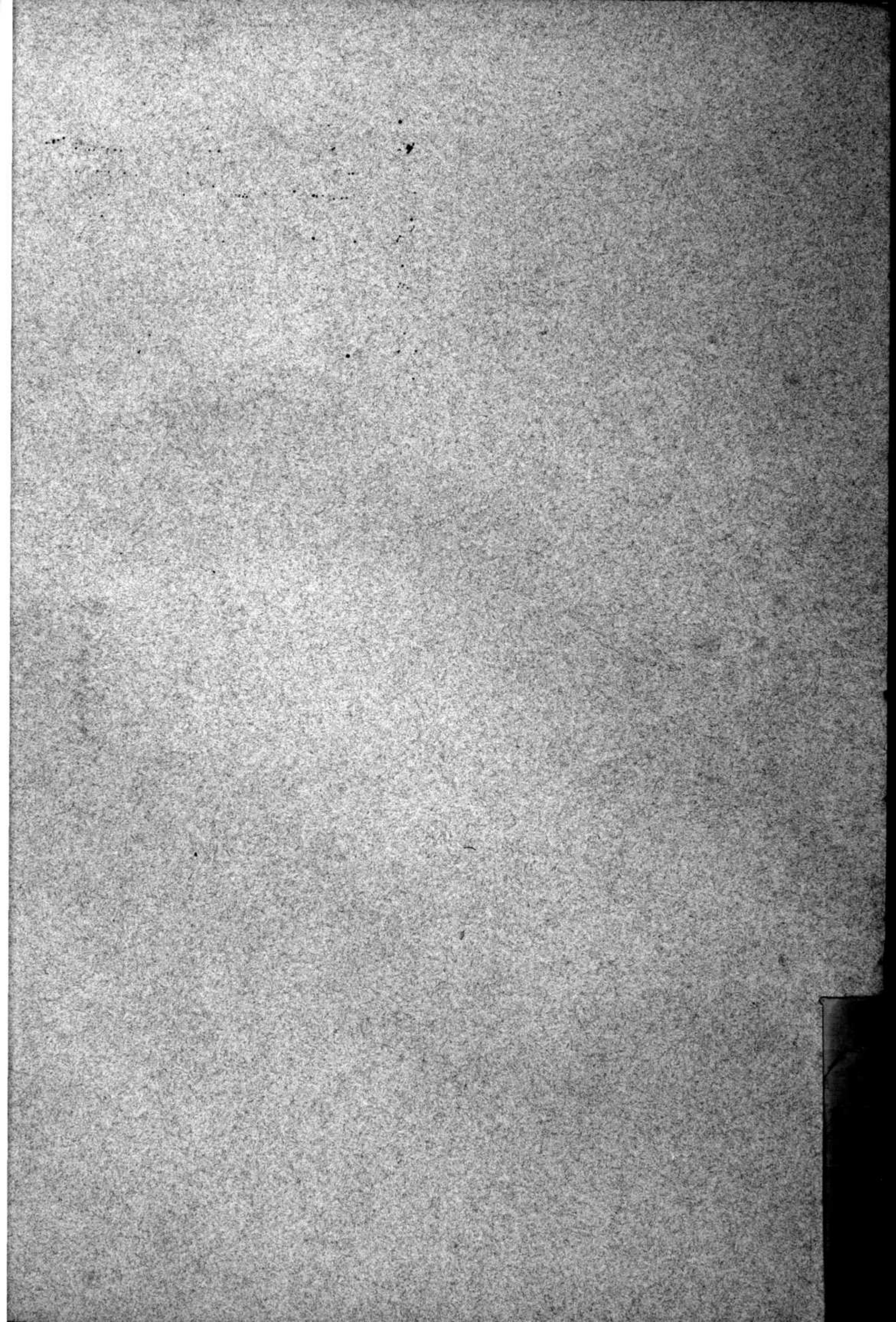
[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Rossie	Amia Auguste	Rougemont	9			
	Rosier	Charles Henri	Tillyerme	14			
1914	Ray	Eglantine-Alice	M. Pinguin	35			
	Régo	Mario	Bria	39			
	Roulon	René-Louis	Dommandes	41			
	Rognon	Marie-Alice-Lucia	Montalelet	45			
	Roulet	Edouard	Jouvaives	46			
	Rosier	Koz-Marguerite	Rougemont	49			
1915	Rosset	Louisa	Gerniaz	53			
		Jule-Henri	?	57			
1916	Rossier	Albert	Tillardel	68			
1917	Rossi	Joseph	Pincenza	72			
	Rory	leuro Paul	Grandouet P. Pinguin	75			
1918	Ramstein	Louise	Kittenz	83			
	Richard	Fany Clara	Grinicheu	84			
1919	Roulier	Sophie-Julie	St. Julien - St. Maurice	92			
	Ray	Henri	Bouillon & P. Pinguin	93			
	Rechat	Ernest Louis	Coray	98			
1920	Rey	Jules	Paul Fuccius	123			
	Reynaud	Auguste	Palte	113			
1921	Reumey	Rolande	Frauenthal-Helou	128			
	Ray	Rodolphe-Nicholas	Frauenthal & P. Pinguin	131			
	Robellay	Mario-Joanni	Bullet	137			
1922	Rozel	Charlotte-Louise	Eugès	168			
	Rognon	Eliane	Montalelet	169			



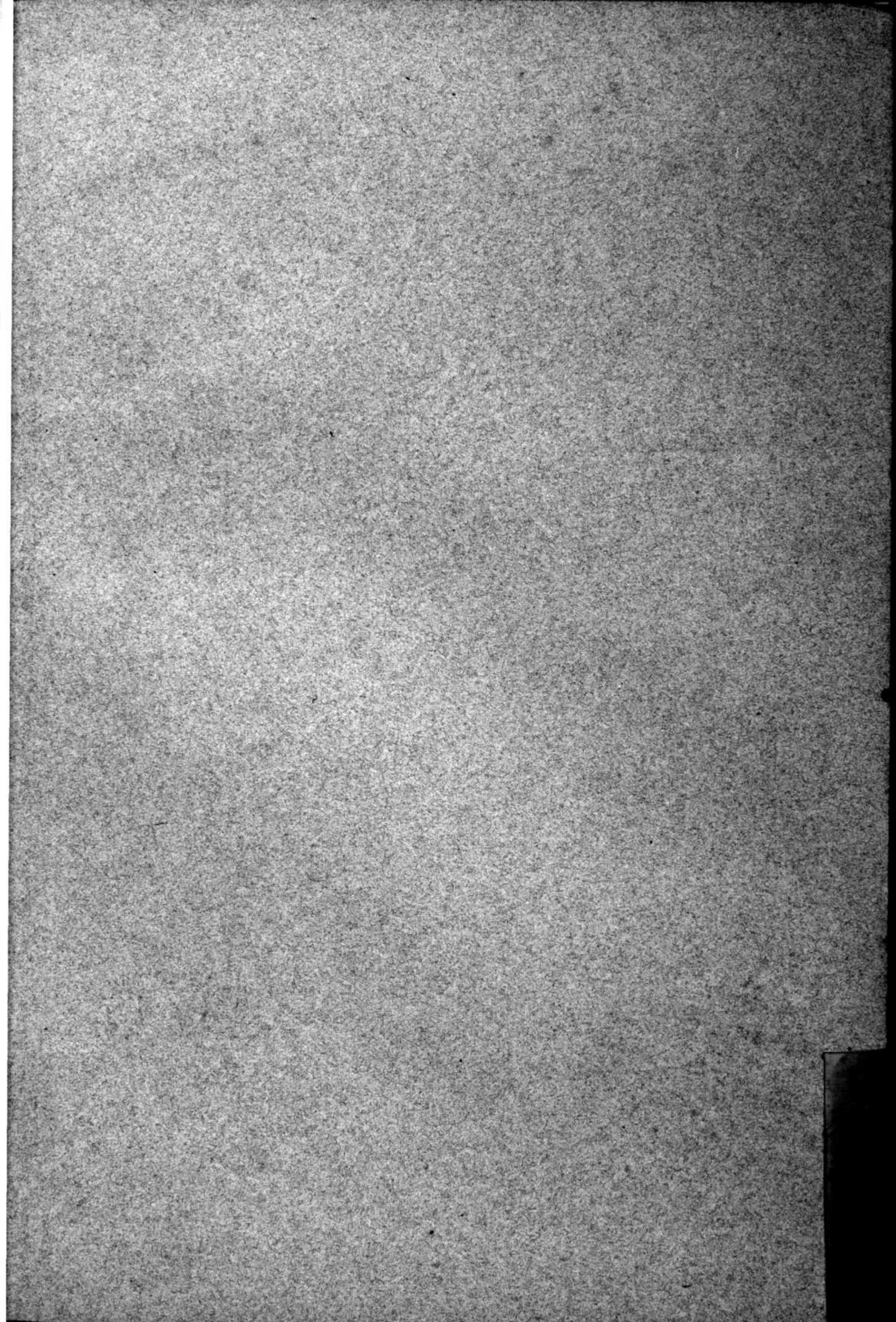
1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

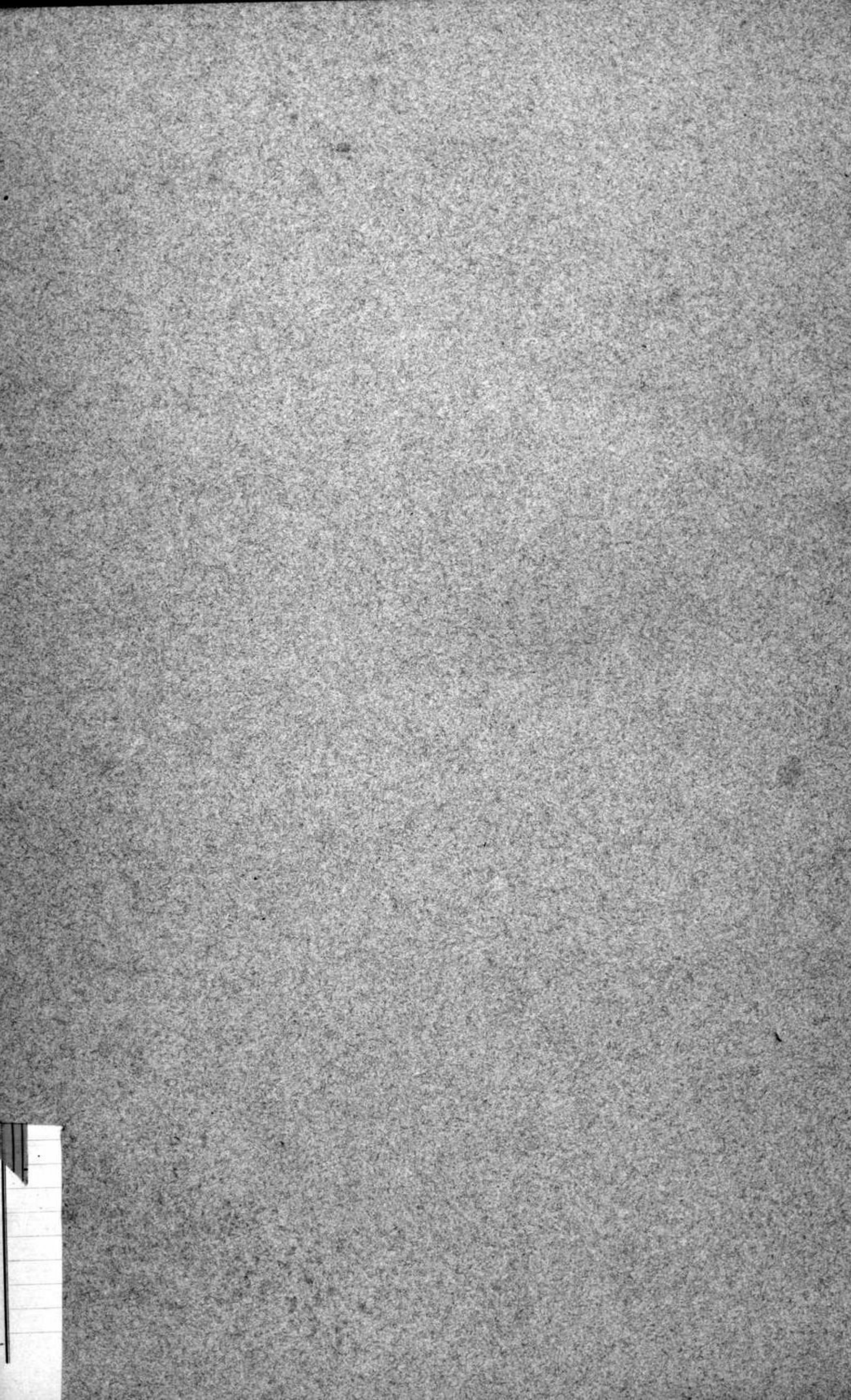
NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912	Declaud	Emile	Sulleus	15			
1913	Schuepp	Clara Marie	Calcar	22			
1915	Simoni	Emile Henriette	Rauces	55			
1916	Stoeker	Julie	Pörmel	70			
1917	Inchot	Jeanne	Sorbiers	72			
	Schmütz	Mari Justine	Heitersied	74			
	Simon	Henri Jeanne	St. Croix	77			
1918	Sognel	Emile	Cornet	82			
	Saam	Robert-Francis	Sutzelhub	83			
	Simoni	Jeanne-Albark	Rauces	87			
1920	Schlegel	Maria Louise	Stangmeyer	102			
	Schellstedt	Emilia Julie	Röthelbach	106			
	Simoni	Beate Margarete	Rouces	120			
	Saugmüller	Francis-Francis	Kalys	123			
1922	Salvadi	Christine Eugénie	Vignette	140			
	Schuecker	Julie	Wesoldinger	145			
1924	Saudox	Sauvage	Baumler Koch	167			
	Hehl	Genevieve	Genevray	181			
	Saam	Robert	Sutzelhub	184			
	Hehl	Juliette	Genevray	185			



1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1911	Therain	Eugène-Caroline	Champagne				4
	Therain	Fisette	W				17
1913	Therain	Eugène	W				24
	Carobelin	Georges	Neigelette				26.
	Zaholy	Marie-Antoinette-Françoise	Jd. Sacormet				29
	Zachary	Acquiesca-Cécile	Nombaguy				33
1914	Therain	Augustus	Champagne				48
1917	Therain	Eugène-Alexis	Bullet				73
1920	Therain	Honoré-Alain	Champagne				115
1921	Kalluker	Albert	Orbe				132
	Vöhler	Jules-Nicolas	Mulleberg				136
1925	Hiltand	Constant	Proc. Schum				181
	Fallichet	Marguerite	Orbe				183





Handwritten text in the top right corner, possibly a list or notes, including the word "Handwritten" and other illegible characters.

Handwritten text in the middle right section, appearing as a list of items or entries.

Handwritten scribbles or a small signature in the lower left quadrant of the page.



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912 Ternez	Jules	Tillan-Bramcast	2				
1913 Reuter	Eugénie Louise	Stouctes & Chaklav	31				
1914 Verzaves	Jules	Champagne	44				
1916 Veillard	Henri-Louis	Corbelin	61				
Tidoudez	Marc-Jules	Clémont	63				
1917 Verdun	Marie-Augusta	Fruyères	70				
1918 Walter	Eugénie	Gosson	81				
1919 Widmann	North Kathille	Auet	95				
1920 Pauber	René Gerette	Naumb & Chaklav	111				
1921 Widmann	Abri Sophie	Auet	129				
1923 Joux	Eugénie	Houdou & Dottens	156				
1924 Watter	Ferdinand	Rougemont	176				
1925 Vallon	Léonard	Hollandin	179				
Vöseli	Francis	Langemont	180				
Vollmer	Jules	Guendon	185				
Waser	Luzanne	Liens	187				
Walter	Gergette	Gosson	188				

Faint, illegible markings or text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912 Zeller	Leit-Augusta	Neutenbach	15				
1913 Lingg	Jeanne-Elie	Bismoyl	24.				
1914 Holtken	Eugene Hour	Walden	38.				
1915 Zwahlen	Heinr	Cesunay	50				
1919 Lustkcht	Herman Gustave	Grandson	100				
1920 Hunden	Adèle-Kolisko	Guggenberg	123				

